

OPERATIONAL PROGRAMME UNDER THE 'INVESTMENT FOR GROWTH AND JOBS' GOAL

CCI	2014FR16M0OP008
Title	Programme Opérationnel FEDER-FSE Picardie 2014-2020
Version	1.0
First year	2014
Last year	2020
Eligible from	1 janv. 2014
Eligible until	31 déc. 2023
EC decision number	
EC decision date	
MS amending decision number	
MS amending decision date	
MS amending decision entry into force date	
NUTS regions covered by the operational programme	FR22 - Picardie

1. STRATEGY FOR THE OPERATIONAL PROGRAMME'S CONTRIBUTION TO THE UNION STRATEGY FOR SMART, SUSTAINABLE AND INCLUSIVE GROWTH AND THE ACHIEVEMENT OF ECONOMIC, SOCIAL AND TERRITORIAL COHESION

1.1 Strategy for the operational programme's contribution to the Union strategy for smart, sustainable and inclusive growth and to the achievement of economic, social and territorial cohesion

1.1.1 Description of the programme's strategy for contributing to the delivery of the Union strategy for smart, sustainable and inclusive growth and for achieving economic, social and territorial cohesion.

Région frontière jusqu'au milieu du XVII^e siècle, la Picardie a souffert à plusieurs reprises d'invasions et fut également durement touchée durant les deux conflits mondiaux. Tantôt française, bourguignonne et même parfois anglaise, sa situation géographique en a toujours fait une **terre de passage et de liaison**. Ses paysages et son patrimoine sont fortement marqués par l'histoire (une des régions les plus riches d'Europe en vestiges archéologiques, édifices gothiques exceptionnels...).

A l'échelle européenne, la Picardie est intégrée à l'espace du nord-ouest européen. Pour la grande majorité de son territoire, elle fait toutefois partie d'une zone peu dense entre les grandes régions Île-de-France et Nord-Pas de Calais.

C'est également une terre rurale, à dominante agricole et dotée d'une puissante tradition industrielle. L'histoire du territoire picard est marquée par la force des **identités locales rurales**. Elle est la région française dont la densité de communes de moins de 2 000 habitants est la plus élevée. Ces territoires sont d'autant plus structurants pour la région qu'ils sont historiquement le lieu d'accueil des grandes activités économiques. L'industrie s'est en effet développée selon un mode original, s'appuyant sur **l'implantation de grands sites de production à la campagne**. Les territoires sont également marqués par la présence des **filières agricole**, agro-industrielle et agro-alimentaire, particulièrement importantes dans la région.

La Picardie est également caractérisée par un **semis de petites villes et de villes moyennes**. Toutefois, ces villes « à taille humaine » sont fragiles : globalement, les villes centres des agglomérations picardes n'ont pas connu l'essor enregistré en France alors que la majorité des campagnes picardes connaît des évolutions démographiques positives. Hormis Amiens, capitale régionale, 11 villes moyennes structurent la Picardie mais subissent l'influence grandissante de pôles extérieurs (Paris, Reims...).

La Picardie est bien maillée en infrastructures de transport ce qui lui donne cette position de carrefour au cœur du nord-ouest européen. S'il s'agit incontestablement d'un atout pour la région et son développement dans une logique d'aménagement équilibré et d'intermodalité, cette caractéristique ne doit pas limiter la Picardie à ce rôle de terre de passage et d'interstices. **Il est prioritaire de veiller à l'articulation de ses dynamiques avec celles des régions voisines et notamment l'Île-de-France.**

La Picardie, avec ses 1 918 156 habitants[1] présente une population relativement jeune mais qui continue d'augmenter moins vite que la moyenne nationale (croissance annuelle de 0,3 % contre 0,55 % par an au niveau national[2]). Sa croissance modeste s'explique par un **solde migratoire déficitaire** (-0,2 %). La forte attractivité des pôles d'enseignement supérieur des régions limitrophes a pour conséquence le départ de la région de 42 % des étudiants picards qui ne s'ensuit pas d'un retour systématique vers celle-ci.

Toutefois, depuis quelques années, **un rééquilibrage des influences économiques** se fait ressentir en particulier avec l'Ile-de-France, où on observe des migrations alternantes et un accès à la propriété des Franciliens en Picardie, mais également avec la région Champagne-Ardenne et la région Nord-Pas-de-Calais, avec lesquelles, outre les flux d'actifs, se développent les partenariats économiques et de recherche, amenant à une **situation d'interdépendance entre ces régions**.

Cela induit des **tensions grandissantes** (périurbanisation, affectation des espaces à des fins économiques ou à la création d'infrastructures, pratiques liées au tourisme, pression foncière, qualité de l'air) **dans l'usage des sols et de l'espace** déjà soumis à des risques divers (risques d'inondation, de manque d'eau de qualité, submersions marines, qualité de l'air), auxquelles s'ajoutent les tendances mondiales du changement climatique et du renchérissement des coûts énergétiques.

Compte tenu de ces enjeux et eu égard à son positionnement géographique avantageux, au sein du nord-ouest européen, le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) de la Picardie met l'accent sur la nécessité de tirer pleinement parti de son positionnement et **d'ouvrir la Picardie** pour favoriser sa compétitivité économique, sa diversification sociale et sa valorisation environnementale, en s'inscrivant dans les réseaux et en développant les échanges. Par ailleurs, le SRADDT oriente sa stratégie pour **impulser une nouvelle approche ville-territoire**, promouvant une organisation territoriale économe en ressources, particulièrement en énergie, développant la mutualisation des fonctions et renforçant l'accessibilité, notamment en transport collectif.

Au regard de ces caractéristiques, l'action régionale vise prioritairement à :

- favoriser la croissance et l'emploi, dans une logique de transition énergétique et d'innovation ;
- placer les jeunes au cœur de l'intervention publique, notamment via le projet éducatif régional global ;
- offrir une bonne qualité de vie aux Picards (transports, logements, services...) ;
- soutenir l'éco-développement.

Ces objectifs seront par ailleurs recherchés dans le cadre d'une politique territoriale renouvelée.

Ces choix stratégiques s'inscrivent pleinement dans les trois priorités de la stratégie Europe 2020, tout en les liants fortement à la cohésion territoriale.

La stratégie retenue pour le PO vise à répondre aux enjeux de la Picardie, tout en intégrant les orientations de la Stratégie Europe 2020 en matière de croissance intelligente, durable et inclusive et en faveur de la cohésion économique, sociale et territoriale. Elle a ainsi pour vocation de répondre principalement à 4 de ses grands objectifs (taux d'emploi, investissement dans la R&D, objectifs 20/20/20 en matière de climat et d'énergie, éducation et formation). La contribution au 5e objectif, lutte contre la pauvreté sera partielle, les actions de ce domaine relevant principalement du PO national FSE.

A. CONTRIBUTION A LA CROISSANCE INTELLIGENTE

L'axe 1 de la stratégie « Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes » a pour vocation de renforcer la recherche, le développement technologique et non technologique et l'innovation sous toutes ses formes, de favoriser la compétitivité des entreprises et d'améliorer l'accès et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Cet axe s'inscrit dans les orientations définies pour la France par la Commission européenne (Position Paper).

Renforcement de la recherche, du développement technologique et de l'innovation sous toutes ses formes

En matière de dépenses en R&D par rapport au PIB, en 2010, la région se situait au 16e rang avec 1,2 % (Source : INSEE 2014). Entre 2003 et 2010, les dépenses ont progressé de 0,1 point par rapport au PIB régional. **L'effort à fournir par la Picardie pour atteindre d'ici 2020 au niveau national le seuil de 3 % du PIB destiné au financement de la R&D doit donc être important.**

La Picardie se caractérise par une recherche privée prépondérante par rapport à la recherche publique : en 2009, 68 % des chercheurs picards se trouvent en entreprises et 80 % des dépenses de recherches et de développement se font au sein des entreprises. La présence de grands groupes et établissements, dans des secteurs de pointe (agro-alimentaire, pharmacie, aéronautique) et de PME-PMI gravitant autour de ces grandes unités contribue à ce résultat, de même que certaines PME-PMI qui ont su évoluer vers des stratégies de niche (serrurerie, robinetterie, mécanique, hydraulique, textiles techniques ou haut de gamme...). Néanmoins, la Picardie doit encore conforter sa recherche publique et renforcer les liens de celle-ci avec les entreprises.

En revanche, la Picardie a su créer une forte interaction entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et la gouvernance territoriale et obtenu de très bons résultats dans des secteurs scientifiques d'excellence : stockage électrochimique de l'énergie, véhicules intelligents, systèmes de systèmes, calcul scientifique intensif et modélisation numérique, chirurgie reconstructrice maxillo-faciale, chimie et raffinerie du végétal.

Les résultats du programme d'investissements d'avenir, l'effort financier des collectivités et en particulier du Conseil régional, la concentration du FEDER ont permis, dans le cadre de la stratégie régionale de l'innovation, d'organiser des filières à fort potentiel et

de démarrer la structuration d'un écosystème propice au transfert de technologie et à l'innovation (réseau régional de centres de transfert dynamique, deux pôles de compétitivité à vocation mondiale, une Agence Régionale de l'Innovation (ARI), une initiative régionale IndustriLab (centre de recherche, de formation et de transfert de technologie), des outils mutualisés pour la recherche, la formation et l'innovation...).

Sur ces bases, la Picardie prévoit de passer d'ici 2020, avec l'aide du FEDER, un nouveau cap afin d'accroître la notoriété et le poids de la recherche publique, de favoriser le transfert de technologies et de soutenir l'innovation, en particulier collaborative, dans les entreprises et ce, en priorité, pour les segments identifiés dans la Stratégie de Spécialisation Intelligente (RIS3) comme ayant déjà démontré des avantages compétitifs ou une réelle opportunité de croissance :

- **Bioéconomie et bioraffineries territorialisées** : avec sa capacité agricole, ses industries agro-alimentaires et agro-industrielles de premier rang et des équipes de recherche fortement orientées vers la valorisation optimisée des agro-ressources, la région Picardie mise sur le développement de bio raffineries de petite taille, implantées en zones rurales, au plus près de la ressource. L'objectif est la valorisation de façon optimale de tous les composants végétaux afin de proposer une large gamme de produits bio sourcés se substituant aux matières fossiles non renouvelables ou apportant de nouvelles fonctionnalités, pour alimenter de multiples marchés. La valorisation des ressources végétales permet aux agriculteurs et aux industriels de la région de rester compétitifs et de s'adapter à la volatilité croissante des prix des matières premières agricoles, tout en limitant l'utilisation des ressources fossiles et en recherchant des procédés industriels plus propres et plus sûrs par la substitution du carbone végétal au carbone fossile. L'enjeu est de poursuivre la dynamique instaurée en concentrant les efforts sur 4 sous-spécialisations :
- alimentation humaine et animale : d'ici à 2050, l'accroissement démographique mondial entraînera une augmentation de 70 % de la demande alimentaire et, notamment, un doublement de la consommation mondiale de viande. En Picardie, les activités agro-alimentaires sont fortement implantées mais cette filière doit innover pour renforcer la compétitivité de ses entreprises et créer plus de valeur ajoutée, garantir la qualité et la traçabilité de ces produits et assurer la transition vers des process de production plus performants écologiquement et énergétiquement.
- agro-industrie et chimie du végétal : forte de son agriculture et de son agro-industrie puissantes associées à une présence majeure de l'industrie chimique sur son territoire, la Picardie est extrêmement bien positionnée pour développer la chimie du végétal comme un élément de diversification des débouchés de la biomasse et des approvisionnements de la chimie, dans le respect de l'équilibre des usages.
- agro-machinisme et agriculture de précision : la Picardie figure au 3ème rang des régions françaises dans ce secteur mais les industriels des agroéquipements doivent faire évoluer leurs produits répondant aux besoins croissants et pointus de

leurs clients pour garantir une agriculture plus performante respectueuse de l'environnement.

- bioénergies / Méthanisation agricole: au regard des compétences scientifiques mobilisables en région sur ce secteur et eu égard au partenariat instauré avec la Champagne-Ardenne, la Picardie est bien placée pour développer le secteur de la méthanisation en alliant recherche, développement d'applications nouvelles, sites de production et offres d'équipements innovants.
- **Mobilité et urbanicité** : urbanicité renvoie ici à la notion de systèmes de systèmes et à la volonté d'assurer tout à la fois un meilleur développement économique de la Picardie, de relever le défi d'une nouvelle mobilité pour ses habitants et les marchandises comme à son ambition de se préparer à la nouvelle donne énergétique, caractérisée par le renchérissement du pétrole, ainsi qu'à la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique. Cette spécialisation s'appuie sur l'identité industrielle de la Picardie dans le but de conforter l'activité et la présence sur le territoire aussi bien d'un tissu d'équipementiers automobiles, ferroviaires et aéronautiques, dotés de centres de recherche et développement que du parc d'énergie électrique d'origine éolienne le plus important de France, ainsi que la myriade de PME sous-traitantes de ces deux secteurs. Le soutien au long cours de la recherche dans ce domaine a notamment permis la labellisation du pôle de compétitivité à vocation mondiale i-Trans, porté par la Picardie et le Nord-Pas de Calais, qui a pour ambition de devenir une référence mondiale pour la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance des systèmes de transports durables. Par ailleurs, la Picardie soutient de longue date la recherche sur le stockage de l'énergie. L'effort entrepris doit donc être poursuivi à travers trois sous-spécialisations :
- la conception et la production de véhicules et sous-ensembles, avec pour objectif le traitement des problématiques de réduction de la consommation énergétique des véhicules et leurs impacts environnementaux, du développement de la fiabilité et de la sécurité des véhicules ainsi que du développement de la performance et de la compétitivité des chaînes de production.
- les matériaux et assemblages innovants pour l'industrie, le bâtiment et les véhicules. L'enjeu est ici la mise sur le marché de matériaux composites haute performance, d'agro-composites pour l'industrie et les véhicules et d'agro-matériaux pour la construction et la rénovation thermique des bâtiments, tout en levant les verrous technologiques sur les processus d'assemblage, comme la robotique, les colles vertes, la technologie par impulsion magnétique (TIM).
- les systèmes énergétiques intelligents. Ceux-ci seront développés à l'échelle d'un bâtiment ou d'un territoire, sur la base de la capacité de la région Picardie à développer la production d'énergie via des sources renouvelables. Ce développement pourra s'appuyer sur les compétences scientifiques existantes en Picardie sur le stockage de l'énergie et la maîtrise des systèmes de systèmes.

A côté de ces domaines de spécialisation déjà ancrés sur le territoire, la Picardie entend soutenir trois spécialisations en émergence :

- **la chirurgie reconstructive au cœur d'un volet santé/technologies.** Les travaux de recherche sont nombreux dans ce domaine depuis la 1^{re} greffe du visage réalisée par une équipe de chirurgie maxillo-faciale du CHU d'Amiens en 2005. L'enjeu est désormais d'une part, de lier la recherche au monde de l'entreprise en développant de nouvelles technologies dans les domaines de la robotique, de l'imagerie **médicale et de l'ingénierie tissulaire** et, d'autre part, de développer un pôle de référence de formation initiale et continue des professionnels de santé par la création d'un plateau de simulation des gestes médicaux, en lien avec le CAP-SimUSanté.
- **les véhicules intelligents et la systémique de la mobilité des voyageurs et marchandises :** la Picardie doit passer à une logique de plus grande fonctionnalité des transports, centrée sur les besoins de l'utilisateur, par le biais de l'optimisation de l'offre permise par l'essor des systèmes d'information et de la combinaison de différents modes de transports (la co-modalité). Si l'amont de la chaîne de valeur (innovation, recherche) de ce secteur apparaît clairement structuré et reconnu (notamment du fait de l'implication forte du pôle I-trans), il reste important que la Picardie accentue son action en termes d'expérimentation sur les territoires et de structuration des entreprises pour que ce secteur soit source de développement économique et créateur d'emplois.
- **l'innovation sociale :** la Picardie dispose d'ores et déjà de politiques et d'outils (institut de recherche, appels à manifestation d'intérêt, fonds de fonds de BPI France...) pour favoriser et expérimenter le développement de l'innovation sociale sur son territoire, elle entend poursuivre ses actions pour encourager le recours transversal à l'innovation sociale dans les projets qui seront notamment développés dans le cadre des axes prioritaires du présent programme.

Enfin, la Picardie a identifié 3 approches transversales qui confortent et consolident les secteurs compétitifs et en émergence accélérant ainsi le passage de la R&D à la mise sur le marché des innovations.

- Intégrer à l'ensemble des domaines de spécialisation, la maîtrise des risques chroniques et accidentels ainsi que leurs impacts environnementaux.
- Développer de nouveaux outils numériques et généraliser leurs utilisations. Maîtriser les systèmes de systèmes.
- Favoriser l'interdisciplinarité et l'apport des sciences humaines et sociales dans l'approche des grands défis sociétaux.

Le choix de l'OT 1 dans la stratégie du PO est donc prioritaire pour permettre le soutien de l'ensemble de ces domaines de spécialisation. Le développement d'outils (plateformes mutualisées, IndustriLab...), parties intégrantes de l'objectif 3 de la S3, permettra, par ailleurs, de renforcer ces secteurs prioritaires.

Dans son premier objectif, la RIS3 met en avant la forte nécessité d'améliorer la gouvernance en matière de recherche et d'innovation et de créer un environnement structuré et complet permettant de faire de l'innovation un processus de développement des entreprises. Pour cela, les liens entre la recherche et le tissu économique régional doivent être renforcés dans tous les secteurs d'activité. Fort de l'expérience de l'ARI, la Picardie a développé un dispositif fédérateur de la politique régionale pour l'innovation, dénommé « **Picardie Technopole** ». Ce dispositif a pour ambition de repositionner, via un marque commune, l'image économique et technologique de la région dans les domaines où elle excelle ; de fournir une palette de services qui soit la plus adaptée possible aux exigences des entreprises, de mailler le territoire picard avec une chaîne d'acteurs permettant le développement des capacités de recherche et d'innovation des entreprises. Cette nouvelle étape a un caractère prioritaire dans la politique régionale de recherche et d'innovation, dans laquelle le FEDER devra jouer un rôle majeur, à travers les OT 1, 2, 3 et 4. Il viendra en appui du renforcement de ce maillage territorial de l'innovation et de la mise en place d'un système de soutien complet et adapté d'accompagnement de proximité des entreprises dans leurs démarches d'innovation et pour chaque étape d'un projet, tout en apportant une attention particulière à la dimension valorisation / maturation, incubation qui reste encore trop faible dans la majorité des projets.

Les partenariats dont la vocation est de créer des liens entre la recherche, l'application pratique d'approches innovantes, les tests grandeur nature (notamment via des démonstrateurs, des Living Labs) seront encouragés à travers le programme.

Amélioration de la compétitivité des entreprises

Malgré sa vulnérabilité à la conjoncture, l'industrie demeure importante pour l'économie régionale (18 % de la richesse régionale et 20 % des emplois et la spécialisation de l'activité agricole dans les grandes cultures[3]), permettant l'implantation d'une industrie agro-alimentaire et agro-industrielle puissante qui demeure un des points forts de l'enrichissement de la région.

La structure économique de la Picardie à forte présence industrielle a pesé sur la croissance de l'emploi et de la valeur ajoutée au cours des dix dernières années. Cette structure tend toutefois à se rapprocher de la moyenne nationale avec un développement conséquent d'entreprises dans le secteur tertiaire. Mais la taille réduite de la plupart des PME régionales, qui sont par ailleurs souvent sous capitalisées, constitue un handicap majeur pour leur compétitivité, car elle limite leur capacité à innover, à répondre aux attentes du marché et à exporter. Par ailleurs, la Picardie souffre d'un manque de culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation. De nombreuses entreprises ont été créées par des entrepreneurs non issus d'un cursus universitaire ou d'écoles spécialisées, non par absence sur le territoire de ces structures de formation mais à cause du départ de la région des jeunes diplômés.

Le défi pour la Picardie, affiché dans la RIS3, est donc de soutenir la dynamique positive de croissance et de préparer les entreprises à la compétition internationale sur les marchés d'aujourd'hui et de demain. Pour relever ce défi, la RIS3 fixe des orientations pour faciliter l'accès des entreprises au financement dans les différentes phases de leur développement, pour renforcer l'adéquation entre les services de soutien à l'innovation

offerts et les besoins des entreprises en termes d'innovation, de croissance et d'internationalisation, mais aussi pour renforcer l'écosystème lui-même afin de créer les conditions locales favorables à l'innovation et à la croissance.

La stratégie du PO FEDER-FSE s'inscrit dans cette logique. Le choix de l'objectif thématique 3 est, par conséquent, prioritaire pour la Picardie et complémentaire de l'action menée dans le cadre de l'OT 1.

L'exploitation commerciale de nouvelles idées issues notamment des démarches de recherche et d'innovation dans les domaines de spécialisation de la RIS3, des orientations régionales en matière d'éco-activités et la nécessité de développer une économie de proximité pour développer l'attractivité des territoires et répondre aux besoins sociaux des populations incitent la Picardie à encourager, dans le cadre du PO, le soutien à l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et l'accompagnement des créateurs d'entreprises dans un objectif de pérennité de leur activité.

Pour accroître la compétitivité des PME, le PO s'attachera à améliorer les conditions d'accès aux marchés financiers des PME au cours des différentes phases de leur vie et le développement de démarches mutualisées (actions partenariales, réseaux d'entreprises – clusters, systèmes productifs locaux, grappes, contrats de filières et de branches – ...) afin de développer et d'améliorer les produits et services spécifiques aux entreprises en termes de marketing, d'innovation.

Amélioration de l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité

L'axe 2 vise à renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion.

La région doit favoriser le déploiement des infrastructures de haut et très haut débit pour à la fois renforcer la productivité, l'attractivité et la compétitivité de l'économie mais aussi pour soutenir l'innovation et l'utilisation de nouveaux usages et services en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC).

S'agissant des infrastructures numériques, l'élaboration d'une stratégie de cohérence régionale sur le numérique et le déploiement, au cours des cinq prochaines années, des trois schémas directeurs d'aménagement numérique départementaux favoriseront un aménagement numérique du territoire équilibré et ambitieux.

En termes d'usages et de services, les entreprises et les commerces de la région doivent encore développer le commerce en ligne et les démarches interactives avec leurs clients. La région compte de véritables « pépites » sur les logiciels libres, les applications de e-santé, de formation à distance ou encore d'administration de réseaux d'infrastructures. La filière numérique reste aujourd'hui modeste, malgré des savoir-faire conséquents.

En termes d'e-administration, les acteurs doivent prolonger le développement de l'infrastructure de données géographiques régionales (GéoPicardie). Cette plate-forme de mutualisation, créée en application de la Directive INSPIRE, a permis d'importantes économies d'échelles et a favorisé le déploiement d'outils facilitant la définition,

l'application et l'évaluation des politiques publiques. Son développement devra également permettre de renforcer la productivité, l'attractivité et la compétitivité des territoires Picards.

Enfin, grâce à un réseau important d'espaces publics numériques / cyber bases (plus de 150 disséminés dans la région), à des structures labellisées "Ordi 2.0" dans chacun des départements, du déploiement d'environnements numériques de travail dans les collèges et lycées, voire d'écoles, la Picardie dispose des moyens nécessaires à l'inclusion numérique, y compris pour les personnes les plus éloignées des TIC. Leur valorisation doit permettre d'éviter la fracture numérique.

D'ici 10 ans près de 70 % des foyers picards seront couverts par la fibre optique. Le passage total à la fibre optique pour tous les Picards est estimé à 30 années, selon les départements concernés. Sur 950 000 prises FTTH (fibre jusqu'au domicile) à créer, 445 760 prises seront à la charge des collectivités. Sur un nombre limité de périmètres restreints présentant des perspectives de développement économique et se fixant un objectif de déploiement du THD de 30 Mbs minimum, le FEDER pourra intervenir de manière conséquente. La participation du FEDER sera, par ailleurs, opportune pour le raccordement dans le cadre d'offres FTTO (Fiber To The Office) des entreprises et des laboratoires de recherche picards et dans le soutien de projets d'envergure régionale visant à augmenter les outils numériques et l'utilisation des contenus numériques pour l'innovation et la compétitivité des entreprises et des structures de recherche.

La mobilisation des fonds du FEDER contribuera également au développement de l'économie numérique, par la structuration de la filière numérique notamment via une grappe d'entreprises (Intelli'N) (dans le cadre de l'axe 1) et par l'accompagnement des acteurs économiques aux mutations numériques en apportant une réponse aux besoins croissants des entreprises, notamment en matière de conception numérique et de modélisation qui apparaissent dans différents segments de spécialisation retenus dans la RIS3 (axe 2).

Au regard de la spécificité rurale très marquée de la Picardie et du fort taux d'exclusion d'une tranche de la population, les TIC doivent participer au renforcement de l'attractivité des territoires et de l'inclusion sociale. Ainsi, le FEDER poursuivra son soutien à l'e-inclusion afin de sensibiliser aux usages numériques, notamment ceux qui en sont les plus éloignés, tout en encourageant le développement de solutions de services à la population (e-santé, e-administration, télé activités...) dans le cadre des démarches territoriales mises en place.

B. CONTRIBUTION A LA CROISSANCE DURABLE

L'axe 3 « Favoriser la mutation vers une économie décarbonée » cible spécifiquement les priorités en lien direct avec l'efficacité énergétique, la préservation du patrimoine naturel, les changements climatiques et les transports durables.

Au-delà des investissements spécifiques réalisés en lien direct avec la croissance durable, l'ensemble des projets soutenus dans le cadre des Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) doit répondre à des critères spécifiques (critères d'éco-conditionnalité) prenant en compte les préoccupations environnementales, de prévention

des risques, de réduction des émissions de CO2 dans l'atmosphère et d'utilisation efficace des ressources. Ce soutien s'inscrit dans la continuité des actions entreprises sur 2007/2013.

Soutien à la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 dans l'ensemble des secteurs

La Commission européenne affiche dans ses recommandations pour la France, l'objectif d'atteindre d'ici 2020, 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, 23 % d'énergie renouvelable et 20 % d'augmentation de l'efficacité énergétique.

La Picardie affiche depuis plusieurs années une ambition forte pour assurer la mutation vers une économie à faible teneur en carbone. En fixant des objectifs en matière de développement des énergies renouvelables, d'efficacité énergétique, de lutte contre et d'adaptation au changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air, le parti pris du Schéma Régional Climat Air-Energie (SRCAE), co-élaboré par l'Etat et le Conseil régional de Picardie, est de contribuer à la compétitivité et à l'attractivité du territoire dans une logique de croissance durable. **Il s'agit pour la Picardie, à l'horizon 2020, de porter à hauteur de 23 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique final et de réduire de 21 % les émissions de GES par rapport à 2007, d'ici 2020.**

Au regard des défis à relever, la RIS3 a retenu dans son second objectif, des thèmes de spécialisation visant à renforcer une économie durable et respectueuse. Ainsi la RIS3 a pour but de favoriser la mutation vers une économie décarbonée de la société. Dès lors, le système productif sera sollicité et devra être accompagné dans sa mutation.

La sélection de l'objectif thématique 4 qui constitue le cœur de l'axe 3 « Favoriser la mutation vers une économie décarbonée » s'avère donc prioritaire et complémentaire à l'OT 1. Il permet ainsi de conforter les travaux de recherche et d'innovation dans ces domaines par des investissements qui favoriseront la diminution des émissions de gaz à effets de serre sur le territoire picard.

Un important potentiel de développement des énergies renouvelables, et plus particulièrement de l'éolien et de la méthanisation, existe en Picardie et de nombreuses actions ont été engagées pour répondre aux objectifs du Grenelle de l'Environnement. Il convient de poursuivre, avec l'appui du FEDER, dans cette voie afin que l'économie régionale, s'appuyant progressivement sur ses ressources locales, soit ainsi moins soumise aux impacts de la volatilité des prix des énergies fossiles. Cela engendre la nécessité d'un soutien à la structuration de véritables filières en région, notamment dans le secteur de l'éolien auquel pourra répondre le PO FEDER dans le cadre de l'axe 3.

En 2007, les émissions de GES étaient de 15,833 millions de teqCO2 en Picardie (14,024 millions en tenant compte des émissions évitées grâce au stockage de carbone). Le secteur du bâti représente un quart des émissions régionales, le secteur résidentiel représentant les 2/3 des émissions du bâti. Les besoins en matière de rénovation thermique sont importants. Cumulée à la faiblesse des revenus, la mauvaise qualité thermique des logements et le coût croissant de l'énergie placeraient près de 140 000

ménages en situation de précarité énergétique, consacrant plus de 10 % de leurs revenus au chauffage.

Le parc de logement picard (comportant une part de maisons individuelles un peu plus élevé qu'à l'échelle nationale) ayant été construit à 70 % avant la réglementation thermique de 1975, les besoins en matière de rénovation thermique sont conséquents. Le PO contribuera à l'objectif de rénovation de 13 000 logements par an d'ici 2020, fixé dans le cadre du Schéma Régional Climat Air Energie, visant 3 000 logements du parc public et 10 000 logements du parc privé. Face à un tel enjeu, le PO permettra de soutenir la rénovation thermique des logements sociaux, du parc privé en masse (y compris via de l'ingénierie financière) et des projets démonstrateurs sur les bâtiments.

Par ailleurs, dans le secteur de l'artisanat du bâtiment, le SRCAE a identifié des besoins considérables pour tenir les objectifs en matière de réhabilitation énergétique du parc de logement (public et privé). Des investissements, notamment par le biais d'actions collectives structurantes devront consolider la filière d'artisans et d'entreprises compétentes, déjà présente localement. La rénovation thermique d'un nombre important de logements représente à cet égard une véritable opportunité pour pérenniser cette filière et accélérer la transition énergétique des territoires.

En outre, l'objectif de la Picardie pour la période 2014-2020 est de poursuivre le déploiement de nombreuses initiatives pour faire que ce qui est aujourd'hui perçu comme des « contraintes environnementales » devienne, pour la région et ses entreprises, un avantage concurrentiel. Elle s'attachera à travers ce programme à venir en appui aux entreprises picardes pour les aider à s'engager dans une amélioration de l'efficacité carbone de leur process industriel afin de concilier, sur l'ensemble de leur chaîne de production, performance économique et économies d'énergie. Comme le préconise le Schéma Régional Climat Air Energie, l'accent sera mis dans le PO sur les gains mobilisables sur les usages transverses de l'énergie (non liés au process de production).

Le secteur des transports est responsable de 25 % des rejets de CO₂. L'utilisation ultra-majoritaire du mode routier a des conséquences sur le bilan environnemental et énergétique de la région. La Picardie est, en effet, devenue l'une des trois premières régions françaises où les navettes domicile-travail sont les plus longues, entraînant ainsi une forte dépendance à la voiture et aux énergies fossiles (80 % des trajets sont réalisés en voiture), voire une fragilité financière pour certains ménages. Le FEDER aura pour but de soutenir les projets de mobilité durable, permettant à la fois une réduction des émissions de gaz à effet de serre et une diminution de la consommation énergétique. Conformément aux recommandations de la Commission pour la France, l'utilisation du FEDER sera concentrée essentiellement sur l'amélioration des transports du quotidien en s'appuyant sur une logique de réseaux alternatifs à la voiture et de développement de services à la mobilité permettant de diminuer l'impact de l'usage de la voiture. Le FEDER sera mobilisé pour soutenir le développement des transports alternatifs en milieu urbain et périurbain.

L'axe 4 « Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie » vise à mobiliser le FEDER sur des enjeux régionaux forts en matière de risques et de patrimoine naturel.

Favoriser l'adaptation aux changements climatiques, la prévention et la gestion des risques

De par la caractéristique de sa géographie et l'occupation du sol, la Picardie est intrinsèquement concernée par plusieurs risques naturels sur l'ensemble de son territoire (urbain, rural et littoral) :

- submersions marines, érosions du trait de côte, mouvements de terrain sur falaise (côte picarde),
- inondations par débordement de cours d'eau (Somme, Bresle, Authie, Aisne, Oise), remontées de nappe, ruissellements et coulées de boue (39 % des communes picardes sont classées en « risque majeur » pour le risque inondations),
- mouvements de terrain par effondrement, affaissement, glissements, tassement de cavités souterraines (8 communes picardes sur 10 sont concernées).

Les conséquences de ces risques récurrents pour les territoires se mesurent en termes de sécurité des personnes et des biens, en termes financiers et impliquent des changements importants de pratiques.

A titre d'exemple, l'impact économique des inondations de 2001 a été particulièrement important, tant pour les collectivités territoriales, les entreprises que pour les particuliers (dommages estimés à 200 millions d'€ (valeur 2001)). Cela avait d'ailleurs conduit la CE à allouer une dotation FEDER spécifique à la région.

Le littoral picard est soumis à des évolutions naturelles, amplifiées par les changements climatiques, par les pressions croissantes sur les ressources et l'espace et par les changements d'usage des territoires côtiers. Cette évolution du littoral a des incidences sur les écosystèmes côtiers, sur la sécurité des personnes et des biens et plus généralement sur les activités humaines.

Les catastrophes naturelles, provoqués par des aléas difficilement réductibles, sont bien souvent aggravées par un dysfonctionnement des milieux naturels causé par une occupation du sol inadaptée, qu'il est nécessaire de corriger. Au-delà de la recherche de la réduction de l'aléa, il est essentiel de renforcer l'action sur la réduction de la vulnérabilité des territoires, notamment par des principes d'aménagement adapté.

De plus, ces aléas risquent d'être amplifiés par le changement climatique (sécheresse, pluies intenses, montée du niveau de la mer) dont les conséquences devraient se mesurer avant 2050. Ceci implique une réaction désormais rapide de la société, notamment en matière de recherche d'adaptation de l'urbanisme et des activités.

L'action des politiques publiques dans ce domaine relève d'une priorité élevée. La mobilisation du FEDER permettra d'aller au terme de certains projets, qui doivent être échelonnés au vu de l'importance des engagements financiers demandés aux collectivités et du temps nécessaire à la maturation d'approches novatrices pour le traitement des risques (recul maîtrisé, relocalisation des biens...). D'autre part, il s'agit également de pouvoir en lancer de nouveaux, soit pour répondre à un risque récemment connu (par

exemple, sur le bassin versant de la Verse), soit pour concrétiser des démarches de réflexion lancées lors de la programmation antérieure (cas du lancement du PAPI littoral picard).

Protéger l'environnement et encourager l'utilisation durable des ressources

La pression foncière et les évolutions des pratiques agricoles font peser des risques importants et qui s'accroissent depuis dix ans sur les espaces naturels, la diversité biologique et les paysages.

La conjonction de ces phénomènes a un impact sur la dégradation ou la disparition des continuités écologiques et génère des difficultés croissantes pour que les espèces puissent migrer d'un réservoir de biodiversité à un autre.

La biodiversité s'appauvrit depuis plusieurs années : la régression des plantes est très rapide et la situation des animaux est jugée « alarmante ». Le littoral picard et les nombreuses zones humides représentent des territoires particulièrement sensibles mais c'est une diversité d'habitats naturels complémentaires (pelouses calcicoles, landes, forêts ...) qu'il faut sauvegarder (disparition de 90 % des pelouses et des landes en moins de 100 ans). Les milieux aquatiques souffrent d'une détérioration des lits majeurs et mineurs. La qualité de l'eau, notamment potable, est fragilisée par les polluants rejetés par les activités humaines (15 % des pertes d'espèces dues à l'évolution de la qualité des milieux aquatiques).

Bien que les maîtrises foncières et d'usage des espaces les plus patrimoniaux par des gestionnaires spécialisés aient montré leur efficacité, le développement et la valorisation d'un réseau de sites protégés et gérés reste incontournable pour enrayer cette perte de biodiversité.

De plus, l'intégration renforcée des enjeux environnementaux par les activités sylvicoles et agricoles ou encore par les projets d'aménagement (infrastructures, développement urbain) reste un enjeu majeur pour lequel subsistent de fortes marges de progrès.

Or, tous ces espaces naturels fournissent des services socio-économiques encore sous évalués. Parmi les plus évidents, on peut citer leur participation à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité (touristique notamment) du territoire.

Outre la protection et la mise en valeur des espaces naturels remarquables (réservoirs de biodiversité) et des paysages typiques, un nouveau champ d'action très important s'ouvre depuis peu : le renforcement ou la recréation des corridors écologiques, que ce soient des milieux terrestres ou aquatiques. Ceci est notamment mis en œuvre par le Schéma régional des continuités écologiques (SRCE) qui est en cours de définition et qui donnera lieu à un plan d'action.

Conformément aux recommandations de la Commission pour la France (cf. le Position Paper qui souligne la nécessité de soutenir la biodiversité), l'intervention du FEDER visera le renforcement des continuités écologiques, le maintien ou la restauration, en particulier pour les espèces animales et végétales considérées comme rares, la consolidation / extension du réseau de sites préservés et valorisés, l'amélioration de la

prise en compte de la diversité des services rendus par certains territoires (conciliation de la production agricole avec le maintien de paysages de qualité et d'une biodiversité remarquable, maintien de la fonction nourricière pour le milieu marin des estuaires,...) et le renforcement de la valorisation touristique du patrimoine naturel par des aménagements et une promotion adaptés, l'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau et la protection des zones humides.

Dans une logique de concentration des fonds, des priorités de mobilisation du FEDER seront déterminées (ex. : coteaux calcaires et forêts patrimoniales pour les milieux terrestres, traitement de la continuité longitudinale (piscicole et sédimentaire), de la continuité transversale et de zones humides de très grande fragilité dans le domaine des milieux aquatiques)

C. CONTRIBUTION A LA CROISSANCE INCLUSIVE

En matière de politique d'emploi et de formation, la période 2014-2020 va correspondre, en France, à la montée en puissance du concept de formation tout au long de la vie, notamment par la traduction de l'accord national interprofessionnel (ANI) dans les lois de décentralisation et la réforme de la formation professionnelle qui y est associée. Le rôle des Régions y sera réaffirmé et renforcé, impliquant également la nécessité d'un dialogue avec les partenaires sociaux. Ce dialogue renouvelé doit permettre que le compte personnel de formation devienne une sorte de « colonne vertébrale » du droit à la formation (initiale, initiale différée ou continue) pour chaque personne. Celui-ci doit être à la fois au service de l'épanouissement personnel (au sens de la promotion sociale) et de la compétitivité des entreprises.

Les axes 5 « Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes Picards par la formation tout au long de la vie et par l'acquisition de compétences » et 6 « Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences » s'inscrivent dans cette perspective. En articulation avec le PO national FSE, ils contribueront à l'atteinte des objectifs fixés dans la stratégie Europe 2020, ayant pour but de porter à 75 % le taux d'emploi des 20 à 64 ans d'ici 2020.

Le contexte picard amène à prendre les orientations suivantes :

Investissement dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie

En Picardie, le **niveau de formation et de qualification des Picards est en retrait par rapport aux moyennes nationales, malgré une dynamique partagée en faveur de l'enseignement et de la formation**. Si la plupart des indicateurs de l'éducation montre un niveau de formation des Picards globalement en progression, le niveau de formation et de qualification de la population reste assez faible : la part des pas ou peu diplômés, au sein de la population des 20-24 ans non scolarisée est passée de 30 % en 1999 à 24,9 % en 2010 (INSEE).

Le taux de scolarisation dans le secondaire des jeunes de 16 à 14 ans a baissé de 4,37 points entre 1999 et 2008 (soit la 3e plus forte baisse du territoire métropolitain) et en

2009, la Picardie a enregistré le plus fort taux métropolitain de sortie avant la fin de second cycle du secondaire (11,5 %).

36,1 % de la population âgée de 30 à 34 ans dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur (43,4 % en France en 2010). Les nouveaux bacheliers continuent d'être les moins nombreux en Picardie à poursuivre des études supérieures l'année suivante (72,9 % contre 74,5 % en France).

Cela explique deux handicaps pour la région : le taux d'illettrisme des jeunes particulièrement élevé (8,1 % des jeunes Picards contre 4,8 % des jeunes métropolitains) et la part de sans diplôme dans la population active qui dépasse la moyenne nationale. Des réponses institutionnelles sont apportées pour répondre à ces besoins : développement des internats d'excellence, développement de la formation par alternance dont l'apprentissage, développement d'un réseau d'établissements supérieur et de recherche et d'une offre de formation d'excellence (création de pôles d'excellence des formations professionnelles, création d'une université numérique...). Malgré les efforts fournis, ces politiques doivent encore être consolidées et développées. L'apprentissage demeure au 15^e rang des régions pour ce qui concerne les effectifs inscrits en apprentissage et la situation est plus défavorable aux filles.

La mobilisation de FSE, à travers les objectifs thématiques 8 et 10 doit donc permettre de conforter, voire d'accélérer la tendance concernant la croissance du niveau de formation des Picards.

Il s'agit donc à la fois d'agir sur :

- la réduction des sorties sans qualification chez les jeunes en difficultés et en échec scolaire. Ceci peut se faire par le développement de méthodes innovantes d'apprentissage notamment par l'utilisation des TIC et la promotion de solutions alternatives à l'enseignement classique, permettant à des personnes sans qualification et éloignées du système éducatif d'acquérir des connaissances de base.
- la construction de parcours professionnels tout au long de la vie afin d'éviter les interruptions et être en adéquation avec les secteurs économiques de la région. Plusieurs leviers doivent être activés à cette fin. Ceci doit se concrétiser par la mise en place d'actions contribuant à la fois à agir en amont auprès des personnels d'orientation et d'information, auprès des jeunes scolarisés pour leur faire découvrir les métiers de leur région et à la fois au niveau de chaque habitant, que ce soit pour l'acquisition de savoirs de base ou pour élargir leurs compétences en tant que salariés et les adapter aux évolutions économiques régionales.

Avec la mise en place de telles actions, la Picardie pourra donc contribuer :

- à l'objectif de réduction du taux d'abandon scolaire de 10 % de la stratégie Europe 2020,
- à l'objectif d'atteindre un taux d'emploi de 75 % pour les 20-64 ans, par le biais d'une augmentation du niveau de qualification et d'une meilleure adaptabilité au regard des évolutions du contexte économique régional.

Promotion de l'emploi et soutien à la mobilité professionnelle

La situation de l'emploi est durablement préoccupante en Picardie avec en 2012, 66,9 % de la population régionale âgée de 20 à 64 ans occupant un emploi (69,3 % pour la France, selon Eurostat).

Les effets de la crise économique de 2008 et la situation économique depuis août 2011 ont fortement contribué à la hausse des demandeurs d'emploi (augmentation d'environ 46 % du nombre de demandeurs d'emploi entre 2008 et 2012). Cette hausse, sur un an, concerne davantage les hommes (10,5 %) que les femmes (9,7 %). La demande d'emploi se situe à un niveau élevé en Picardie et le taux de chômage y est structurellement et durablement supérieur à la moyenne nationale (entre 1 et 1,5 point) avec des situations très contrastées selon les zones d'emploi.

L'accroissement du taux d'emploi pour les 20-64 ans est une priorité du PO national FSE. La Picardie envisage la mobilisation du FSE dans son PO régional, au titre de l'objectif thématique 8 pour diminuer le nombre de jeunes Picards qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation. Cela passe par l'intégration dans des parcours d'insertion professionnelle tout en leur apportant un accompagnement personnalisé et un renforcement des compétences tout au long de la vie.

Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté

La Picardie est confrontée à des difficultés sociales fortement accentuées par la crise économique, 15,3 % des Picards (contre 14,1 % des métropolitains) vivent en deçà du seuil de pauvreté (fixé à 60 % du niveau de vie médian), ce qui fait que la Picardie est la 6e région la plus pauvre de France, avec cependant de fortes disparités infrarégionales.

Si le PO national FSE a vocation à contribuer directement à l'objectif de la Stratégie Europe 2020 de réduction du nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale, le PO FEDER/FSE régional y contribuera en intervenant notamment sur la réduction de la précarité énergétique dans le cadre de l'objectif thématique 4 et en permettant à des personnes sans qualification d'accéder à l'emploi, par le biais de l'objectif thématique 10.

De plus, l'accroissement des personnes en situation de précarité (et notamment des familles monoparentales), le vieillissement démographique, en particulier dans les zones rurales, implique une évolution dans l'offre de services, tant dans son contenu que dans les modalités de prestations et du développement de modèles économiques basés sur l'économie sociale et solidaire.

Le PO FEDER-FSE sera donc mobilisé au titre de l'objectif thématique 9 afin de soutenir les nouveaux secteurs comme celui de l'ESS ou des services à la population.

D. CONTRIBUTION A LA COHESION TERRITORIALE

La Picardie développera, dans le cadre de son PO FEDER-FSE, une approche territoriale intégrée permettant de prendre en compte les territoires urbains, dans une approche transversale. Cette démarche a vocation à développer, sur la base d'enjeux identifiés, des

stratégies présentant les perspectives de développement, les modalités d'animation et de gouvernance des territoires. Ces stratégies devront être en cohérence avec les priorités de la Stratégie Europe 2020.

Ces approches territoriales feront l'objet d'une sélection en comité régional de programmation selon des critères préalablement définis. Ils mobiliseront des crédits sur la base d'appels à projets pluriannuels qui seront lancés périodiquement au cours du programme. Les crédits mobilisables émaneront des différentes priorités d'investissement mobilisées sur le PO (cf. section 4).

Le développement urbain durable

L'armature régionale est composée de 31 aires urbaines et de 5 aires dont les pôles sont situés dans les régions périphériques. Cinq agglomérations seulement dépassent les 50 000 habitants. La capitale picarde (150 000 habitants) reste relativement isolée dans un espace très rural et ne présente pas les caractéristiques d'une véritable métropole.

Les pôles urbains tiennent leur force de leur périphérie. Le phénomène de périurbanisation est en forte croissance. Entre 1999 et 2008, le nombre des Picards habitant dans un espace de ce type a crû de 26 %. Les villes centres des agglomérations n'ont pas connu l'essor enregistré en France, alors que la majorité des campagnes picardes connaît des évolutions démographiques positives.

7 % de la population régionale habite dans l'une de **21 Zones Urbaines Sensibles** présentes dans 10 agglomérations urbaines. Le revenu fiscal moyen par unité de consommation est plus faible dans les ZUS picardes que dans l'ensemble des ZUS de province. Elles se caractérisent, par ailleurs, par une population plus jeune et par des demandeurs d'emploi plus jeunes, moins qualifiés que la moyenne des ZUS de province. Le chômage de longue durée y est aussi plus présent.

La Région Picardie, au travers de son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires (SRADDT) et de son Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), préconise le renforcement des centralités des agglomérations picardes et le développement des complémentarités entre celles-ci. Il s'agira en particulier de soutenir l'émergence de projets intégrés au niveau des quartiers de gare des principales villes picardes. Outre les enjeux en terme de densification, l'émergence d'une problématique régionale autour des quartiers de gares questionne en effet le nouveau rôle des équipements et des fonctions, porteurs de centralité, de nouvelles portes urbaines, et d'accueil potentiel de nouveaux services.

Au travers du concept de « métropole en réseau », le SRADDT a pour objectif de renforcer une accessibilité aux services et aux fonctions urbaines pour l'ensemble des Picards. Dès lors, ce dernier a vocation à améliorer la cohésion sociale entre les territoires picards et notamment dans sa dimension urbaine.

Pour cela, **il est envisagé de mettre en place, dans les zones identifiées comme prioritaires, des Programmes Urbains Intégrés Durables (PUID) par le biais d'un Investissement Territorial Intégré s'appuyant sur les différents axes du PO FEDER/FSE.** Ces PUID permettront la mise en place d'actions favorisant le

renforcement du lien agglomérations et quartiers prioritaires, et du lien agglomérations et centralité.

Il s'agira de concilier les actions vers les quartiers populaires avec les dynamiques métropolitaines dans leur globalité.

[1] Données INSEE Picardie 2014, *La population des territoires de Picardie au 1er janvier 2011*

[2] INSEE TEF édition 2011

[3] INSEE octobre 2013, *Atlas du système productif*

1.1.2 A justification for the choice of thematic objectives and corresponding investment priorities having regard to the partnership agreement, based on an identification of regional and, where appropriate, national needs including the need to address the challenges identified in relevant country-specific recommendations adopted in accordance with Article 121(2) TFEU and the relevant Council recommendations adopted in accordance with Article 148(4) TFEU, taking into account the ex-ante evaluation.

Table 1: Justification for the selection of thematic objectives and investment priorities

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
01 - Strengthening research, technological development and innovation	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest	• Position Paper : dépenses en R&D à hauteur de 3% du PIB. • Objectif national PNR : 3% du PIB et mise en place du Pacte National pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Picardie : • Faible part de la recherche publique. • Recherche privée prépondérante à la recherche publique mais un faible niveau d'innovation porté par les entreprises.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
01 - Strengthening research, technological development and innovation	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies	• Un réseau de centres de compétences technologiques non négligeable et des structures de transferts de technologies efficaces mais un faible développement des démarches d'innovation collectives • Quelques secteurs économiques innovants bien représentés et deux pôles de compétitivité à vocation mondiale.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
02 - Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy	• Objectif Europe 2020 : 30Mb/s pour tous et 50 Mb/s pour 50 %, THD pour tous en 2022 (50 % en 2017). • Plan national « très haut débit » vise à proposer la fibre optique pour 70 % des foyers d'ici 2012, et pour 100 % d'ici 2025. Picardie : • Schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN) départementaux pour les infrastructures très haut débit (fibre optique) ou la montée en débit. • Près de 47 % des prises FTTH à la charge des collectivités. • Des secteurs de pointe fortement nécessiteux de THD
02 - Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT	• Des secteurs de pointe fortement nécessiteux de THD • Un tissu de PME en retard sur l'équipement logiciel (libre) et l'appropriation des TIC.
02 - Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health	• Une culture de l'innovation trop modeste dans la population. • Des potentialités fortes en matière de e-éducation, e-formation et e-administration.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
03 - Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF)	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators	• Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Picardie • Ecart de croissance entre la Picardie et la France atteint 14 points en onze ans. • Faible nombre de création d'entreprises innovantes. • Culture de l'entrepreneuriat faiblement développée. • Potentiel de création d'entreprises pour répondre aux nouveaux besoins des populations.
03 - Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF)	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes	• Faible nombre d'ETI. • Faible capacité d'internationalisation des PME picardes. • Des filières au potentiel de développement élevé à conforter: aéronautique, agriculture et agro-industrie (avec des structures plus compétitives que la moyenne française), logistique et transport, tourisme, ESS...

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources	• Objectif Europe 2020 : réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport à 1990. • Objectif national PNR : - 14 % (2005-2020). Picardie : • Schéma régional climat air énergie. • Production d'énergie à 88 % d'origine renouvelable, mais ne couvre que 10 % de la consommation régionale - A horizon 2020, objectif de porter à hauteur de 23 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique final, ce qui correspondrait donc à en produire environ 1 Mtep. • Potentiel pour développer de véritables filières notamment dans le secteur de l'éolien.
04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	4b - Promoting energy efficiency and renewable energy use in enterprises	• Plan régional environnement et entreprises à conforter.
04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector	• Parc de logement ancien – Objectif du SRCAE : passer à 13 000 logements en rénovation basse consommation par an . • Besoin de structurer la filière des artisans du bâtiment pour répondre à la demande en rénovation thermique.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures	Besoins importants en matière de mobilité durable (notamment du fait de la périurbanisation du territoire et de sa multipolarité).
05 - Promoting climate change adaptation, risk prevention and management	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems	- Position Paper : prévention et gestion des risques ; tels que risques d'érosion, lutte contre la sécheresse, la prévention des inondations, gestion des risques en zones rurales et zones côtières. - Plan national d'adaptation au changement climatique. Picardie - Des risques naturels présents, aggravés par le changement climatique (39 % des communes classées en risque majeur pour les inondations) - Région concernée par l'application de la directive cadre inondation transposée depuis par la loi Grenelle 2 - Des plans qui déclinent de manière partagée entre l'Etat et les collectivités les orientations européennes et régionales (PPRI, PAPI, SRCAE, PCET...). - Le confortement des continuités écologiques à travers le SRCE et son plan d'action sont des éléments d'adaptation aux changements climatiques à venir puisqu'il doit favoriser les possibilités de migration des espèces. - Problème d'érosion du trait de côte.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
06 - Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure	• Position Paper : transition vers une économie soucieuse de l'environnement (protection de l'environnement et notamment de la biodiversité). • Stratégie nationale pour la biodiversité. Picardie : • Une érosion de la biodiversité qui n'a pas été enrayerée depuis 2007 en dépit des mesures de protections. • Un mitage de l'espace et une consommation foncière portant atteinte aux paysages (bocages notamment) et fragilisant les continuités écologiques.
06 - Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures	• Une image de la ville et notamment de certains quartiers détériorée. • Plus de 300 friches d'activités recensées. • Des potentiels de reconversion intéressants pour le développement économique de la région.
08 - Promoting sustainable and quality employment and supporting labour mobility	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (ESF), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee	

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
08 - Promoting sustainable and quality employment and supporting labour mobility	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee	• Objectif Europe 2020 : un emploi pour 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans (PNR). Picardie : • En 2012, 66,9 % de la population régionale âgée de 20 à 64 ans occupe un emploi. • Taux de chômage structurellement et durablement plus élevé que la moyenne nationale. • Nécessité de sécuriser le parcours des créateurs et repreneurs d'entreprises.
09 - Promoting social inclusion, combating poverty and any discrimination	9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services	• Objectif Europe 2020 : réduction d'au moins 20 millions du nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale. Picardie : • Plus faible densité médicale de France métropolitaine. • Revitalisation urbaine à conforter.
09 - Promoting social inclusion, combating poverty and any discrimination	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas	• En 2010, 15,3 % des Picards vivent en deçà du seuil de pauvreté. • Accroissement des personnes en situation de précarité et notamment des femmes assumant le rôle de chef de famille.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
09 - Promoting social inclusion, combating poverty and any discrimination	9v - Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment	Potentiel de l'ESS pour le développement économique de la région et la cohésion territoriale à consolider
10 - Investing in education, training and vocational training for skills and lifelong learning	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences	- Objectif Europe 2020 : Abaissement du taux de décrochage scolaire à moins de 10 % ; objectif PNR : 9,5% - Objectif Europe 2020 : Un diplôme de l'enseignement supérieur pour au moins 40 % de la population âgée de 30 à 34 ans ; Objectif national PNR : 50% Picardie : - Part des pas ou peu diplômés, au sein de la population des 20-24 ans non scolarisée est passée de 30 % en 1999 à 24,9 % en 2010 - Plus fort taux de sortie avant la fin du cycle secondaire (11,5%). 36,1 % de la population âgée de 30 à 34 ans dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur (43,4 % en France en 2010)

1.2 Justification for the financial allocation

Justification for the financial allocation (Union support) to each thematic objective and, where appropriate, investment priority, in accordance with the thematic concentration requirements, taking into account the ex-ante evaluation.

La stratégie picarde du PO FEDER-FSE 2014-2020 décline l'objectif général de sa stratégie en 7 axes majeurs (et 2 axes d'assistance technique) s'articulant autour de 7 objectifs thématiques du FEDER (répartis entre 16 priorités d'investissement) et sur 3 objectifs thématiques du FSE (répartis sur 3 priorités d'investissement) :

- Axe 1 : développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes (OT 1 et 3)

- Axe 2 : l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion (OT 2)
- Axe 3 : favoriser la mutation vers une économie décarbonée (OT 4)
- Axe 4 : composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie (OT 5 et 6)
- Axe 5 : améliorer l'insertion professionnelle des jeunes Picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences (OT 8)
- Axe 6 : favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences (OT 9 et 10)
- Axe 7 : favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables (OT 9)
- Axe 8 : assistance technique FEDER
- Axe 9 : assistance technique FSE

La Picardie a choisi de concentrer 82,9 % (hors assistance technique) des crédits du FEDER sur les objectifs thématiques 1, 2, 3 et 4, dont 24 % sur ce dernier objectif, relatif au soutien de la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 dans l'ensemble des secteurs.

Ces priorités s'articulent par ailleurs avec les priorités du PO national FSE, du Programme de Développement Rural FEADER et du FEAMP. La contribution de la Picardie à la Stratégie Europe 2020 ne se limite pas à l'utilisation des Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI), mais prend par ailleurs en compte l'ensemble des politiques régionales mises en place.

Table 2: Overview of the investment strategy of the operational programme

Priority axis	Fund	Union support (€)	Proportion of total Union support for the operational programme	Thematic objective / Investment priority / Specific objective	Common and programme-specific result indicators for which a target has been set
1	ERDF	93 000 000,00	31.10%	▼ 01 - Strengthening research, technological development and innovation ▼ 1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest ▼ 1 - Accroître la notoriété et le poids de la recherche publique, en particulier dans les domaines de la spécialisation intelligente dans une optique de développement des entreprises par l'innovation ▼ 1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies ▼ 2 - Accroître le travail collaboratif entre partenaires publics et privés, en particulier dans les domaines de spécialisation, pour accélérer la mise sur le marché des produits, procédés et services issus de cette R&D collaborative ▼ 03 - Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF) ▼ 3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators ▼ 3 - Renforcer l'entrepreneuriat et la pérennité des entreprises créées dans les différents secteurs ▼ 3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes ▼ 4 - Accroître la compétitivité des entreprises picardes en agissant sur trois leviers complémentaires de l'innovation : le renforcement de la structure financière, le développement à l'international et les collaborations interentreprises	[IR3, IR4, IR1, IR2, IR5]
2	ERDF	33 000 000,00	11.04%	▼ 02 - Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies ▼ 2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption	[IR7, IR9, IR8]

Priority axis	Fund	Union support (€)	Proportion of total Union support for the operational programme	Thematic objective / Investment priority / Specific objective	Common and programme-specific result indicators for which a target has been set
				of emerging technologies and networks for the digital economy ▼ 5 - Déployer les infrastructures très haut débit pour permettre la compétitivité de l'économie picarde ▼ 2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT ▼ 6 - Augmenter l'usage des services numériques par les entreprises et les structures de recherche ▼ 2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health ▼ 7 - Permettre une meilleure inclusion numérique de la population picarde par l'utilisation des TIC dans la formation et le déploiement de nouveaux services	
3	ERDF	53 000 000,00	17.73%	▼ 04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors ▼ 4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources ▼ 8 - Accroître l'exploitation des potentiels de production d'énergies renouvelables ▼ 4b - Promoting energy efficiency and renewable energy use in enterprises ▼ 9 - Accroître l'efficacité énergétique et l'optimisation des flux de matières premières dans les entreprises ▼ 4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector ▼ 10 - Améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments (habitat et tertiaire public) et dans les infrastructures publiques ▼ 4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures ▼ 11 - Accroître l'accès à la mobilité durable, en particulier dans les territoires mettant en place une stratégie intégrée	[IR13a, IR13b, IR12, IR11, IR10]
4	ERDF	22 000 000,00	7.36%	▼ 05 - Promoting climate change adaptation, risk prevention and management ▼ 5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems ▼ 12 - Diminuer la vulnérabilité des territoires ainsi que des milieux naturels aquatiques, maritimes et terrestres aux risques naturels (inondations, submersions marines, effondrements de terrain) et au	[IR14, IR15, IR16]

Priority axis	Fund	Union support (€)	Proportion of total Union support for the operational programme	Thematic objective / Investment priority / Specific objective	Common and programme-specific result indicators for which a target has been set
				changement climatique ▼ 06 - Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency ▼ 6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure ▼ 13 - Renforcer la protection et la valorisation sociale et économique du réseau d'espaces naturels de forte valeur patrimoniale et la contribution de la Picardie à la conservation des espaces d'intérêt européen ▼ 6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures ▼ 14 - Requalifier et améliorer l'image des espaces urbains délaissés ou paupérisés	
5	YEI	14 400 000,00	4.82%	▼ 08 - Promoting sustainable and quality employment and supporting labour mobility ▼ 8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee ▼ 15 - Accroître le nombre de jeunes picards qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation, intégrant des parcours d'insertion professionnelle	[CR01, CR02, CR03, CR04, CR05, CR06, CR07, CR08, CR09, CR10, CR11, CR12]
6	ESF	60 400 000,00	20.20%	▼ 09 - Promoting social inclusion, combating poverty and any discrimination ▼ 9v - Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment ▼ 18 - Augmenter les créations et le taux de survie des entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) ▼ 10 - Investing in education, training and vocational training for skills and lifelong learning ▼ 10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences ▼ 16 - Augmenter le nombre de demandeurs d'emplois intégrant des actions de qualification pour une insertion durable ▼ 17 - Accroître la qualification des demandeurs d'emplois par une offre de formation qualifiante répondant	[IS, CR02]

Priority axis	Fund	Union support (€)	Proportion of total Union support for the operational programme	Thematic objective / Investment priority / Specific objective	Common and programme-specific result indicators for which a target has been set
				aux besoins de l'économie régionale	
7	ERDF	15 000 000,00	5.02%	▼ 09 - Promoting social inclusion, combating poverty and any discrimination ▼ 9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services ▼ 19 - Améliorer l'accès aux services de proximité des populations vulnérables notamment dans les quartiers paupérisés ▼ 9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas ▼ 20 - Contribuer à l'inclusion sociale des personnes vulnérables en améliorant leurs conditions d'hébergement et d'accès au logement	[IR18, IR17]
8	ERDF	5 700 000,00	1.91%	21 - Accompagner les autorités impliquées dans la mise en œuvre du programme opérationnel picard 22 - Fournir une aide à l'ingénierie adaptée aux territoires picards	[]
9	ESF	2 500 000,00	0.84%	23 - Accompagner les autorités impliquées dans la mise en œuvre du programme opérationnel picard	[]

2. PRIORITY AXES

2.A DESCRIPTION OF THE PRIORITY AXES OTHER THAN TECHNICAL ASSISTANCE

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	1
Title of the priority axis	Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

Le regroupement au sein de l'axe 1 de l'objectif 1 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation » et de l'objectif 3 « Améliorer la compétitivité des entreprises » permet à **la Picardie d'avoir une approche globale du processus d'innovation, de l'idée à la mise sur le marché, et implique l'ensemble des acteurs de cette chaîne.**

Cet axe est en étroite cohérence avec la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) qui vise à atteindre une croissance intelligente, durable et inclusive en se positionnant sur un nombre limité de spécialisations, correspondant aux forces des acteurs picards et représentant un potentiel d'activités économiques et de création d'emplois ainsi qu'une capacité d'innovation aussi bien technologique que sociale ou organisationnelle.

Ces spécialisations s'appuient sur des domaines où la Picardie a déjà démontré une avance et concentré ses efforts. Ces domaines de spécialisation sont :

- bioéconomie et bioraffineries territorialisées :
 - alimentation humaine et animale,
 - agro-industrie et chimie du végétal,
 - agro-machinisme et agriculture de précision,
 - bioénergies / méthanisation agricole.

(en articulation avec le PDR FEADER).

- mobilité et « urbanicité » :
 - conception et production de véhicules et sous-ensembles,
 - matériaux et assemblages innovants pour l'industrie, le bâtiment et les véhicules,
 - systèmes énergétiques intelligents.

D'autres spécialisations constituent aujourd'hui des domaines encore en maturation et feront l'objet d'actions spécifiques pour renforcer la place de la région et des acteurs au sein du paysage national et européen de l'innovation. Ces domaines en émergence sont :

- chirurgie reconstructrice et santé/technologies,
- véhicules intelligents et systémique de la mobilité des voyageurs et marchandises,
- innovation sociale.

Ces domaines seront par ailleurs soutenus par 3 approches transversales permettant d'accélérer le passage de la R&D à la mise sur le marché des innovations :

- intégrer à l'ensemble des domaines de spécialisation, la maîtrise des risques chroniques et accidentels ainsi que leurs impacts environnementaux,
- développer de nouveaux outils numériques et la généralisation de leurs utilisations, maîtriser les systèmes de systèmes,
- favoriser l'interdisciplinarité et l'apport des sciences humaines et sociales dans l'approche des grands défis sociétaux.

ainsi que par 3 mesures permettant de structurer un écosystème différenciant et innovant :

- Incarner l'ambition d'excellence vers les marchés et les territoires (label « Picardie technopole ») :
- Renforcer les dispositifs favorisant la différenciation et l'innovation :
- Favoriser le développement : de la découverte entrepreneuriale à l'internationalisation :

Parallèlement, le contexte économique impose à la Picardie d'une part de favoriser la création d'entreprises pérennes sur son territoire et d'autre part de renforcer la compétitivité des entreprises existantes.

Le soutien à la création d'entreprises passera d'abord par un effort important de sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation notamment des jeunes en formation. Il nécessitera également de renforcer le dispositif d'accompagnement du porteur dans son parcours de création d'entreprises et lui apporter une offre globale de services et de financement. En particulier, l'accompagnement des projets de création d'entreprises issus de la recherche publique doit être repensé et complété.

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	1a
Title of the investment priority	Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Accroître la notoriété et le poids de la recherche publique, en particulier dans les domaines de la spécialisation intelligente dans une optique de développement des entreprises par l'innovation
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est le développement du potentiel de recherche et de formation supérieure en Picardie et amélioration de sa corrélation aux processus d'innovation des entreprises.

	Rappel des enjeux et justification : En 2009, le potentiel de recherche et de développement de la Picardie est relativement faible en comparaison avec son PIB et son poids démographique. Les indicateurs de l'Observatoire des sciences et des techniques (hors sciences humaines et sociales-SHS) montrent une production scientifique en rapport avec le potentiel de la recherche et une visibilité de la recherche en progression. Si la recherche publique en Picardie souffre globalement d'un déficit de taille, elle a su se focaliser sur des secteurs à fort potentiel et atteindre l'excellence comme pour le stockage électrochimique de l'énergie ou la maîtrise des systèmes de systèmes. La recherche privée est prépondérante par rapport à la recherche publique : • près de 68 % des chercheurs se trouvent dans les entreprises (France : 58 %), • 80 % des dépenses de recherche et de développement se font dans les entreprises. Les principaux enjeux de l'objectif spécifique 1 sont : • renforcer les capacités des acteurs publics de la recherche prioritairement sur les segments de la spécialisation intelligente en investissant dans de nouveaux outils de recherche structurants et regroupés sur des plateformes
--	--

	mutualisées et ouvertes à des partenaires extérieurs, • rendre plus attractives et plus visibles les équipes de recherche régionales en renforçant leur potentiel humain autour des projets prioritaires pour la région, • augmenter le nombre de chercheurs dans les équipes pour qu'elles atteignent une taille suffisante, • accroître le poids de la recherche publique et sa place dans la compétition internationale en favorisant la production scientifique et les retombées en termes d'innovation pour les entreprises.
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Accroître la notoriété et le poids de la recherche publique, en particulier dans les domaines de la spécialisation intelligente dans une optique de développement des entreprises par l'innovation						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR1	Dépense intérieure de recherche des administrations (DIRDA)	millions d'euros	Transition	109,00	2011	114,00	MESR	annuelle

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
Principaux groupes cibles : monde de la recherche, de l'enseignement supérieur, de l'innovation et du transfert de technologie. Applicable sur l'ensemble du territoire Type d'action 1.a Soutien à l'excellence de la recherche publique, et promotion des partenariats avec le monde de l'entreprise, en optimisant l'environnement des équipes de recherche par des équipements performants et des infrastructures adaptées. Exemples d'actions : • acquisition et implantation d'équipements scientifiques structurants et mutualisés, • développement d'infrastructures en lien notamment avec les domaines de spécialisation intelligente, • ... Ce type d'actions a pour vocation de permettre aux équipes de recherche d'appuyer leurs travaux sur des outils de pointe indispensables à une production	

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
scientifique de haut niveau. Types de bénéficiaires/opérateurs : Universités, écoles, grands organismes de recherche, structures porteuses d'un Programme d'Investissement d'Avenir, autres structures de formation et d'enseignement supérieur, structures porteuses d'un « living-lab » ou d'un « Fab-lab » Type d'action 1.b Accroissement du potentiel régional en R&D en encourageant les recrutements de cadres de recherche. Exemples d'actions : • implantation de nouvelles chaires académiques et/ou industrielle, • financement de doctorants et de post-doctorants notamment en lien avec les entreprises, • accueil de chercheurs de haut niveau, • ... Ce type d'actions a pour vocation de permettre aux équipes de recherche d'atteindre une masse critique suffisante à une bonne visibilité internationale et auprès des entreprises.	

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
Types de bénéficiaires/opérateurs : Universités, écoles, grands organismes de recherche, structures porteuses d'un Programme d'Investissement d'Avenir, autres structures de formation et d'enseignement supérieur, entreprises.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
<i>Pour l'action 1.a</i>, il s'agira essentiellement d'une instruction de dossiers permettant de renforcer les axes structurants ou en émergence de la S3 et les approches transversales. Les dossiers issus d'appels à projets nationaux (programmes d'investissements d'avenir par exemple) ou européens passés ou futurs seront étudiés en priorité. <i>Pour l'action 1.b</i>, le principe de l'appel à projets, déjà adopté depuis de nombreuses années, sera privilégié de même que le principe d'une expertise externe. Les grilles de sélection/notation des projets prendront en compte : • les domaines de spécialisation issus de la stratégie de spécialisation intelligente, • l'impact structurant des opérations, • le critère d'excellence et de différenciation, • les principes du développement durable.	

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
Les postes de l'action 1.b seront par ailleurs systématiquement ouverts aux femmes et aux hommes avec égalité du niveau de rémunération des chercheurs/chercheuses.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
Non prévu pour cet objectif spécifique	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO24	Research, innovation: Number of new researchers in supported entities	Full time equivalents	ERDF	Transition			149,00	Synergie	annuelle
IS1	Nombre d'opérations réalisées dans les structures de RDI	opération	ERDF	Transition			32,00	Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	1b
Title of the investment priority	Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	2
-------------------------------------	---

Title of the specific objective	Accroître le travail collaboratif entre partenaires publics et privés, en particulier dans les domaines de spécialisation, pour accélérer la mise sur le marché des produits, procédés et services issus de cette R&D collaborative
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Les résultats attendus sont l'augmentation de la valeur ajoutée et de l'emploi pérenne dans les entreprises régionales, notamment via le renforcement des partenariats publics-privés dans les projets de R&D. Rappel des enjeux et justification : Depuis plusieurs années, la Picardie a structuré les activités d'innovation des entreprises du territoire en mettant en place des outils tels que les pôles de compétitivité ainsi que d'autres formes de clusters (systèmes productifs locaux, grappes d'entreprises). A titre d'exemple, le pôle à vocation mondiale IAR, sur son périmètre bi-régional, a labellisé plus de 150 projets depuis sa création et alimenté ainsi l'axe stratégique « bioraffineries et bioéconomie » porté par la région Picardie dans le cadre de la SRI-S3. De même, le pôle I-Trans a labellisé 129 projets se rapportant au domaine de spécialisation « mobilité et urbanité ». Ces pôles de compétitivité ont contribué à l'émergence sur le territoire d'outils d'innovation mutualisés, qui bénéficient d'une labellisation et d'un financement au titre des programmes d'investissements d'avenir (ITE PIVERT, PFMI IMPROVE IRT RAILENIUM Plateformes STEEVE et CADEMCE...). Plusieurs outils et dispositifs ont aussi été mis en place pour structurer et animer les démarches d'innovation. C'est le cas de l'ARI Picardie, de l'Institut Godin, ou encore de la plateforme IndustriLAB. C'est enfin la démarche « Picardie Technopole » qui a vocation à intégrer la mission de structuration et d'animation de l'innovation pour la période 2014-2020 dans le cadre de

la S3.

La Picardie bénéficie par ailleurs d'un réseau de centres de transfert dynamique et bien centré sur les axes stratégiques prioritaires de la région. Néanmoins, les moyens humains et matériels dont disposent ces structures ont besoin d'être complétés et renforcés pour accroître leur taille et leur capacité à répondre aux attentes des industriels.

La dynamique du réseau des entreprises et des centres de recherche doit être amplifiée par le soutien à de nouveaux projets collaboratifs en prise directe avec de nouveaux produits, procédés, marchés et de nouvelles pratiques relevant notamment de l'innovation sociale.

Dans ce contexte, cet objectif vise à :

- renforcer et faciliter le transfert et l'exploitation des résultats de la recherche publique dans le secteur privé,
- soutenir la structuration des acteurs régionaux de l'innovation et de transfert et favoriser l'animation en direction des entreprises,
- renforcer les démarches d'innovation dans les entreprises en favorisant les collaborations scientifiques externes,
- favoriser les partenariats publics-privés et les collaborations interentreprises autour de l'innovation,
- accompagner les entreprises dans les différentes étapes du passage de l'innovation aux marchés,
- développer de l'activité et dégager de la rentabilité par la création ou l'amélioration des produits, procédés et services,
- attirer ou développer des centres de R&D privés sur le territoire grâce aux dynamiques mises en place.

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		2 - Accroître le travail collaboratif entre partenaires publics et privés, en particulier dans les domaines de spécialisation, pour accélérer la mise sur le marché des produits, procédés et services issus de cette R&D collaborative						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR2	Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises (DIRDE)	millions d'euros	Transition	466,00	2011	489,00	MESR	annuelle

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
Principaux groupes cibles : monde de la recherche, de l'innovation sous toutes ses formes, du transfert de technologie et des entreprises Applicable sur l'ensemble du territoire Type d'action 2.a Création et/ou développement de structures dédiées au transfert de technologie ou à l'expérimentation ouverte (<i>living labs</i>) Exemples d'actions : • équipements scientifiques, bancs d'essais et lignes pilotes. • opérations immobilières pour l'implantation et le développement des structures de transfert. • aménagement de zones/espaces d'expérimentation ouverte d'outils et services innovants • plans d'actions et/ou programme de R&D pluriannuels	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
• ... Ce type d’actions a pour but d’accélérer le transfert de connaissances issues du monde de la recherche vers les entreprises et la création de valeur et d’inciter à une plus grande collaboration entre ces acteurs. Types de bénéficiaires/opérateurs : Centres de transfert, clusters, pôles de compétitivité, entreprises, collectivités territoriales, universités, écoles. Type d’action 2.b Création et/ou développement de structures d’animation et soutien aux initiatives visant à accompagner les entreprises dans leurs démarches d’innovation, le montage de projets et la constitution de réseaux. Exemples d’actions : développement d’un réseau de pôles technopolitains, ancré sur le territoire, pour animer et optimiser le processus d’innovation sur l’ensemble du territoire,	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
• soutien des actions des pôles de compétitivité, • mise en place d'un pôle « études et prospective » pour accompagner la stratégie régionale d'innovation, • ... Ces actions auront pour vocation de favoriser le transfert de connaissances, de prospecter les entreprises et de leur fournir un accompagnement individuel ou collectif, d'impulser des modes de travail collaboratif et une culture du partenariat au sein des entreprises. Elles devront promouvoir l'innovation au sens large (processus, design, management, éco-innovation, innovation sociale). Types de bénéficiaires/opérateurs : Structures d'animation et de soutien à l'innovation, plateformes de transfert et d'innovation, pôles de compétitivité, structures porteuses de programmes d'investissements d'avenir, groupements d'entreprises, fabriques à initiatives... Type d'action 2.c Soutien aux projets de R&D et d'innovation et en particulier les projets collaboratifs.	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
Exemples d'actions : • lancement d'appels à projets régionaux thématiques liés aux domaines de spécialisation et en émergence de la S3, • cofinancement de projets issus des appels à projets nationaux ou européens, • aide au montage de projets collaboratifs de dimension nationale ou européenne... Ce type d'actions a pour vocation de soutenir des projets depuis leur maturation (test de la faisabilité technique des idées, analyse de la viabilité économique...) jusqu'à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services. Elles ont aussi pour vocation de favoriser les collaborations internationales notamment en association acteurs publics et privés. Types de bénéficiaires/opérateurs : Universités, grands organismes de recherche, centres de transfert, écoles, entreprises, clusters, plateformes, pôles de compétitivité, structures porteuses de programmes d'investissements d'avenir, pôles territoriaux de coopération économique, ... Type d'action 2.d Appui à des projets démonstrateurs préindustriels et industriels en particulier dans les domaines de la spécialisation intelligente	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
Exemples d’actions : • financement d’équipements et de leur implantation sur le territoire, • ... Ce type d’actions a pour vocation d’accompagner cette phase particulièrement critique du processus d’innovation, souvent onéreuse et avec une garantie de succès encore aléatoire, difficilement compatible avec les logiques et les moyens d’investissement des entreprises et des PME en particulier.... Ce type d’actions a également pour vocation de promouvoir une technologie non encore diffusée auprès de divers types d’entreprises. Types de bénéficiaires/opérateurs : Universités, grands organismes de recherche, centre de transfert, écoles, entreprises, clusters, plateformes, structures porteuses de programmes d’investissements d’avenir, pôles de compétitivité, pôles territoriaux de coopération économique... Type d’action 2.e Soutien à l’implantation et au développement de centres de R&D privés en soutenant les investissements matériels Exemples d’actions :	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
• financement d'équipements de R&D et de leur implantation, • ... Ce type d'actions a pour vocation d'attirer des ressources en R&D privée sur le territoire régional ou de conforter des centres déjà existants en accompagnant leur développement. Types de bénéficiaires/opérateurs : Entreprises ou groupements d'entreprises	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
La sélection des projets se fera en fonction de : • l'importance des enjeux économiques et des retombées scientifiques et technologiques pour le territoire ; • la qualité des collaborations et le nombre d'entreprises impactées directement ou indirectement par l'action ;	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
- la prise en compte des principes du développement durable ; - la visibilité de l'action et son impact sur l'attractivité du territoire régional.	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
Non prévu pour cet objectif spécifique	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
IS1	Nombre d'opérations réalisées dans les structures de RDI	opération	ERDF	Transition			20,00	Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	3a
Title of the investment priority	Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	3
Title of the specific objective	Renforcer l'entrepreneuriat et la pérennité des entreprises créées dans les différents secteurs

Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est l'accroissement du nombre d'entreprises et d'emplois sur le territoire picard et leur pérennisation. Rappel des enjeux et justification : Les crises successives ont eu pour effet une diminution importante de la création d'entreprises en Picardie. L'évolution de ce nombre de créations d'entreprises est une bonne illustration de la conjoncture économique. A titre indicatif, les créations d'entreprises en Picardie ont chuté de 9.6% pour l'année 2012. Si la création d'entreprises ne constitue qu'un des volets de l'entrepreneuriat, elle en représente néanmoins un indicateur utile pour orienter les politiques publiques. Un effort tout particulier doit donc être mené, en Picardie, pour développer la culture de l'entrepreneuriat notamment auprès des jeunes à tous les niveaux de formation. Il s'agit également de faciliter le parcours du créateur d'entreprises innovantes en simplifiant et optimisant les conditions d'accès à des financements et à une offre d'accompagnement adaptés. Il s'avère, par ailleurs, nécessaire de développer la création d'entreprises de proximité afin de répondre aux attentes nouvelles
---	--

des habitants et des visiteurs et aux enjeux sociétaux des territoires.

Cette priorité est mobilisée afin de :

- accroître l'envie d'entreprendre notamment chez les jeunes,
- accroître le nombre d'entreprises issues de la recherche,
- accompagner le porteur dans son parcours de création d'entreprises et lui proposer une offre d'hébergement,
- favoriser les synergies entre étudiants, chercheurs, entreprises autour de problématiques pour susciter de nouveaux projets,
- innover dans l'organisation de l'économie de proximité sur les territoires en impulsant avec les collectivités locales des nouvelles démarches en faveur des professionnels de l'artisanat, du commerce, des services et du tourisme, apporter des réponses socialement innovantes aux besoins des habitants et aux enjeux des territoires et développer sur les destinations touristiques l'économie d'expérience.

Cette priorité aura pour but de stimuler en particulier la création d'entreprises et d'emplois dans les domaines retenus dans la stratégie de la spécialisation intelligente, mais reste ouverte à l'ensemble des secteurs, compte tenu des efforts à fournir dans ce domaine.

Le FSE interviendra en articulation avec les actions soutenues au titre de cette priorité, dans le champ de l'établissement de bilans de compétences et de la formation des porteurs de projets de création ou de reprises. Cette priorité s'articule, par

	ailleurs, avec la priorité d'investissement 9v de l'axe 6 sur le domaine de l'économie sociale et solidaire.
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		3 - Renforcer l'entrepreneuriat et la pérennité des entreprises créées dans les différents secteurs						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR3	Taux de création de sociétés et d'entreprises individuelles	%	Transition	6,70	2012	12,00	INSEE	annuelle
IR4	Taux de survie des entreprises à 3 ans	%	Transition	60,60	2011	66,00	INSEE	tous les 4 ans

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
Principaux groupes cibles : lycéens et étudiants de la formation initiale, continue et professionnelle ; porteurs de projets de création d'entreprises, jeunes entreprises ; entreprises innovantes (technologiques, service, innovation sociale...), entreprises de l'économie sociale et solidaire. Applicable sur l'ensemble du territoire. Ces typologies d'actions pourront être mobilisées dans le cadre d'un ITI. Type d'action 3.a Promotion et sensibilisation aux métiers de l'industrie et à l'entrepreneuriat sous toutes ses formes Exemples d'actions : • actions de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat dans les écoles d'enseignement supérieur, • actions de culture scientifique et technique auprès des jeunes pour la promotion des métiers en particulier de l'industrie, • développement d'outils et de contenus pédagogiques,	

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
• organisation d'événementiels autour l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, • ... L'objectif est de lever les barrières culturelles existantes sur la création d'entreprises jugée trop complexe et d'attirer les jeunes vers les métiers de l'industrie. Ce type d'action sera articulé avec les actions d'accompagnement soutenues par le FSE (PI 10iii) Types de bénéficiaires/opérateurs : Universités, écoles, lycées, organismes de formation continue, organismes de CSTI, autres structures de formation, collectivités territoriales, entreprises, clusters, syndicats, branches professionnelles, associations, pôle de compétitivité, réseau consulaire, ... Type d'action 3.b Accompagnement indirect de la création d'entreprises : structurer et conforter le dispositif régional d'accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises, en favorisant les projets innovants en particulier issus de la recherche. Exemples d'actions : • structuration d'une offre régionale d'hébergement et de services pour les porteurs ante-crétion (phase de maturation comprise) et les jeunes	

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
entreprises (ex : pépinières, incubateurs, mutualisation de moyens, ...), • structuration de démarches régionales innovantes de développement de l'entrepreneuriat sur les territoires, • développement d'une offre de formation pour les porteurs de projets, • ... L'objectif de ce type d'action est de créer un environnement adapté, sécurisant et dynamique pour les entrepreneurs et les créateurs d'entreprise. Il contribue à renforcer la pérennité des entreprises en favorisant les échanges entre créateurs. Ce type d'actions sera articulé avec la PI 9v de l'axe 6 (FSE) dédiée au champ de l'économie sociale et solidaire. Types de bénéficiaires/opérateurs : Entreprises, porteurs de projets de création d'entreprises, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, fondations, structures publiques, parapubliques ou privées en charge de l'accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises, collectivités, SATT. Type d'action 3.c Accompagnement direct de la création d'entreprises : développer un accompagnement financier, adapté à chaque phase de progression, des projets de création d'entreprises innovantes.	

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
Exemples d’actions : • financement d’allocation d’incubation, • financement des études nécessaires à la maturation et à l’incubation des projets, • financement de prototypes, • Ce type d’action a pour vocation d’aider les porteurs à valider les concepts fondateurs de leurs projets et de leur rendre accessible tous les outils à activer aux différents stades de la maturation et de la création d’entreprises. Types de bénéficiaires/opérateurs : BPI, organismes de financement, établissements d’enseignement supérieur et de recherche, structures de maturation et d’incubation, jeunes entreprises, SATT, fondations, associations ... Type d’action 3.d Développement et création de services de proximité. Ce type d’action a pour vocation de mettre en place, à partir notamment de schémas d’organisation de services sur un territoire : • des actions collectives en direction des professionnels à mettre en œuvre pour répondre aux besoins sociaux et enjeux sociétaux identifiés,	

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
• des coopérations collectivités / entreprises pour créer de nouveaux services • ... Articulation avec le FEADER : ce dernier prendra en charge ces enjeux dans les territoires ruraux. Types de bénéficiaires/opérateurs : Entreprises et groupements d'entreprises, associations, collectivités territoriales, autres porteurs de projets pertinents	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
Pour l'accompagnement des projets de création d'entreprises : sélection au cours des différentes phases par des comités mis en place au titre de la maturation et de l'incubation. Pour les actions 3d, la prise en compte de l'innovation dans le développement des projets sera un critère de sélection des opérations retenues.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
Non prévu pour cet objectif spécifique	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO04	Productive investment: Number of enterprises receiving non-	Enterprises	ERDF	Transition			1 300,00	Synergie	annuelle

Investment priority		3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
	financial support								

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	3d
Title of the investment priority	Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	4
Title of the specific objective	Accroître la compétitivité des entreprises picardes en agissant sur trois leviers complémentaires de l'innovation : le renforcement de la structure financière, le développement à l'international et les collaborations interentreprises
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est l'augmentation du chiffre d'affaires total et à l'export des entreprises. Cet objectif devrait ainsi contribuer à : • l'émergence d'entreprises de taille intermédiaire (ETI), • la création d'emplois pérennes. Rappel des enjeux et justification :

	L'analyse du tissu industriel picard fait ressortir : • une sur-représentation des petites PME au détriment des ETI (95% d'entreprises de moins de 20 salariés), • une carence en matière de centres décisionnels localisés sur le territoire, • une grande diversité quant aux filières représentées, • un poids important de la sous-traitance industrielle dépendante de grands donneurs d'ordre souvent situés en dehors du territoire. Les principaux enjeux auxquels est confronté le tissu industriel picard sont les suivants : • développer des activités à plus grande valeur ajoutée, • atteindre une taille critique d'entreprise par croissance interne et externe et la capacité à mobiliser les ressources financières pour accompagner cette croissance. Dès lors, les actions financées dans le cadre de cet objectif spécifique 5 viseront : • à renforcer la structure financière des entreprises et favoriser leur accès aux crédits, • à soutenir le développement international des entreprises, levier essentiel de croissance, • à favoriser l'échange d'expériences, la collaboration et le partenariat interentreprises, source de valeur ajoutée par l'accès à la connaissance.
--	---

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		4 - Accroître la compétitivité des entreprises picardes en agissant sur trois leviers complémentaires de l'innovation : le renforcement de la structure financière, le développement à l'international et les collaborations interentreprises						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR5	Part du CA des PME régionales consacrée à l'export	%	Transition	12,54	2009	14,00	INSEE	à mi-parcours (réactualisation de l'étude 2012 -sur données 2009- dans le cadre du PRIE)

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
Principaux groupes cibles : entreprises, laboratoires publics et privés, centres techniques et de transfert Applicable sur l'ensemble du territoire Type d'action 4.a Abondement des outils financiers régionaux innovants pour accompagner le développement et la compétitivité des entreprises Exemples d'actions : • fonds de garantie régionaux, • fonds d'investissement régionaux ou interrégionaux, • ... Ce type d'actions a pour vocation de donner aux entreprises les moyens financiers de leur croissance interne et externe :	

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
- en renforçant leur haut de bilan, - en leur facilitant l'accès au crédit par une prise de risque partagée notamment sur les volets international, innovation, amorçage et reprise d'entreprises. Types de bénéficiaires/opérateurs : BPI France, gestionnaires de fonds dédiés, entreprises, SATT, investisseurs publics ou privés Type d'action 4.b Soutien à l'internationalisation des entreprises régionales. Exemples d'actions : • études de marché, actions collectives de prospection, • actions collectives de préparation à la démarche export (structuration interne de l'entreprise), • structuration et animation d'un réseau régional d'acteurs et d'ambassadeurs de la Picardie autour d'une démarche de marketing territorial. Ce type d'actions a pour vocation de permettre aux entreprises de se développer en dehors du marché national, en s'appuyant notamment sur des produits et services innovants.	

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
Types de bénéficiaires/opérateurs : Entreprises, groupements d'entreprises, pôles de compétitivité, universités, établissements d'enseignement supérieur, centres techniques, réseau consulaire, agences publiques de développement, collectivités territoriales. Type d'action 4.c Soutien aux collaborations interentreprises. Exemples d'actions : • animation des filières stratégiques régionales, • soutien aux grappes d'entreprises, • formations/actions collectives thématiques, • constitution de réseaux. Ce type d'action a pour vocation d'améliorer la performance et la compétitivité des entreprises en encourageant l'échange d'expériences, la collaboration et le partenariat. Elle peut prendre place dans un cadre territorial (grappes, clusters), régional (filières, actions thématiques) ou de relations entre donneurs d'ordre et sous-traitant.	

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
Types de bénéficiaires/opérateurs : Tous porteurs d’actions collectives : entreprises, clusters, groupements d’entreprises, SPL, Syndicats, branches professionnelles, filières, associations, pôle de compétitivité, centres techniques, universités, écoles, associations, collectivités territoriales, réseau consulaire.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
Les opérations seront sélectionnées au regard de : - leur impact sur l’économie régionale : création ou pérennisation d’emplois, renforcement de la chaîne de valeur, partenariats inter-entreprises, partenariats avec la recherche publique ... , - l’effet de levier sur le développement de la ou des entreprises bénéficiaires directes ou ultimes.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
----------------------------	---

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
Oui pour l'action 4.a : il s'agit d'intervenir en abondement de fonds existants ou à créer en partenariat avec des acteurs bancaires ou des investisseurs avisés (évaluation préalable à prévoir).	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 *Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region*

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO04	Productive investment: Number of enterprises receiving non-financial support	Enterprises	ERDF	Transition			940,00	Synergie	annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis		1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes											
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
CO24	O	Research, Innovation: Number of new researchers in supported entities	Full time equivalents	ERDF	Transition			32			149,00	Synergie	
IS1	O	Nombre d'opérations réalisées dans les structures de RDI	opération	ERDF	Transition			15			52,00	Synergie	
IF	F	Montant total des dépenses certifiées	euros	ERDF	Transition			60000000			215 500 000,00	Synergie	

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	002. Research and innovation processes in large enterprises	2 000 000,00
ERDF	Transition	058. Research and innovation infrastructure (public)	29 000 000,00
ERDF	Transition	059. Research and innovation infrastructure (private, including science parks)	700 000,00
ERDF	Transition	060. Research and innovation activities in public research centres and centres of competence including networking	7 000 000,00
ERDF	Transition	061. Research and innovation activities in private research centres including networking	7 000 000,00
ERDF	Transition	062. Technology transfer and university-enterprise cooperation primarily benefiting SMEs	11 000 000,00
ERDF	Transition	063. Cluster support and business networks primarily benefiting SMEs	4 200 000,00
ERDF	Transition	065. Research and innovation infrastructure, processes, technology transfer and cooperation in enterprises focusing on the low carbon economy and on resilience to climate change	2 100 000,00
ERDF	Transition	066. Advanced support services for SMEs and groups of SMEs (including management, marketing and design services)	15 400 000,00
ERDF	Transition	067. SME business development, support to entrepreneurship and incubation (including support to spin offs and spin outs)	14 600 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	88 800 000,00

Priority axis		1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	03. Support through financial instruments: venture and equity capital or equivalent	4 200 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	07. Not applicable	93 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Integrated Territorial Investment – Urban	1 000 000,00
ERDF	Transition	07. Not applicable	92 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	2
Title of the priority axis	Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

Sans objet

Le soutien aux infrastructures numériques est essentiel au regard des caractéristiques territoriales de la région et pour favoriser une économie compétitive.

Par ailleurs, le développement des produits et des usages sera soutenu pour :

- proposer une offre adaptée aux entreprises et aux laboratoires de recherche picards,
- poursuivre l'effort de sensibilisation et de formation des entreprises picardes qui accusent un certain retard dans l'appropriation du numérique,
- élever les niveaux de compétences (actions en matière d'éducation et de formation),
- accompagner le déploiement des services ou des actions numériques à destination des usagers,

- favoriser la création de biens communs numériques (économies d'échelle et de coûts, création de nouveaux services, ...).

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	2a
Title of the investment priority	Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	5
Title of the specific objective	Déployer les infrastructures très haut débit pour permettre la compétitivité de l'économie picarde
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est l'augmentation du taux de couverture en très haut débit (THD) sur les territoires prioritaires de la région et exclusivement hors zones couvertes par les opérateurs privés (zones AMII ; recensement DATAR). Rappel des enjeux et justification : La stratégie de cohérence régionale sur le numérique et les trois schémas directeurs d'aménagement numérique

départementaux (SDAN) validés en 2011/2012 ont pour objet d'établir une projection opérationnelle des infrastructures très haut débit et notamment le raccordement des entreprises et établissements en fibre optique permettant l'accès à des débits supérieurs à 30Mb/s.

D'ici 10 ans, près de 70 % des foyers picards doivent être couverts par la fibre optique. Le passage total à la fibre pour tous les Picards est estimé à 30 années selon les Départements concernés. A terme ce réseau viendra remplacer le réseau historique France Télécom cuivre.

En Picardie, les investissements des déploiements seront assurés par les opérateurs nationaux (Orange et SFR) en zone urbaine (zones identifiées suite à l'appel à manifestation d'intention d'investissements menée par la DATAR ; ces zones AMII sont les Communautés d'Agglomérations principalement) et par les collectivités sur les territoires jugés moins rentables (le reste...) qui ont produit dans ce but des Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement Numérique (SDTAN) élaborés en 2011/2012.

Le nombre de prises FTTH (fibre jusqu'au domicile) à créer est fixé à 950 000 environ. Les premiers investissements auront lieu en 2013. A l'heure actuelle 445 760 prises FTTH seront à la charge des collectivités.

Afin de ne pas entraîner une fracture numérique qui mettrait en péril l'attractivité des territoires non desservis par les opérateurs privés et la compétitivité des entreprises présentes sur ceux-ci, les Départements accéléreront progressivement, au cours de la programmation 2014-2020, le déploiement du THD sur ces territoires. Ces investissements colossaux nécessitent de nouveaux cofinancements. Ces projets d'envergure, sont synonymes de compétitivité pour la région, mais également de création massive d'emplois pérennes (en lien avec la création du réseau et sa maintenance).

	La S3 fait par ailleurs ressortir les besoins et capacités de conception numérique et de modélisation dans les domaines de spécialisation retenus. Il est donc opportun de participer au financement du raccordement dans le cadre d'offres FTTO (<i>Fiber To The Office</i>) des entreprises et laboratoires de recherche picards sur les derniers mètres, afin de ne pas freiner le développement de l'innovation, de la recherche et des entreprises. Enfin, les fonds européens peuvent apporter une réelle valeur ajoutée à tout projet d'envergure régionale, tel qu'un point d'échange Internet régional (GIX / <i>Global Internet eXchange</i>) ou de <i>Datacenter</i> régional.
--	---

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		5 - Déployer les infrastructures très haut débit pour permettre la compétitivité de l'économie picarde						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR7	Nombre de prises créées pour un accès à large bande d'au moins 30 Mbips (hors zones AMI)	prise	Transition	630,00	2013	500 000,00	Départements et opérateurs	annuelle

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy
Principaux groupes cibles : monde de l'entreprise, de la recherche et de l'innovation, population picarde. Applicable sur les territoires non desservis pas les opérateurs privés (hors zones AMII) Type d'action 5a Soutien au raccordement des entreprises et établissements dans le cadre des schémas directeurs territoriaux d'aménagement numériques. Exemples d'actions : • allongement par capillarité des RIP (réseau d'initiative publique) et création de prises fibre optique, • adductions dans le cadre d'offres FTTO pour les entreprises et établissements, • création d'un point d'échange internet régional • ...	

Investment priority	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy
Ce type d'action a pour vocation d'apporter le THD aux entreprises et principaux bâtiments publics picards et ainsi améliorer la compétitivité du territoire.	
Territoires spécifiques	
Types de bénéficiaires/opérateurs	
Collectivités territoriales et leurs groupements	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy
Priorisation sur le raccordement des entreprises et/ou bâtiments publics picards.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy
----------------------------	---

Investment priority	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy
Non prévu pour cet objectif spécifique	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 *Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region*

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
IS2	Nombre de prises créées dans les entreprises et établissements (hors zones AMII)	prise	ERDF	Transition			89 254,00	Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	2b
Title of the investment priority	Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	6
Title of the specific objective	Augmenter l'usage des services numériques par les entreprises et les structures de recherche
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est double. Il s'agit d'une part, du renforcement de l'usage des outils et services du numérique par les acteurs économiques déjà sensibilisés et demandeurs ; et, d'autre part, de l'acculturation numérique chez les entreprises en retard. Rappel des enjeux et justification : Lors de la précédente programmation, les études de l'observatoire numérique picard (Renupi) avaient permis de déceler que nos entreprises accusaient un certain retard dans l'appropriation du numérique, notamment par une utilisation moindre des services à valeur ajoutée, que la moyenne nationale. Le chiffre d'affaire constaté du commerce électronique et l'absence de <i>pure players</i> locaux tendent à confirmer cet état. Les entreprises et les commerces de la région doivent donc encore développer le commerce en ligne et les démarches interactives avec leurs clients. L'organisation de programmes de sensibilisation et de formation par les chambres consulaires a permis d'endiguer cette tendance, mais des efforts restent à faire. La S3 fait, par ailleurs, ressortir des besoins et des capacités de conception numérique et de modélisation sur plusieurs marchés de spécialisation retenus (éco-conception des véhicules, matériaux innovants).

	Cette priorité est mobilisée afin de : • poursuivre les programmes de sensibilisation et de formation auprès des acteurs économiques tout en structurant les réseaux d'appui pour mutualiser les bonnes pratiques et l'investissement (en particulier dans les supports de formation), • soutenir les actions collectives ou ciblées concernant des ensembles d'acteurs économiques par secteur d'activités et/ou par proximités géographiques ou encore par fonction, • favoriser le développement ou l'amélioration des services aux entreprises grâce au numérique (services d'accompagnement, de conseils, de formations, de veille, ...), • développer les outils numériques propices à la recherche et au développement de la filière numérique. Cette priorité d'investissement s'articulera avec d'autres priorités d'investissement du programme : • la région compte, en effet, de véritables « pépites » sur les logiciels libres, les applications de e-santé, de formation à distance ou encore d'administration de réseaux d'infrastructures. A cet égard, la grappe d'entreprises spécialisée dans le logiciel libre « Intelli'N » permet de participer à la consolidation d'une filière numérique dans la région qui reste aujourd'hui modeste, malgré des savoir-faire conséquents. Cette filière pourra bénéficier du soutien du FEDER dans le cadre des priorités d'investissement 3a et 3d notamment. • Le déploiement des infrastructures numériques nécessitera la mise en œuvre d'un programme de professionnalisation d'intervenants du génie civil ou du déploiement de réseaux, ainsi que d'une politique de formation à certains métiers spécifiques et techniques liés à la pose et au raccordement de la fibre optique. Grâce à la création d'activités dans ce domaine, il est estimé que 15 000 emplois seront créés en France : au regard des ambitions portées en Picardie sur l'aménagement numérique du territoire, un besoin de main d'œuvre qualifiée est évident (les actions de formation pourront notamment être soutenues par du FSE).
--	---

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		6 - Augmenter l'usage des services numériques par les entreprises et les structures de recherche						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR8	Nombre de structures utilisant des nouveaux produits ou services numériques (à préciser dans le cadre d'un plan d'action)	structure	Transition	0,00		0,00	à définir via un plan d'action spécifique (mise en place d'un baromètre des PME innovantes avec questions TIC?)	à définir via plan d'action

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
Principaux groupes cibles : monde de la recherche, de l'innovation, des entreprises. Applicable sur l'ensemble du territoire. Type d'action 6.a Equipement des centres de recherche et des entreprises en outils numériques Exemples d'actions : • <i>cloud</i> régional et pôle de calcul haute performance, • réseau de salles de réalité virtuelle, • plate-forme collaborative, • plate-forme de pré-certification virtuelle, • ...	

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
Ce type d'action a pour vocation d'améliorer l'utilisation des outils numériques au sein des centres de recherches et des entreprises. Types de bénéficiaires/opérateurs : Centres de recherche, établissements d'enseignement supérieur, entreprises Type d'action 6.b Accompagnement des acteurs économiques aux mutations numériques. Exemples d'actions : • sensibilisation, • formation, • actions collectives, • plateformes, • ... Ce type d'action vise à ce que les acteurs économiques utilisent mieux les nouveaux outils numériques.	

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
Types de bénéficiaires/opérateurs :	
Entreprises, groupements d'entreprises, pôles de compétitivité, chambres consulaires, établissements d'enseignement supérieur	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
Appels à projets.	
Projets structurants ou de mutualisation entre acteurs.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
Non prévu pour cet objectif spécifique	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT
----------------------------	--

Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		2b - Developing ICT products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
IS3	Nombre de structures accompagnées dans l'usage des TIC	structure	ERDF	Transition			38,00	Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	2c
Title of the investment priority	Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	7
Title of the specific objective	Permettre une meilleure inclusion numérique de la population picarde par l'utilisation des TIC dans la formation et le déploiement de nouveaux services

Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est l'augmentation des usages numériques au sein de la population et en particulier des jeunes. Rappel des enjeux et justification : Même si la Picardie bénéficie d'un bon taux d'équipements (plus de 150 espaces publics numériques / cyberbases dans la région) et d'usages TIC par rapport aux moyennes nationales, il s'avère néanmoins que la région présente encore des difficultés en matière d'inclusion numérique. En effet, les usages TIC sont fortement liés aux indicateurs socio-économiques traditionnels et en ce domaine les taux d'illettrisme et les niveaux de qualification des Picards induisent une sous-utilisation du potentiel numérique. Au regard de nombreuses études qui confèrent au numérique des apports bénéfiques dans les apprentissages, la Picardie a ainsi tout intérêt à développer les usages numériques dans l'éducation et la formation. Au regard des nouveaux besoins de la population, il s'avère, par ailleurs, important de développer la nature, la variété, la qualité, la productivité et la généralisation d'offres de services d'intérêt général, en particulier par des services d'information de proximité, d'administration en ligne, d'assistance personnelle, d'accès à la santé, de soutiens sociaux, éducatifs, sanitaires, d'aide à la mobilité et à l'usage des transports, de maîtrise des enjeux environnementaux, d'accès à la connaissance, de ressources culturelles, patrimoniales, touristiques... Dans un contexte de crise, les acteurs doivent favoriser la réduction des dépenses publiques. Les logiques de mutualisation de plateformes ou de données peuvent contribuer à cet objectif. Ainsi, le développement de l'infrastructure de données géographiques (GéoPicardie) a permis d'importantes économies d'échelle et a favorisé le déploiement d'outils facilitant la définition, l'application et l'évaluation des politiques publiques. Il conviendra aussi de faciliter les démarches OpenData qui incitent à la création de nouveaux services. Cette priorité est mobilisée afin de : • développer et promouvoir les usages numériques dans l'éducation et la formation,
---	--

	• d'accompagner le déploiement des services ou des actions numériques à destination des usagers, • favoriser la création de biens communs numériques.
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		7 - Permettre une meilleure inclusion numérique de la population picarde par l'utilisation des TIC dans la formation et le déploiement de nouveaux services						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR9	Nombre d'organisations développant de nouveaux usages numériques (à préciser dans le cadre d'un plan d'action)	organisation	Transition	0,00		0,00	à définir via plan d'action	à définir via plan d'action

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
Principaux groupes cibles : Monde de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation et de l'apprentissage, personnes en formation ; population picarde. Applicable sur l'ensemble du territoire. Ces typologies d'actions pourront être mobilisées dans le cadre d'un ITI. Type d'action 7.a Développement et promotion des usages numériques dans l'éducation et la formation. Exemples d'actions : • soutien à l'acquisition et au développement des équipements numériques, des plateformes éducatives et des ressources en ligne, • déploiement d'un service de portefeuille numérique des compétences pour tous les Picards, • soutien au développement des contenus et services de formation à distance. Ce type d'action a pour vocation d'améliorer les pratiques pédagogiques grâce aux usages numériques et de faciliter l'accès aux formations.	

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
Ce type d'action s'articulera avec les priorités d'investissement du FSE.	
Types de bénéficiaires/opérateurs :	
Collectivités territoriales, établissements publics, associations	
Type d'action 7.b	
Accompagnement du déploiement des services ou des actions numériques à destination des usagers.	
Exemples d'actions :	
• soutien des actions d'e-inclusion (ex reconditionnement informatique pour accroître le taux d'équipement des bénéficiaires de minimas sociaux), • soutien du développement de téléservices citoyens (e-administration, informations ou services de proximité, lien social, mobilité multimodale ...), • utilisation des TIC pour améliorer les conditions de travail (télétravail, simulation, ...), • déploiement des TIC au service de la santé et du bien-être (développement des services à la personne, l'aide à l'autonomie, le maintien à domicile, ...), • organisation de la mutualisation de moyens et la gouvernance TIC entre collectivités pour le développement de nouveaux outils et de services.	
Ce type d'action a pour vocation à favoriser l'accès aux TIC pour tous.	

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
Types de bénéficiaires/opérateurs : Associations, organismes et collectivités territoriales de proximité Type d'action 7.c Appui à la création de biens communs numériques Exemples d'actions : • mutualisation de plateformes et ouverture des données publiques par un soutien à la constitution, l'organisation et le partage des données, • développement de l'informatique libre et non marchande dans l'optique d'une amélioration de services rendus aux collectivités et aux usagers, • numérisation et diffusion des contenus publics et patrimoniaux. Types de bénéficiaires/opérateurs : Associations, organismes et collectivités territoriales de proximité, groupements de droit privé	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
Appels à projets. Projets structurants ou de mutualisation entre acteurs.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
Non prévu pour cet objectif spécifique	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
IS4	Nombre de services additionnels créés favorisant une meilleure inclusion numérique de la population picarde	service	ERDF	Transition			44,00	Synergie	annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis	2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion

ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
IF	F	Montant total des dépenses certifiées	euros	ERDF	Transition			32000000			129 000 000,00	Synergie	
IS2	O	Nombre de prises créées dans les entreprises et établissements (hors zones AMII)	prise	ERDF	Transition			22921			89 254,00	Synergie	

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	004. Productive investment linked to the cooperation between large enterprises and SMEs for developing information and communication technology ('ICT') products and services, e-commerce and enhancing demand for ICT	1 000 000,00
ERDF	Transition	046. ICT: High-speed broadband network (access/local loop; >= 30 Mbps)	20 000 000,00
ERDF	Transition	078. e-Government services and applications (including e-Procurement, ICT measures supporting the reform of public administration, cyber-security, trust and privacy measures, e-Justice and e-Democracy)	1 000 000,00
ERDF	Transition	079. Access to public sector information (including open data, e-Culture, digital libraries, e-Content and e-Tourism)	1 500 000,00

Priority axis		2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	080. e-Inclusion, e-Accessibility, e-Learning and e-Education services and applications, digital literacy	5 000 000,00
ERDF	Transition	081. ICT solutions addressing the healthy active ageing challenge and e-Health services and applications (including e-Care and ambient assisted living)	1 500 000,00
ERDF	Transition	082. ICT Services and applications for SMEs (including e-Commerce, e-Business, networked business processes), living labs, web entrepreneurs, ICT start-ups, etc.)	3 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	33 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	07. Not applicable	33 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion	
Fund	Category of region	Code	€ amount

Priority axis		2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Integrated Territorial Investment – Urban	1 000 000,00
ERDF	Transition	07. Not applicable	32 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	3
Title of the priority axis	Favoriser la mutation vers une économie décarbonée

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

Sans objet

La stratégie du PO fortement axée sur le développement durable fait de l'axe 3 un élément essentiel. L'objectif de cet axe est de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de préserver les ressources dans une logique de développement du territoire et d'amélioration du bien-être de la population picarde.

Cela induit à favoriser au sein de l'axe, l'objectif thématique 4 « Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 dans l'ensemble des secteurs » dans le but de traiter la réduction des émissions de carbone en agissant sur le développement d'une mobilité durable, l'efficacité énergétique dans le bâtiment et la production des énergies renouvelables.

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	4a
Title of the investment priority	Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	8
Title of the specific objective	Accroître l'exploitation des potentiels de production d'énergies renouvelables
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est le doublement de la production d'énergies renouvelables à l'horizon 2020 afin de répondre aux objectifs stratégiques du SRCAE. Rappel des enjeux et justification : En 2010, si la production d'énergie en Picardie est à 88 % d'origine renouvelable, elle ne couvre que 10 % de la consommation régionale, tandis qu'au niveau national, la production d'énergie renouvelable représente 13 % de la production énergétique française. S'appuyant sur un important potentiel de développement des énergies renouvelables, et plus particulièrement de l'éolien et du

bois-énergie, de nombreuses actions ont déjà été engagées pour répondre aux objectifs du Grenelle de l'Environnement (schémas éoliens territoriaux, réseaux de chaleur biomasse, plan solaire, etc.). Il s'agit pour la Picardie, à l'horizon 2020, de porter à hauteur de 23 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique final, ce qui correspondrait donc à produire environ 1 Mtep, soit deux fois plus qu'aujourd'hui. L'économie régionale, s'appuyant progressivement sur ces ressources locales, sera ainsi moins soumise aux impacts de la volatilité des prix des énergies fossiles.

Mais cette priorité est aussi mobilisée pour développer cette production d'énergies renouvelables, tout en optimisant les retombées économiques positives (création de valeur ajoutée, d'emplois locaux non délocalisables, de nouvelles filières, etc.) pour les territoires.

Si les objectifs de production des filières éolienne et bois énergie sont en passe d'être atteints pour 2020 (actuellement 1 200 MW en exploitation, 1 000 MW en instruction, 600 MW à développer sur 2 800 MW en éolien et quasi-totalité de la programmation en matière de chaufferies / réseau de chaleur biomasse en fonctionnement ou en construction), il convient de favoriser les interventions vers les filières émergentes en région (méthanisation, géothermie et solaire). Ainsi les filières matures seront accompagnées dans une logique d'animation de filières tandis que les filières émergentes seront accompagnées sur l'aide à la réalisation (études de faisabilité, subventions d'investissement).

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		8 - Accroître l'exploitation des potentiels de production d'énergies renouvelables						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR10	Production totale d'énergie renouvelable en région	GWh	Transition	5 729,00	2007	13 748,00	ADEME-DREAL-CRP	Tous les 3 ans dans le cadre du SRCAE

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
Principaux groupes cibles : Acteurs publics, acteurs économiques et sociaux et de la formation, territoires Applicable sur l'ensemble du territoire Type d'action 8.a Soutien à des projets de production d'énergies renouvelables sur les filières émergentes en région Exemples d'actions : • unités de méthanisations agricoles et industrielles, • chaufferies industrielles/tertiaires biomasse ou géothermales, notamment basées sur les nouvelles technologies de combustion de la biomasse (gazéification, foyers bas NOx, nouveaux systèmes de traitement des fumées...), • réseau de chaleur à plus de 50 % d'énergies renouvelables ou de récupération (géothermie, biomasse, etc.), • nouvelles technologies émergentes pour les applications de chauffage/climatisation des locaux industriels et tertiaires, ... Ce type d'actions a pour vocation d'augmenter la production d'énergies renouvelables en région, tout en favorisant des technologies qui nécessitent un	

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
retour d'expérience et pour lesquelles nous manquons de recul sur leurs performances. Types de bénéficiaires/opérateurs : Entreprises, organisations professionnelles, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, Etat. Type d'action 8.b Accompagnement des territoires volontaires pour développer des productions d'énergie délocalisées tendant à des bilans énergétiques (production/consommation) positifs Exemples d'actions : • développement des <i>smarts grids</i> (réseaux et compteurs communicants permettant l'insertion optimale des productions décentralisées), • combinaison d'actions locales de maîtrise de la demande d'électricité avec des productions d'énergies renouvelables intermittentes, • expérimentation de solution de stockage d'énergie en grandeur réelle, • soutien aux investissements centrés sur la mobilisation de la ressource bois énergie et notamment en forêt privée (équipements de valorisation, de conditionnement, plateformes, etc.). Ce type d'action a pour vocation de démontrer la faisabilité de l'insertion massive des énergies renouvelables dans le mix énergétique à l'échelle locale dans l'optique d'une généralisation à l'échelle européenne.	

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
Ce type d'action pourra être mobilisé dans le cadre d'un ITI. Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales, entreprises. Type d'action 8.c Impulsion, structuration et animation des filières d'énergies renouvelables. Exemples d'actions : • soutien aux projets de diversification, • soutien aux projets collaboratifs de R&D, • soutien à l'animation et la formation de groupements d'entreprises voire de clusters dédiés. Ce type d'action a pour vocation d'optimiser les retombées socio-économiques sur les territoires, tout en organisant et maîtrisant le développement de ces productions renouvelables.	

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
Types de bénéficiaires/opérateurs : Entreprises, organisations professionnelles, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
Les principes directeurs sont les suivants : réduire la dépendance énergétique des territoires, créer de l'activité et de l'emploi pour les entreprises.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
En réflexion pour l'action 8.a	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO30	Renewables: Additional capacity of renewable energy production	Households	ERDF	Transition			12,10	Synergie	annuelle
CO34	GHG reduction: Estimated annual decrease of GHG	Tonnes of CO2eq	ERDF	Transition			11 750,00	Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	4b
Title of the investment priority	Promoting energy efficiency and renewable energy use in enterprises

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	9
Title of the specific objective	Accroître l'efficacité énergétique et l'optimisation des flux de matières premières dans les entreprises
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est la diminution de la consommation d'énergie finale ainsi que la réduction de la consommation de ressources dans les entreprises (process et utilités). Rappel des enjeux et justification : Le secteur industriel pèse à hauteur de 30% du total de la consommation énergétique régionale avec 1 709 ktep/an. Cette part de l'industrie est supérieure à la moyenne nationale (24 %). Cet écart s'explique par la nature des activités industrielles fortement consommatrices d'énergie : les industries chimiques, la sidérurgie, l'agroalimentaire, l'industrie du papier-carton et celle du verre consomment à elles seules environ les deux tiers de l'énergie brute totale utilisée par l'industrie en Picardie. Depuis le premier choc pétrolier, les industriels picards ont engagé des programmes d'économie ou de substitution d'énergie et cet intérêt ne s'est pas démenti après le contre choc pétrolier. Des objectifs ambitieux de réduction des consommations d'énergie pour le secteur industriel picard sont affichés dans le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), adopté début 2012. Il s'agit d'ici 2020 de diminuer les émissions de CO2 liées aux activités industrielles de 11 % et les consommations d'énergie associées de 7%. Cet objectif s'appuie à la fois sur le système communautaire d'échange des quotas d'émissions (PNAQ qui touche les 40 sites les plus émetteurs) et sur les opérations de maîtrise de l'énergie à réaliser dans les autres établissements industriels de plus petites tailles (plusieurs centaines de sites potentiels). Si des sauts technologiques sur les process de production permettront d'accélérer l'amélioration de la performance énergétique, des progrès conséquents peuvent être aussi réalisés en matière « d'écologie industrielle », concept qui permet notamment d'optimiser et de mutualiser l'utilisation de ressources énergétiques entre entreprises ou au sein du territoire.

Pour les entreprises, les enjeux sont multiples. Mais désormais, l'un des enjeux majeurs de la compétitivité réside dans leurs capacités à adopter un processus de production innovant et décarboné, afin de réduire les coûts de fabrication et de traitement en économisant l'énergie et les matières premières et en limitant les flux de déchets et de rejets, d'améliorer la compétitivité avec un souci d'éco-innovation tant au niveau du procédé (écotechnologie) que de la conception de nouveaux produits (éco-conception) et de développer des activités à plus forte valeur ajoutée.

De plus, cette démarche participe à l'amélioration de l'image de l'entreprise et renforce les relations avec ses partenaires industriels, commerciaux, ses clients, ses assureurs, ses banques, l'administration, les riverains et les associations et la collectivité dans laquelle elle est située.

Enfin, même si ces enjeux sont de mieux en mieux intégrés à la gestion globale des entreprises (essentiellement des entreprises appartenant à des grands groupes), force est de constater que les PME-TPE ont besoin de plus d'accompagnement.

Le soutien au développement de la production sobre et propre et donc aux éco technologies qui s'intègre dans une économie circulaire est devenu un objectif prioritaire en termes de compétitivité des entreprises picardes et d'attractivité du territoire régional.

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		9 - Accroître l'efficacité énergétique et l'optimisation des flux de matières premières dans les entreprises						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR11	Consommation d'énergie finale de l'industrie	GWh	Transition	20 037,00	2007	17 964,00	ADEME-DREAL-CRP	Tous les 3 ans dans le cadre du SRCAE

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	4b - Promoting energy efficiency and renewable energy use in enterprises
Principaux groupes cibles : acteurs économiques, territoires Applicable sur l'ensemble du territoire Type d'action 9.a Amélioration de la performance énergétique des entreprises au niveau des process et des utilités industrielles Exemples d'actions : • récupération et valorisation d'énergie thermique dans les procédés industriels, • amélioration de l'efficacité énergétique des utilités, • réalisation d'études/ comparatifs techniques mutualisés sur les gisements d'économie d'énergie, y compris au niveau logistique • ... Ce type d'action a pour vocation de stimuler la prise en compte des aspects maîtrise de l'énergie dans les projets d'adaptation, de modernisation/extension	

Investment priority	4b - Promoting energy efficiency and renewable energy use in enterprises
des entreprises en favorisant la diffusion des compétences et des savoir-faire.	
Types de bénéficiaires/opérateurs :	
Toutes entreprises, organisations professionnelles, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur.	
Type d'action 9.b	
Promotion des démarches d'entreprises et inter-entreprises (investissements, organisations...) permettant d'améliorer leur performance énergétique et économique (économie circulaire notamment par la mutualisation / échange de flux et l'éco conception)	
Exemples d'actions :	
• investissements permettant des synergies en matière de valorisation énergétique (récupération de chaleur fatale, réseau de chaleur, valorisation de biogaz, etc.) et de valorisation de co-produits (rebus de production, etc.), • investissements permettant des mutualisations d'équipements et de moyens notamment dans l'organisation du transport de marchandises par les modes alternatifs à la route, • soutien au fonctionnement pour la mise en place de ces démarches (animation territoriale, opérateurs dédiés, plateforme d'échanges et d'information sur les matières valorisables, etc.).	
Ce type d'action a pour vocation de stimuler la réalisation concrète de démarche d'écologie industrielle sur le territoire.	

Investment priority	4b - Promoting energy efficiency and renewable energy use in enterprises
Types de bénéficiaires/opérateurs :	
Entreprises, organisations professionnelles, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	4b - Promoting energy efficiency and renewable energy use in enterprises
Les projets devront prouver que les technologies prévues apportent aussi bien un gain en énergie primaire qu'en énergie finale. Les projets s'appuyant sur des démarches d'éco-conception de produits, de préférence grand public, duplicables en grande diffusion, sont particulièrement fléchés et ce d'autant plus qu'elles intégreront les trois « piliers », social/sociétal – environnement - économique du développement durable.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	4b - Promoting energy efficiency and renewable energy use in enterprises
Non prévu pour cet objectif spécifique	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	4b - Promoting energy efficiency and renewable energy use in enterprises
----------------------------	--

Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		4b - Promoting energy efficiency and renewable energy use in enterprises							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO02	Productive investment: Number of enterprises receiving grants	Enterprises	ERDF	Transition			10,00	Synergie	annuelle
CO34	GHG reduction: Estimated annual decrease of GHG	Tonnes of CO2eq	ERDF	Transition			8 020,00	Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	4c
Title of the investment priority	Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	10
Title of the specific objective	Améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments (habitat et tertiaire public) et dans les infrastructures publiques
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est la diminution de la consommation d'énergie dans les bâtiments du secteur tertiaire et du logement. Rappel des enjeux et justification : Sur un total de plus de 850 000 logements dont 755 000 résidences principales, la région compte 46 % de logements anciens, contre 40 % en France, et 6,6 % de logements sans confort, contre 5,2 % au plan national. Le parc picard a été construit à plus de 70 % avant la première réglementation thermique de 1975 et comporte une part de maisons individuelles un peu plus élevée qu'à l'échelle nationale. Le niveau des émissions de gaz à effet de serre résulte des caractéristiques du parc de logement : 82 % des émissions sont le fait des logements construits avant 1975. Plus globalement, le secteur résidentiel compte pour les deux tiers des émissions du bâti, le secteur du bâti représentant lui-même un quart des émissions régionales. Les besoins en matière de rénovation thermique apparaissent donc particulièrement importants. Cumulée à la faiblesse des revenus, la mauvaise qualité thermique des logements et le coût croissant de l'énergie placeraient près de 140 000 ménages picards en situation de précarité énergétique, consacrant plus de 10 % de leurs revenus au chauffage de leur habitation, d'après l'étude sur la précarité énergétique en Picardie conduite par le Conseil régional de Picardie en 2012. De plus, il paraît nécessaire de préparer les bâtiments actuels aux évolutions du climat à venir, en intégrant en particulier la notion de confort d'été pour des températures plus élevées, sans oublier la qualité de l'air intérieur.

	Cette priorité est mobilisée afin de : • répondre aux objectifs du SRCAE en matière de rénovation énergétique des bâtiments (notamment passer à 13 000 logements en rénovation basse consommation par an), • promouvoir un urbanisme sobre en carbone, aussi bien par le concept de ville et d'aménagement du territoire durables. Cette priorité d'investissement sera fortement articulée avec le FSE qui est mobilisé pour développer les compétences des salariés dans ce secteur et développer une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises.
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		10 - Améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments (habitat et tertiaire public) et dans les infrastructures publiques						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR12	Consommation énergétique finale des secteurs résidentiels et du tertiaire	GWh	Transition	21 377,00		18 886,00	ADEME-DREAL-CRP	Tous les 3 ans (dans le cadre du SRCAE)

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
Principaux groupes cibles : territoires, acteurs économiques et sociaux et de la formation Applicable sur l'ensemble du territoire. Ces typologies d'actions pourront être mobilisées dans le cadre d'un ITI. Type d'action 10.a Accompagnement des maîtres d'ouvrage publics et privés dans des projets d'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments (neufs et anciens). Exemples d'actions : • soutien financier à des opérations de réhabilitations thermiques visant des niveaux de performance énergétique et environnementale élevés, favorisant l'intégration des énergies renouvelables, • soutien à la construction de bâtiments à haute performance énergétique, en vue d'atteindre des bâtiments à énergie positive ou bien présentant une consommation d'énergie sensiblement inférieure aux exigences réglementaires et à coût global réduit, • soutien financier à l'assistance à maîtrise d'ouvrage en conduite d'opération visant une qualité environnemental du bâtiment,	

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
• audit énergétique ciblant des parcs immobiliers de taille significative permettant la définition de programmes de travaux ambitieux, • etc. Ce type d'action a pour vocation de soutenir une demande dynamique en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments. Types de bénéficiaires/opérateurs : Entreprises, organisations professionnelles, Etat, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, établissements publics. Type d'action 10.b Soutien à la réhabilitation thermique du parc de logement social et à destination des ménages du parc privé en situation de précarité énergétique Exemples d'actions : • poursuite et amplification de l'effort entrepris depuis 2011 en faveur de la réhabilitation performante dans le parc de logements locatifs sociaux, • soutien à la réhabilitation thermique de logements énergivores du parc privé destiné à des ménages à revenus modestes, • ... Ce type d'action a pour vocation d'identifier des nouvelles voies d'efficacité énergétique optimisée grâce à la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans l'habitat, permettant également la prise en compte des coûts d'entretien et de maintenance après travaux ainsi qu'une connaissance plus précise de la	

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
consommation d'énergie/charges locatives d'un ménage avant / après travaux (analyse en coût global des projets). Principaux groupes cibles : Populations à revenus modestes ou en situation de précarité énergétique. Types de bénéficiaires/opérateurs : Bailleurs sociaux ou autres propriétaires de logement(s) visés à l'article R. 323-1 du code de la construction et de l'habitation, syndicats de copropriétaires représentant un nombre significatif de propriétaires occupants et/ou de propriétaires bailleurs potentiellement bénéficiaires des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), autres propriétaires occupants à revenus modestes et/ou propriétaires bailleurs, établissements publics Type d'action 10.c Expérimentation en matière d'ingénierie financière innovante pour la rénovation énergétique des logements privés Exemples d'actions : • soutien à des opérations pilotes de tiers financement, • création d'instruments financiers appropriés permettant le financement d'investissements dédiés à la rénovation énergétique performante du parc	

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
privé... Principaux groupes cibles : Populations à revenus modestes, en situation de précarité énergétique ou en passe de l'être à court ou moyen terme. Types de bénéficiaires/opérateurs : Propriétaires occupants ou bailleurs n'ayant pas accès à des financements bancaires adaptés à leur projet de réhabilitation thermique des bâtiments, collectivités territoriales, établissements publics, associations, entreprises. Type d'action 10.d Structuration et animation de la filière éco-bâtiment Exemple d'actions : • mise en place d'opérateurs locaux pour la rénovation énergétique des parcs de bâtiments (aide à l'investissement et au fonctionnement de structures dédiées de type agence locale), • groupements d'entreprises permettant de répondre aux enjeux de la rénovation énergétique (aide à la décision, soutien à l'animation et aux	

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
investissements collectifs en matière de matériel de mesure et d'autocontrôle), • soutien à la R&D aval en matière de développement d'éco-matériaux, de déconstruction et d'assemblage de matériaux et d'impacts sanitaires, • outils de formation dédiée à la performance énergétique dans le bâtiment (plateformes). Ce type d'action a pour vocation de stimuler une offre performante en région (professionnalisation, excellence), permettant de répondre aux enjeux bâtiments du SRCAE (massification des opérations). Types de bénéficiaires/opérateurs : Entreprises, organisations professionnelles, Etat, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, agences locales de l'énergie.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
Appels à projets et/ou à candidature.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
----------------------------	--

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
Evaluation préalable en cours de lancement pour l'action 10.c (dans le cadre du Service public de l'efficacité énergétique / SPEE mis en place en région)	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 *Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region*

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO34	GHG reduction: Estimated annual decrease of GHG	Tonnes of CO2eq	ERDF	Transition			8 930,00	Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	4e
Title of the investment priority	Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	11
Title of the specific objective	Accroître l'accès à la mobilité durable, en particulier dans les territoires mettant en place une stratégie intégrée
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est la réduction des émissions de GES et de la consommation énergétique dues au secteur des transports. Indirectement, en promouvant une mobilité durable pour tous les Picards, le résultat attendu est la diminution à plus long terme de l'utilisation de la voiture individuelle, d'une part, et la réduction de la vulnérabilité des populations picardes en matière d'accessibilité, d'autre part. Rappel des enjeux et justification : En Picardie, près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre relèvent du secteur des transports de marchandises et de personnes. Le transport par la route, en particulier pour les personnes, engendre l'essentiel de ces émissions. Deux chiffres illustrent l'intérêt de proposer une alternative à l'usage de la voiture, notamment pour les trajets du quotidien : • en France, les Picards sont ceux qui réalisent les plus longues distances domicile-travail avec près de 20 km l'aller, • 80 % des Picards ayant un emploi et ne travaillant pas à leur domicile, utilisent un véhicule automobile pour se rendre sur leur lieu de travail. Fort de ces constats, le SRCAE a identifié 7 gisements pour atteindre les objectifs européens et nationaux de réduction des

	émissions : densification urbaine, mixité fonctionnelle, développement des transports en commun, covoiturage et promotion du vélo, amélioration des motorisations et introduction électrique, éco conduite et télétravail. Aussi, cette priorité est mobilisée afin de : • proposer une alternative à l'usage de la voiture en traitant les déplacements du quotidien, en accompagnant notamment le renforcement de l'attractivité des transports collectifs pour les trajets les plus longs et le développement des modes actifs pour les déplacements de grande proximité ; • permettre un accès à la mobilité pour tous.
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		11 - Accroître l'accès à la mobilité durable, en particulier dans les territoires mettant en place une stratégie intégrée						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR13a	Part modale d'utilisation de la voiture individuelle (en zone PTU)	%	Transition	67,00	2007	60,00	ADEME-DREAL-CRP	Tous les 3 ans (dans le cadre du SRCAE)
IR13b	Part modale d'utilisation de la voiture individuelle (hors zone PTU)	%	Transition	80,00	2007	73,00	ADEME-DREAL-CRP	Tous les 3 ans (dans le cadre du SRCAE)

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
Principaux groupes cibles : population picarde notamment les plus vulnérables et les personnes à mobilité réduite (PMR) Applicable sur l'ensemble du territoire. Ces typologies d'actions seront majoritairement mobilisées dans le cadre d'un ITI (urbain). Type d'action 11.a Solutions alternatives à la pratique auto-soliste. Exemples d'actions : • appui à l'émergence des nouveaux services à la mobilité : déploiement de dispositifs permettant le développement du covoiturage pour les trajets du quotidien, l'autopartage, la mobilité électrique, des navettes fluviales ou du transport par voie d'eau en milieu urbain, etc. • accompagnement des actions de communication et de sensibilisation permettant de faciliter le changement de comportements en mobilité, dont les opérations de marketing direct, de conseil en mobilité et de test des transports collectifs, • encouragement au recours aux modes actifs, et au vélo en particulier (complémentarité usages loisirs et quotidiens), pour accéder aux principaux pôles générateurs de déplacements, en priorité les gares ; actions de sensibilisation à la pratique des modes actifs, mise en place de services en	

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
faveur du vélo (stationnement, vélo-école...), élaboration de schémas sur les modes actifs, réalisation d'aménagements cyclables, actions visant à apaiser la circulation en milieu urbain, • aide à la mise en place de cadres partenariaux facilitant la bonne articulation entre aménagement du territoire et organisation des services de transports, du type « contrat d'axe », • ... Ce type d'action a pour vocation de proposer à la population une alternative crédible et efficace à la voiture particulière. Au-delà des performances de la solution, il s'agit également de jouer sur les comportements afin de convaincre et de rendre pérennes les bonnes pratiques. Types de bénéficiaires/opérateurs : Autorités organisatrices de transports (AOT), collectivités territoriales, Etat, syndicats des transports, associations, établissements publics, SNCF, RFF. Type d'action 11.b Renforcement du rôle des gares comme lieux stratégiques pour l'aménagement du territoire, en accompagnant plus particulièrement les services de rabattement vers les gares. Exemples d'actions : • aide aux services de transports à la demande facilitant l'accès aux principales gares,	

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
- développement d'itinéraires cyclables desservant la gare et mise en place des services associés, - accompagnement des réflexions et actions permettant de s'appuyer sur les étoiles ferroviaires d'Amiens et de Creil pour participer au rayonnement de ces agglomérations et faciliter en particulier la desserte périurbaine... Ce type d'action a pour vocation d'améliorer les conditions de rabattement, de tourner davantage l'urbanisation et l'aménagement vers le rail et d'améliorer les dessertes périurbaines. Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales, Autorités organisatrices de transports (AOT), associations, syndicats des transports, opérateurs de transport. Type d'action 11.c Meilleure connaissance des besoins et des comportements en mobilité des habitants pour orienter leurs usages vers des pratiques de déplacement durables et aider à la définition des principes d'aménagement. Exemples d'actions : - réalisation d'études spécifiques quantitative et qualitative (comportements en mobilité et choix modal, interactions entre lieu de vie et usage des transports, profil des habitants des quartiers de gare, etc), - mise à disposition des données transports, comme support de développement d'outil d'aide au voyage (<i>open data</i>).	

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
Ce type d'action a pour vocation, d'une part, de mieux connaître la demande en déplacements pour imaginer les solutions de transports à proposer et, d'autre part, de comprendre les habitudes et les attentes des Picards pour pouvoir adopter des stratégies comportementales visant une mobilité durable... Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales, autorités organisatrices de transports (AOT), Etat. Type d'action 11.d Appui à la coordination des réseaux de transports et au renforcement de l'inter modalité. Exemples d'actions : • accompagnement à la définition et à la création de véritables pôles d'échanges multimodaux, avec une attention particulière sur leur caractère innovant et expérimental, • appui à l'interopérabilité des différents réseaux (partage des données, billettique, etc.), • favoriser les liens entre les réseaux de transport et faciliter la mise en réseau des acteurs des transports, en facilitant le cas échéant la création de syndicats mixtes de transports collectifs type SRU et en accompagnant leur montée en puissance. Ce type d'actions a pour vocation de faciliter le passage d'un réseau de transport collectif à un autre, notamment pour les usagers PMR, afin d'atténuer la gêne ressentie et de rendre acceptable pour l'utilisateur cette rupture de charge, comme alternative à la voiture. Elles portent à la fois sur les liens physiques	

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
entre les réseaux et sur l'intermodalité « dématérialisée » (information, tarification combinée, etc.). Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales, autorités organisatrices de transports (AOT), opérateurs de transport. Type d'action 11.e Accompagnement des ménages les plus fragiles, notamment ceux des quartiers prioritaires, et aux plus dépendants à la voiture en leur permettant d'avoir une mobilité durable. Exemple d'action : • s'appuyer sur des liaisons en transports urbains performantes pour désenclaver des quartiers prioritaires, et leur proposer en particulier un accès aux services. Ce type d'action a pour vocation de permettre la mobilité des personnes les plus recluses, en leur proposant notamment un accès aux services via une offre en transports collectifs adaptée ou des cheminements piétons et cyclables facilités. Types de bénéficiaires/opérateurs :	

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
Etat, collectivités territoriales, Autorités organisatrices de transport (AOT). Type d'action 11.f Promotion d'un urbanisme durable et polarisé (dans les pôles secondaires au sens de l'INSEE) Exemples d'actions : - études destinées à concevoir des projets d'aménagement durable, en particulier de type éco-quartiers ou quartiers durables, à développer l'urbanisation à proximité des gares, ou à préparer une politique foncière pour une urbanisation durable ; accompagnement des maîtres d'ouvrage en ingénierie technique, juridique et financière, - opérations démonstratives axées sur la densification et la rénovation du tissu bâti, la revitalisation des centres-bourgs, les aménagements publics de qualité et propices aux modes doux, la performance énergétique... Ce type d'action a pour vocation de créer une cohérence avec l'OS précédent en évitant d'ajouter ou de substituer à une précarité énergétique liée aux consommations des logements celle liée aux déplacements des ménages, en particulier ceux effectués en voiture particulière. Types de bénéficiaires/opérateurs : Agences locales de l'énergie, agences d'urbanisme, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, SCIC, SEM, établissements publics fonciers.	

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
En majorité : intégration dans les appels à projets à destination des territoires. En lien avec les orientations du SRCAE.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
Non prévu pour cet objectif spécifique.	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
----------------------------	--

Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO34	GHG reduction: Estimated annual decrease of GHG	Tonnes of CO2eq	ERDF	Transition			3 400,00	Synergie	annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis		3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée											
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
CO34	O	GHG reduction: Estimated annual decrease of GHG	Tonnes of CO2eq	ERDF	Transition			7110			32 100,00	Synergie	
IF	F	Montant total des dépenses certifiées	euros	ERDF	Transition			60000000			238 100 000,00	Synergie	

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée											
Fund	Category of region		Code									€ amount	
ERDF	Transition		009. Renewable energy: wind									500 000,00	

Priority axis		3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	010. Renewable energy: solar	500 000,00
ERDF	Transition	011. Renewable energy: biomass	5 500 000,00
ERDF	Transition	012. Other renewable energy (including hydroelectric, geothermal and marine energy) and renewable energy integration (Including storage, power to gas and renewable hydrogen infrastructure)	2 500 000,00
ERDF	Transition	013. Energy efficiency renovation of public infrastructure, demonstration projects and supporting measures	5 000 000,00
ERDF	Transition	014. Energy efficiency renovation of existing housing stock, demonstration projects and supporting measures	22 000 000,00
ERDF	Transition	016. High efficiency co-generation and district heating	3 000 000,00
ERDF	Transition	043. Clean urban transport infrastructure and promotion (including equipment and rolling stock)	3 000 000,00
ERDF	Transition	044. Intelligent transport systems (including the introduction of demand management, tolling systems, IT monitoring control and information systems)	2 000 000,00
ERDF	Transition	069. Support to environmentally-friendly production processes and resource efficiency in SMEs	3 000 000,00
ERDF	Transition	070. Promotion of energy efficiency in large enterprises	2 000 000,00
ERDF	Transition	071. Development and promotion of enterprises specialised in providing services contributing to the low carbon economy and to resilience to climate change (including support to such services)	4 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	43 000 000,00

Priority axis		3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	04. Support through financial instruments: loan or equivalent	10 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	07. Not applicable	53 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Integrated Territorial Investment – Urban	5 000 000,00
ERDF	Transition	07. Not applicable	48 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	4
Title of the priority axis	Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

Le regroupement au sein de l'axe 4 de l'objectif thématique 5 « Favoriser l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques » et de l'objectif thématique 6 « Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources » permet à la Picardie d'appréhender de manière globale les pressions auxquelles ses territoires et ses espaces naturels font face, dans une logique alliant prévention, préservation et valorisation de ses ressources naturelles, paysagères et de sa biodiversité. Cela se justifie au regard du caractère à la fois remarquable et sensible de certains milieux ainsi qu'au vu de l'impact économique de certaines catastrophes (littoral, inondations notamment).

Réduire la vulnérabilité des territoires et des espaces naturels picards, protéger et développer ces derniers participent en effet de la qualité de vie des habitants mais aussi de l'attractivité et du potentiel de développement économique de la région.

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	5b
Title of the investment priority	Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	12
Title of the specific objective	Diminuer la vulnérabilité des territoires ainsi que des milieux naturels aquatiques, maritimes et terrestres aux risques naturels (inondations, submersions marines, effondrements de terrain) et au changement climatique
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est la réduction des dommages causés aux personnes et aux biens par la mise en œuvre de solutions durables tenant notamment compte de la fonctionnalité des milieux naturels. Rappel des enjeux et justification : La Picardie est concernée par de nombreux aléas naturels, dont les principaux sont :

	• submersions marines, érosions du trait de côte, mouvements de terrain sur falaise (côte picarde), • inondations par débordement de cours d'eau (Somme, Bresle, Authie, Aisne, Oise), remontées de nappe, ruissellements et coulées de boue (39% des communes picardes sont classées en « risque majeur » pour le risque inondations), • mouvements de terrain par effondrement, affaissement, glissement, tassement de cavités souterraines (8 communes picardes sur 10 sont concernées). Les conséquences de ces risques récurrents pour les territoires se mesurent en termes de sécurité des personnes et des biens, en termes financiers et impliquent des changements importants de pratiques (adaptation de l'urbanisme et des activités...). L'adaptation au changement climatique est également un enjeu fort pour la Picardie. Diverses actions permettent de répondre aux objectifs fixés par le SRCAE en la matière et réduire ainsi les impacts négatifs sur les ressources naturelles ou améliorer la capacité d'adaptation : - anticiper et limiter les dégâts éventuels par intervention préventive sur les facteurs qui vont déterminer l'ampleur des dégâts (cf urbanisation des zones à risques), - organiser des moyens de remise en état rapide après avoir subi les impacts liés au changement climatique; - faire évoluer les modes de vie pour éviter les risques (cf consommation d'eau). L'ensemble de ces projets, portant sur les risques et l'adaptation, est soutenu par des politiques publiques en cours d'application ou émergentes (stratégie nationale de gestion du risque inondation, stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, mise en place de Plan d'action et de prévention des inondations (PAPI), SRCAE, plan climat-énergie territorial...).
--	--

La mobilisation du FEDER permettra, d'une part, d'aller au terme de certains projets qui doivent être échelonnés au vu de l'importance des engagements financiers demandés aux collectivités et du temps nécessaire à la maturation d'approches novatrices pour le traitement des risques. D'autre, part, il s'agit d'en lancer de nouveaux, soit pour répondre à un risque récemment connu (par exemple sur le bassin versant de la Verse), soit pour concrétiser des démarches de réflexion et de programmation lancées antérieurement (cas du PAPI littoral picard).

Cette priorité est ainsi mobilisée afin de :

- renforcer les stratégies globales de prévention des risques naturels (coordination et accompagnement en ingénierie, travaux de prévention) L'accent est mis sur le développement de deux nouvelles approches : la réduction de la vulnérabilité du bâti, y compris à travers l'aménagement du territoire, et sur l'utilisation maximisée des capacités de régulation des milieux naturels afin d'offrir des solutions durables et de moindre coût ;
- permettre l'adaptation de la société au changement climatique : gestion intelligente des eaux pluviales, lutte contre les îlots de chaleur urbains, dispositifs pour comprendre les liens nappe-milieux et réduire la vulnérabilité du territoire au manque d'eau.

Articulation avec le FEADER : l'adaptation au changement climatique des activités agricoles et sylvicoles sera traitée par le FEADER.

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		12 - Diminuer la vulnérabilité des territoires ainsi que des milieux naturels aquatiques, maritimes et terrestres aux risques naturels (inondations, submersions marines, effondrements de terrain) et au changement climatique						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR14	Nombre de communes prises en compte dans une démarche d'animation (PAPI, TRI ou étude) sur la prévention des risques	commune	Transition	24,00	2013	216,00	DREAL, préfecture, CRP, collectivités	à mi-parcours

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
Principaux groupes cibles : acteurs économiques, élus locaux, habitants Type d'action 12.a Actions de prévention et de gestion des submersions marines et érosion du trait de côte. Exemples d'actions : • amélioration de la connaissance y compris instrumentation, suivi du trait de côte, outils d'aide à la décision, démarches d'animation (PAPI notamment), • sensibilisation, culture du risque, gestion de crises, • stratégies et démarches interrégionales et de façade maritime, • actions de prévention de l'aléa et de réduction de la vulnérabilité inscrites au PAPI littoral (études, travaux, acquisitions), notamment les démarches innovantes et/ou expérimentales de recul stratégique, de dépoldérisation et de gestion douce, • systèmes d'alerte.	

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
Ce type d'action a pour vocation de gérer le plus en amont possible le risque inondation, en décidant collectivement et avec des instances de gouvernance adaptées, des actions les plus pertinentes. Territoires spécifiques : Territoires du littoral. Types de bénéficiaires/opérateurs : Organismes de recherche, établissements publics, syndicats mixtes, collectivités territoriales, associations. Type d'action 12.b Actions de prévention et de gestion des inondations (débordement de cours d'eau, remontée de nappes). Exemples d'actions : • amélioration de la connaissance, prévision, • sensibilisation, culture du risque, gestion de crises • démarches d'animation (PAPI notamment), planification	

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
• stratégies de bassins et démarches interrégionales • protection des personnes et des biens : études et travaux d'aménagement pour la réduction de l'aléa et la diminution de la vulnérabilité en cohérence avec la protection de la biodiversité, la protection et restauration de la fonctionnalité de milieux naturels visant à la réduction des risques d'inondation. Ce type d'action a vocation à gérer le plus en amont possible le risque inondation, en décidant collectivement et avec des instances de gouvernance adaptées, des travaux les plus pertinents. Territoires spécifiques : Bassins de : Somme, Oise, Aisne, Bresle, Authie, Marne. Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales, associations. Type d'action 12.c Actions liées aux effondrements de terrain.	

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
Exemples d’actions : • amélioration de la connaissance, prévision • sensibilisation, culture du risque, exercice de gestion de risque, • démarches d’animation, notamment pour une meilleure prise en compte dans les documents de planification, • protection des personnes et des biens : réduction des dommages. Ce type d’action a pour vocation à gérer cette problématique le plus en amont pour éviter les catastrophes. Territoires spécifiques : Plateau picard, Santerre, Amiénois, Sud de l’Oise, Sud de l’Aisne, Laonnois. Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales. Type d’action 12.d Actions d’adaptation au changement climatique.	

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
Exemples d’actions : • amélioration de la connaissance : sur les impacts du changement climatique et les stratégies à mettre en œuvre, notamment, étude régionale sur l’approfondissement des modèles climatiques à l’échelle de la Picardie et définition d’une stratégie régionale d’adaptation, études spécifiques sur des problématiques telles que le manque d’eau pour la compatibilité entre milieux naturels et activités... • démarches d’animation : meilleure prise en compte de l’adaptation dans les documents de planification, les projets d’aménagement et la gouvernance territoriale, • projets d’aménagement ambitieux par intégration de la nature en ville pour la lutte contre les îlots de chaleur et la gestion des eaux pluviales alternative, • actions de sensibilisation, diffusion d’une culture de l’adaptation. Ce type d’action vise à ancrer dans les pratiques menées par les territoires (acteurs publics ou économiques) la question du changement climatique et de l’adaptation afin d’anticiper au maximum les évolutions et tamponner les risques induits. Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales, chambres consulaires, associations, établissements publics, Etat.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
----------------------------	--

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
• Les programmes de prévention des inondations avec un volet de réduction de la vulnérabilité ambitieux seront privilégiés ; • Pour les projets de réduction de l'aléa sont requis : ○ une analyse coût bénéfice ou analyse multicritères positive, ○ une approche permettant de garantir une restauration de la fonctionnalité naturelle des milieux, ○ la préservation du paysage. • Prévention des effondrements de terrain : le traitement doit être moins coûteux que le délaissement. • Adaptation en changement climatique : les projets seront sélectionnés sur : ○ l'ambition des objectifs en matière d'adaptation, ○ l'existence de mesures d'atténuation sur le même territoire.	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
Non prévu pour cet objectif spécifique.	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
---------------------	--

Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO20	Risk prevention and management: Population benefiting from flood protection measures	Persons	ERDF	Transition			10 962,00	Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	6d
Title of the investment priority	Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	13
-------------------------------------	----

Title of the specific objective	Renforcer la protection et la valorisation sociale et économique du réseau d'espaces naturels de forte valeur patrimoniale et la contribution de la Picardie à la conservation des espaces d'intérêt européen
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est l'augmentation du nombre, de la superficie et, si nécessaire, de la connectivité des espaces naturels préservés ou restaurés, et de leur contribution à la préservation de la diversité biologique, à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité du territoire. Rappel des enjeux et justification : Les espaces naturels picards, les paysages spécifiques et la biodiversité qu'ils hébergent souffrent d'un ensemble de pressions qui se sont accentuées au cours des 10 dernières années (destruction, fragmentation, dégradation par pollution ou déficit d'entretien, développement des espèces invasives...) et qui nécessitent la poursuite d'une mobilisation en faveur de leur conservation et de leur restauration. L'érosion du patrimoine biologique est forte et on considère que la Picardie a perdu 12,8% de sa flore en un peu plus d'un siècle (contre 11,7 dans le Nord-Pas-de-Calais et 9,4 en Haute-Normandie). Afin d'enrayer cette perte d'espèces, il est nécessaire d'agir pour la préservation notamment des très nombreux espèces ou habitats rares, menacés ou vulnérables (ex: sonneur à ventre jaune, butor étoilé, crambe maritime, anguille européenne...). Bien que les maîtrises foncières et d'usage des espaces les plus patrimoniaux par des gestionnaires spécialisés aient montré leur efficacité, le développement et la valorisation d'un réseau de sites protégés et gérés restent incontournables pour enrayer cette perte de biodiversité. De plus, l'intégration renforcée des enjeux environnementaux par les activités sylvicoles et agricoles ou encore par les projets

	d'aménagement (infrastructures, développement urbain) reste un enjeu majeur pour lequel subsistent de fortes marges de progrès. Or tous ces espaces naturels fournissent des services socio-économiques encore sous évalués. Parmi les plus évidents, on peut citer leur participation à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité (touristique notamment) du territoire. Espace de respiration entre 2 régions fortement urbanisées, la Picardie a en effet vocation à préserver et à valoriser son potentiel naturel et à capitaliser sur cet atout pour renforcer son attractivité. Outre la protection et la mise en valeur des espaces naturels remarquables et des paysages typiques, un nouveau champ d'action important s'ouvre depuis peu : le renforcement ou la recréation des corridors écologiques que ce soient des milieux terrestres ou aquatiques. Ceci est notamment mis en œuvre par le Schéma régional des continuités écologiques qui est en cours de définition et qui donnera lieu à un plan d'action. Le FEDER est ainsi mobilisé afin de : • améliorer la connaissance de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes • maintenir ou restaurer un niveau satisfaisant de certaines populations animales ou végétales, en particulier les espèces considérées comme rares, menacées ou vulnérables, au-delà des seuls sites N2000 • consolider/étendre le réseau de sites préservés et valorisés, offrant une nature de proximité de qualité à une part sans cesse croissante de la population • renforcer les continuités écologiques • améliorer la prise en compte de la diversité des services rendus par certains territoires et renforcer la valorisation touristique du patrimoine naturel par des aménagements et une promotion adaptés
--	--

	• améliorer la qualité écologique des cours d'eau, protéger les zones humides. <i>Lignes de partage FEDER/FEADER : le FEADER financera les contrats N2000 : élaboration et animation des DOCOB.</i>
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		13 - Renforcer la protection et la valorisation sociale et économique du réseau d'espaces naturels de forte valeur patrimoniale et la contribution de la Picardie à la conservation des espaces d'intérêt européen						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR15	Superficie des surfaces naturelles préservées ou restaurées	Ha	Transition	0,00		0,00	à définir via un plan d'action spécifique (renseignement collégial par une dizaine d'acteurs du territoire : DREAL, CG, CELRL, CEN Picardie, SMBGLP, CBNBI, Picardie Nature, etc)	à définir via plan d'action

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
Principaux groupes cibles : territoires, élus locaux, grand public, propriétaires privés, associations, organisations professionnelles (CRPF) et établissements publics (ONF...), agriculteurs, forestiers. Applicable sur l'ensemble du territoire. Type d'action 13.a Amélioration et valorisation de la connaissance en vue d'une prise en compte accrue de la biodiversité dans les outils de planification et, plus généralement, d'une meilleure aide à la décision Exemples d'actions : • enrichissement / modernisation des banques de données régionales sur la faune, la flore et les habitats, sur la base d'une participation renforcée de la population à la veille écologique et d'une supervision/validation scientifique, • réalisation d'études / expertises spécifiques sur le fonctionnement des écosystèmes et trames vertes et bleues locales, • développement d'une stratégie globale de diffusion des connaissances via des publications (ouvrages), des outils numériques et des	

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
colloques/séminaires, • sensibilisation des différents publics aux enjeux de la biodiversité et aux pratiques favorables à son maintien, • renforcement de l'ingénierie territoriale, • création d'un observatoire régional de la biodiversité. Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales et leurs groupements (syndicats mixtes, communautés de communes et d'agglomération, structures porteuses de SCOT, associations de préfiguration de PNR...), universités, associations d'étude et de protection de la nature, associations d'utilisateurs (fédérations de pêche, de chasse...), propriétaires forestiers, établissements publics Type d'action 13.b Restauration, gestion et valorisation du réseau écologique régional et des paysages emblématiques Exemples d'actions : • acquisition, restauration, équipement d'espaces naturels remarquables (y compris plans de gestion préalables) • préservation des populations d'espèces les plus menacées, • opérations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes,	

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
• protection et restauration des corridors écologiques, • préservation de paysages emblématiques... Articulation avec le FEADER qui interviendra de façon complémentaire en zones Natura 2000 avec les outils spécifiques suivants : contrats N2000, élaboration des DOCOB et de plans de gestion, animation des sites N2000 ; + valorisation touristique en milieu rural. Types de bénéficiaires/opérateurs : Conservatoire du littoral, conservatoire d'espaces naturels de Picardie, Départements, collectivités territoriales et leurs groupements, associations, établissements publics, propriétaires forestiers, uniquement personnes publiques ou structures dédiées (comme le conservatoire d'espaces naturels de Picardie) pour les acquisitions. Type d'action 13.c Actions de protection des sols dans l'aménagement en milieu urbain et rural (lutte contre l'érosion) Exemples d'actions : • démarches d'animation,	

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
études et investissements dans l'hydraulique douce. Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales, associations, autres acteurs publics.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
- Cohérence des projets avec la Stratégie Régionale pour le Patrimoine Naturel et le SRCE - Qualité de l'argumentaire et de l'expertise mobilisable pour la conception et/ou la mise en œuvre du projet - Multiplicité des types de bénéfices susceptibles d'être apportés par l'opération - Importance de l'enjeu patrimonial au vu des critères définis par les référentiels européens, nationaux et régionaux : Directives FFH et Oiseaux, orientations nationales TVB, SDAGE et classement des cours d'eau, SRCE, listes rouges UICN ... - Importance de la responsabilité de la Picardie dans la conservation de certains taxons à une échelle supra-régionale - Prise en compte du volet sensibilisation, éducation à l'environnement - Qualité et durabilité de la gouvernance du projet, perspective de long terme du projet + pour l'action 13.c : cohérence des actions étudiées à l'échelle d'un bassin versant ou sous-bassin versant	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
Non prévu pour cet objectif spécifique	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 *Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region*

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO23	Nature and biodiversity: Surface area of habitats supported to	Hectares	ERDF	Transition			200,00	Synergie	annuelle

Investment priority		6d - Protecting and restoring biodiversity and soil and promoting ecosystem services, including through Natura 2000, and green infrastructure							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
	attain a better conservation status								
IS5	Nombre de données dans les bases de données faunistiques et floristiques	donnée	ERDF	Transition			1 000 000,00	Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	6e
Title of the investment priority	Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	14
Title of the specific objective	Requalifier et améliorer l'image des espaces urbains délaissés ou paupérisés
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est une amélioration et/ou une augmentation de l'offre d'espaces urbains, lieux de socialisation et d'échanges, notamment par l'intégration d'espaces naturels et paysagers. Rappel des enjeux et justification :

Les quartiers en difficultés souffrent d'une image souvent détériorée. La stigmatisation de ces quartiers rend difficile, pour leurs habitants, l'accès aux différentes opportunités d'épanouissement qui fondent la qualité de vie en milieu urbain.

Certains dispositifs existent déjà, notamment dans le cadre d'opérations menées par l'agence nationale de renouvellement urbain. Toutefois, ils ne permettent pas d'agir sur l'ensemble des quartiers. Il s'agit ici de faire évoluer ces quartiers vers des espaces urbains « ordinaires » caractérisés par la diversité des fonctions, l'ouverture et les relations avec le reste de la ville, la qualité des espaces publics.

Au regard de ces éléments, cet objectif spécifique est mis en place afin d'agir dans ces espaces, de relier les quartiers entre eux, d'en faire des espaces conviviaux, accessibles, durables et en accord avec les aspirations des habitants. En effet, la présence d'espaces publics de qualité contribue à l'amélioration de l'inclusion sociale des populations. L'introduction dans la ville d'espaces ouverts naturels, paysagers, véritables lieux de « respiration », peut contribuer à cet objectif. La redécouverte des abords des fleuves notamment par une requalification peut permettre de réaliser une meilleure liaison interquartiers et introduire de nouveaux espaces naturels et de loisirs.

Par ailleurs, les friches, espaces bâtis ou non utilisés pour des activités industrielles, commerciales, ferroviaires ou militaires, vacants ou largement sous-utilisés, sont assez répandues en Picardie. L'observatoire des friches d'activité recensait en effet plus de 300 friches en Picardie en 2007. La dégradation et l'abandon croissants de sites de natures diverses, dont la majeure partie se situe en zone urbaine, génèrent des problèmes de salubrité et de cadre de vie (sols pollués, vétusté des bâtiments...), de déficit d'attractivité et plus globalement de gestion durable de l'espace (abandons de vastes superficies, réorganisations urbaines entravées, développement périphérique des villes...).

Une intervention publique sur les friches permettrait de résorber ou d'effacer ces espaces dégradés, de les reconverter, voire de mettre en valeur le patrimoine qu'ils représentent tout en favorisant la densification du tissu urbain. Plusieurs territoires se sont saisis du sujet. Ainsi, 3 études récentes pointent des sites à potentiel de reconversion intéressant en y adjoignant des pistes programmatiques.

	L'accompagnement par un appui technique et financier des porteurs de projet pour la mise en œuvre d'une stratégie globale de requalification d'espaces (friches, espaces publics dégradés, parcs, berges non-aménagées,...) permet de développer une nouvelle image de la ville, tout en favorisant la cohésion sociale.
--	---

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		14 - Requalifier et améliorer l'image des espaces urbains délaissés ou paupérisés						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR16	Nombre de sites partiellement ou entièrement reconvertis	site	Transition	53,00	2007	100,00	CRP-DREAL (données de l'observatoire régional des friches d'activité ; réactualisation en cours)	à mi-parcours

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
Principaux groupes cibles : territoires, population urbaine notamment des quartiers paupérisés ou en voie de paupérisation. Ces types d'action seront mobilisables dans le cadre d'un ITI (urbain). Type d'action 14.a Restructuration qualitative des espaces publics urbains afin d'en faire des espaces mieux partagés, accueillant des usages multiples et inscrits dans une perspective durable. Exemples d'actions : • études stratégiques, pré-opérationnelles et opérationnelles, études de requalification, études paysagères urbaines, plans paysage visant à définir des opérations urbaines dans un souci d'amélioration du cadre de vie, • travaux de restructuration qualitative des espaces publics hors ANRU : pose de mobiliers urbains durables, aménagements paysagers, circulations douces, signalétique patrimoniale, ... • démarches de réflexion sur l'amélioration de la qualité des espaces publics intégrant une approche en coût global visant des économies de	

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
ressources (gestion eau, coût d'entretien...), - projets d'aménagement ambitieux intégrant la reconquête et la renaturation des berges à un projet urbain intégré ; - projets d'aménagement ambitieux de parcs urbains répondant aux différentes problématiques posées. Territoires spécifiques : Espaces publics des quartiers paupérisés urbains ou en voie de paupérisation. Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales ou autres concessionnaires et mandataires d'une collectivité (SEM, SPLA...) Type d'action 14.b Accompagnement de la dépollution, de la réhabilitation et de l'aménagement de friches notamment à vocation industrielle ou de délaissés urbains : études et travaux Exemples d'action :	

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
• ingénierie, études • opérations de dépollution, remise en état des sites ou opération de recyclage urbain Territoires spécifiques : Délaissés urbains et friches. Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales, structures parapubliques, associations, acteurs privés, SEM, EPFL, SPLA, autres porteurs de projets sélectionnés dans le cadre d'un ITI.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
Appel à projets et/ou appel à candidature dans le cadre d'une démarche intégrée.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
Non prévu pour cet objectif spécifique.	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO38	Urban Development: Open space created or	Square metres	ERDF	Transition			75 000,00	Synergie	annuelle

Investment priority		6e - Taking action to improve the urban environment, to revitalise cities, regenerate and decontaminate brownfield sites (including conversion areas), reduce air pollution and promote noise-reduction measures							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
	rehabilitated in urban areas								

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis			4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie										
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
CO20	O	Risk prevention and management: Population benefiting from flood protection measures	Persons	ERDF	Transition			668			10 962,00	Synergie	
CO23	O	Nature and biodiversity: Surface area of habitats supported to attain a better conservation status	Hectares	ERDF	Transition			70			200,00	Synergie	
IF	F	Montant total des dépenses certifiées	euros	ERDF	Transition			20000000			74 160 000,00	Synergie	

Priority axis		4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie											
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator,
IS5	O	Nombre de données dans les bases de données faunistiques et floristiques	donnée	ERDF	Transition			540			1 000 000,00	Synergie	

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie											
Fund	Category of region		Code									€ amount	
ERDF	Transition		085. Protection and enhancement of biodiversity, nature protection and green infrastructure									11 000 000,00	
ERDF	Transition		087. Adaptation to climate change measures and prevention and management of climate related risks e.g. erosion, fires, flooding, storms and drought, including awareness raising, civil protection and disaster management systems and infrastructures									9 000 000,00	
ERDF	Transition		089. Rehabilitation of industrial sites and contaminated land									2 000 000,00	

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie											
---------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	22 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	07. Not applicable	22 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Integrated Territorial Investment – Urban	4 000 000,00
ERDF	Transition	07. Not applicable	18 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	5
Title of the priority axis	Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
YEI		Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	8ii
Title of the investment priority	Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	15
Title of the specific objective	Accroître le nombre de jeunes picards qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation, intégrant des parcours d'insertion professionnelle
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le taux de chômage des jeunes Picards, de 15 à 24 ans, touchés de plein fouet par la crise économique, a atteint un niveau critique (passant de 17,9 % en 2008 à 28,2 % en 2012[1]). Ce public, particulièrement exposé au chômage, ne bénéficie pas de l'accès à l'emploi durable. La part des jeunes de 15 à 24 ans qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation est plus importante en Picardie qu'en France (24,6 % en 2012), parmi ceux-ci, bon nombre ne sont pas qualifiés. Ces constats appellent une action immédiate, forte et ciblée en faveur de l'emploi des jeunes, sur lesquels reposera le potentiel productif de l'économie régionale dans les années à venir. L'éligibilité de la Picardie à l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) doit y contribuer. Le volet formation sera mis en œuvre par la Région dans le cadre de son PO FEDER-FSE. Les volets emploi et inclusion seront gérés par l'État, dans le cadre de son PO spécifique. Dans un souci de visibilité, d'évaluation et de suivi, un plan d'actions spécifique, articulant les actions relevant du PO national IEJ et celles relevant du PO FEDER-FSE pour la Picardie, sera élaboré et mis en œuvre. [1] Source des données : Eurostat : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans - Région NUTS 2. Résultats attendus : Les résultats attendus sont : l'augmentation du nombre de jeunes nouvellement qualifiées dans des domaines et à un niveau compatibles avec celui

	des emplois offerts par les entreprises, • l'élévation générale du niveau de formation et de qualification de tous les publics, et notamment, des jeunes afin de sécuriser l'emploi et favoriser la mobilité professionnelle, • l'augmentation du nombre de jeunes recrutées à l'issue de leur cursus de formation. Rappel des enjeux et justification : L'IEJ affiche comme principal objectif général la cohésion sociale, territoriale et économique pour les publics les plus fragilisés face à l'insertion. Pour ces publics les plus éloignés de l'emploi, la réussite d'un accompagnement vers l'emploi durable nécessite de mobiliser des prestations de différentes natures devant se combiner de manière spécifique selon les situations et le projet de chacun : conseil, accompagnement psychologique, soutien pédagogique, aide sociale, hébergement, rémunération... Les actions mises en œuvre dans le cadre de l'IEJ doivent constituer une première étape vers la qualification, elles devront être organisées dans les territoires au plus près des personnes afin de permettre une sécurisation des trajectoires professionnelles autorisant des parcours plus ou moins longs en fonction des besoins de chacun, intégrant différentes phases de remobilisation, de remise à niveau, de découverte des métiers, de pré-qualification... le tout permettant d'élaborer et de valider un véritable projet professionnel en vue d'accéder à une qualification ou à un emploi. Ainsi, cette priorité est mobilisée afin de : • permettre à chaque jeune, sorti du système scolaire, engagé dans une démarche d'orientation, de tester un métier par une mise en situation sur un plateau technique d'un organisme de formation, • permettre la diversification des choix professionnels en ciblant particulièrement les secteurs en tension de l'économie régionale, • permettre l'acquisition d'un socle de compétences de base, tant sur le plan du savoir-être que du savoir-faire, afin de sécuriser l'insertion et l'intégration professionnelle.
--	--

Table 4a: YEI result indicators and programme-specific result indicators corresponding to the specific objective (by priority axis or by part of a priority axis)

Investment priority : 8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee													
ID	Indicator	Measurement unit for indicator	Common output indicator used as basis for target setting	Baseline value			Measurement unit for baseline and target	Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
				M	W	T			M	W	T		
CR01	Unemployed participants who complete the YEI supported intervention	Number											
CR02	Unemployed participants who receive an offer of employment, continued education, apprenticeship or traineeship upon leaving	Number											
CR03	Unemployed participants who are in education/training, gaining a qualification, or in employment, including self-employment, upon leaving	Number	unemployed, including long-term unemployed	1 710,00	2 840,00	4 550,00	Number	2010	8 400,00	13 920,00	22 320,00	Synergie	Tous les ans à partir de 2016
CR04	Long-term unemployed participants who complete the YEI supported intervention	Number											
CR05	Long-term unemployed participants who receive an offer of employment, continued education, apprenticeship or traineeship upon leaving	Number											
CR06	Long-term unemployed participants who are in education/training, gaining a qualification, or are in employment, including self-employment, upon leaving	Number											
CR07	Inactive participants not in education or training who complete the YEI supported intervention	Number											
CR08	Inactive participants not in education or training who receive an offer of employment, continued education, apprenticeship or traineeship upon leaving	Number											
CR09	Inactive participants not in education or training who are in education/training, gaining a qualification, or are in employment, including self-employment, upon leaving	Number											

Investment priority : 8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee

ID	Indicator	Measurement unit for indicator	Common output indicator used as basis for target setting	Baseline value			Measurement unit for baseline and target	Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
				M	W	T			M	W	T		
CR10	Participants in continued education, training programmes leading to a qualification, an apprenticeship or a traineeship six months after leaving	Number											
CR11	Participants in employment six months after leaving	Number											
CR12	Participants in self-employment six months after leaving	Number											

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee
Type d'action 15.a Actions de formation sous maîtrise d'ouvrage régionale dans le cadre de ses compétences Exemples d'actions : actions permettant l'élaboration d'un projet professionnel au regard des expériences personnelles et professionnelles, des motivations, des centres d'intérêts, des aptitudes... des opportunités de formation et d'emploi sur le territoire,	

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee
• actions favorisant l'élargissement des choix professionnels par une meilleure connaissance des conditions d'exercice des métiers, notamment ceux considérés comme « porteurs », • actions de sécurisation de l'intégration professionnelle permettant d'acquérir ou de compléter un socle de compétences de bases, tant sur le plan du savoir-être que du savoir-faire, afin de réussir l'insertion et l'intégration professionnelle des publics cibles. Principaux groupes cibles / bénéficiaires finaux : Jeunes âgés de moins de 25 ans sans emploi et ne suivant ni enseignement, ni formation, résidant en Picardie, inactifs ou chômeurs (y compris les chômeurs de longue durée), inscrits ou non en tant que demandeurs d'emploi. Types de bénéficiaires / opérateurs : • Conseil régional, • autres collectivités territoriales, • associations, • organismes de formation.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee
----------------------------	--

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee
Deux procédures financières sont à la disposition de la Région pour mettre en œuvre son programme de formation : l'achat de prestation ou la mise en place d'un Service public régional de formation (SPRF). Les actions de formation proposées doivent répondre aux besoins de qualification, notamment pour de nouveaux métiers, des secteurs fortement créateurs d'emplois ou des métiers en tension. Elles doivent s'articuler avec les besoins des entreprises en main-d'œuvre qualifiée. Une prise en compte particulière des jeunes de moins de 25 ans issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville sera privilégiée. + Prise en compte des principes d'égalité hommes-femmes, de non-discrimination et de développement durable : Les cahiers des charges relatifs aux actions spécifiques à l'IEJ induiront l'obligation pour les partenaires de décrire les modalités prévues pour lutter contre toutes les formes de discrimination et pour contribuer au développement durable (proposition de covoiturage pour les formations, préférence pour les supports numériques,...). La sélection des actions de formation se fera aussi en fonction du respect de la conciliation vie professionnelle / vie personnelle. Enfin les actions liées à la découverte des métiers contribueront à lutter contre les stéréotypes liés à certains métiers estimés davantage « masculins ».	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee
Non prévu pour cet objectif spécifique	

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 *Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region*

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		8ii - Sustainable integration into the labour market of young people (YEI), in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
IEJ01	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	nombre de chômeurs	YEI				22 320,00	Synergie	Tous les ans à partir de 2016
IEJ06	Moins de 25 ans	nombre	YEI				22 320,00	Synergie	Tous les ans à partir de 2016

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis		5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences											
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
IF	F	Montant total des dépenses certifiées	euros	ESF	Transition			12000000			12 000 000,00	Synergie	
CR10	R	Participants in continued education, training programmes leading to a qualification, an apprenticeship or a traineeship 6 months after leaving	Number	YEI		8400	13920	22320	8 400,00	13 920,00	22 320,00	Synergie	

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount
YEI		103. Sustainable integration into the labour market of young people, in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee	14 400 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount
YEI		01. Non-repayable grant	14 400 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount
YEI		07. Not applicable	14 400 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount

Priority axis		5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount
YEI		07. Not applicable	14 400 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount
YEI		08. Not applicable	14 400 000,00

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	6
Title of the priority axis	Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

Le développement des compétences par la formation tout au long de la vie constitue le cœur de la stratégie picarde pour soutenir une croissance inclusive. La formation a pour vocation de conduire les demandeurs d'emploi vers une insertion professionnelle durable. À ce titre, l'axe prioritaire 6 s'appuie principalement sur l'objectif thématique 10 du Cadre stratégique commun (CSC).

Par ailleurs, le soutien au développement de l'Économie sociale et solidaire (ÉSS), potentiellement très créatrice d'emploi dans le contexte picard doit également être intégré.

Ainsi, le souci de valoriser les gisements d'emplois les plus prometteurs à l'échelle de la Picardie conduit à positionner l'axe 6 sur les objectifs thématiques 9 et 10, ce dernier restant la colonne vertébrale de la stratégie régionale.

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ESF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	9v
Title of the investment priority	Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	18
Title of the specific objective	Augmenter les créations et le taux de survie des entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Résultat attendu : Le résultat attendu est la multiplication des projets d'économie sociale et solidaire et la consolidation et le développement des emplois dans le secteur par la professionnalisation. Rappel des enjeux et justification : L'économie sociale et solidaire est vectrice de citoyenneté par ses pratiques démocratiques. Elle est productrice d'une économie diversifiée dans ses formes, ses contenus et ses acteurs et encourage le développement d'emplois et de services pour tous.

	Elle se positionne comme alternative à l'entreprise capitaliste en résistant plutôt mieux à la crise que le reste de l'économie. Le secteur de l'ESS compte 5400 établissements et 58 000 salariés en Picardie soit 10% des emplois régional. La Picardie a été particulièrement touchée par la crise financière, licenciements, délocalisations et fermetures d'entreprises, générant de sérieuses difficultés pour de nombreux habitants. Le développement et la consolidation de ce secteur d'activité par la formation et l'accompagnement des nouveaux entrepreneurs et des entrepreneurs existants représentent un véritable enjeu pour la cohésion sociale et territoriale de la Picardie. Cette priorité est mobilisée afin d'accompagner le développement de l'ESS et de : • consolider les emplois et les structures par la professionnalisation, • d'encourager les nouvelles initiatives d'ESS, • de favoriser la création d'entreprises d'ESS. Cette priorité s'articulera avec les priorités d'investissement 3a et 3d de l'axe 1 qui vise principalement la diffusion de l'innovation sociale dans les projets de recherche, de transfert, de développement d'entreprises et de services ainsi que d'organisation. Le FSE vise prioritairement la qualification et la professionnalisation des acteurs et des porteurs de projet quand le FEDER vise la création d'activités et d'emplois.
--	---

Table 4: Common result indicators for which a target value has been set and programme-specific result indicators corresponding to the specific objective (by investment priority and category of region) (for the ESF)

Investment priority : 9v - Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment														
ID	Indicator	Category of region	Measure ment unit for indicator	Common output indicator used as basis for target setting	Baseline value			Measure ment unit for baseline and target	Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T			M	W	T		
IS	Taux de survie à 3 ans des entreprises créées à l'issue de l'accompagnement	Transition	Taux		0,00	0,00	13,00	Ratio	2012	0,00	0,00	80,00	Synergie	Tous les ans à partir de 2016

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	9v - Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment
Type d'action 18.a Actions de soutien à la création des entreprises d'économie sociale et solidaire Exemples d'actions : - ingénierie de projets sous toutes ses formes (chef de projet, conseil externe), - coaching,	

Investment priority	9v - Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment
- réunions d'informations collectives. Ces actions permettront de renforcer le secteur de l'ESS en accompagnant la création de nouveaux projets. Principaux groupes cibles / bénéficiaires finaux : - micro-porteurs de projet d'économie sociale et solidaire : associations, entreprises, collectif d'entreprises Types de bénéficiaires / opérateurs : - associations, - autres réseaux d'acteurs. Type d'action 18.b Actions de soutien à la consolidation et au développement des entreprises d'économie sociale et solidaire Exemples d'actions : - audit, consulting, - actions collectives.	

Investment priority	9v - Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment
Ces actions permettront aux structures de l'ESS existante de bénéficier d'un regard externe sur leur activité en vue d'une consolidation ou d'un développement. Principaux groupes cibles / bénéficiaires finaux : • associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire. Types de bénéficiaires / opérateurs : • structures d'accompagnement des acteurs de l'ESS.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	9v - Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment
Les modalités de sélection des opérateurs se feront par appel à propositions ou appel à manifestation d'intérêt. Elles permettront de retenir des opérations dont les porteurs : • seront en capacité, de par leur expérience dans l'accompagnement, d'expertiser les projets et d'évaluer leurs besoins d'accompagnement, • démontreront leur capacité à s'entourer et à mobiliser les collectifs adaptés aux porteurs de projets et entrepreneurs à accompagner.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	9v - Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment
Non prévu pour cet objectif spécifique	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	9v - Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		9v - Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO23	number of supported micro, small and medium-sized enterprises	Number	ESF	Transition	0,00	0,00	80,00	Synergie	Tous les ans à partir de 2016

Investment priority		9v - Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
	(including cooperative enterprises, enterprises of the social economy)								

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	10iii
Title of the investment priority	Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	16
Title of the specific objective	Augmenter le nombre de demandeurs d'emplois intégrant des actions de qualification pour une insertion durable
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Résultat attendu : Les résultats attendus sont : - le maintien du niveau de formation, - la réponse à un besoin de compétence très spécifique lié à une activité professionnelle.

	Rappel des enjeux et justification : De l'analyse des conditions d'accès à l'emploi en Picardie ressort que les employeurs ont naturellement tendance à exiger des compétences transversales non forcément appréhendées durant des phases de qualification, que ce soit en formation initiale ou en formation continue. En complément de l'ensemble des dispositifs permettant l'accès à une qualification reconnue, une offre de formation doit se développer afin de favoriser l'employabilité des personnes. Ainsi, les Certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) permettent l'accès à des emplois dans les métiers de la manutention et de la conduite d'engins de sécurité aussi bien dans le domaine de la logistique, des travaux publics, que dans toutes les entreprises industrielles qui utilisent les engins concernés par les différentes catégories de CACES. De même, la détention de compétences en langue devient de plus en plus indispensable afin d'accéder à l'emploi dans différents secteurs professionnels : commerce, hôtellerie, restauration, tourisme...
ID of the specific objective	17
Title of the specific objective	Accroître la qualification des demandeurs d'emplois par une offre de formation qualifiante répondant aux besoins de l'économie régionale
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Résultat attendu : Les résultats attendus sont : • l'augmentation du nombre de personnes nouvellement qualifiées dans des domaines et à un niveau compatibles avec celui des emplois offerts, • l'élévation générale du niveau de formation et de qualification de tous les publics, afin de sécuriser l'emploi et de favoriser la mobilité professionnelle, • l'augmentation du nombre de seniors accédant à des formations qualifiantes notamment dans le cadre de réorientation professionnelle,

- l'augmentation du nombre de personnes recrutées à l'issue de leur cursus de formation.

Rappel des enjeux et justification :

La formation tout au long de la vie, initiale ou continue, constitue un enjeu majeur de la Picardie. Les inégalités d'accès à la formation tout au long de la carrière y sont plus importantes que dans d'autres régions.

Les emplois liés à la « nouvelle économie » et aux secteurs d'activités principaux de l'économie picarde (industriel, agroalimentaire...) impliquent un niveau croissant de formation et de compétences. Il existe un véritable enjeu pour que les personnes les plus éloignées de l'emploi puissent accéder, en maîtrisant suffisamment les savoirs fondamentaux, pré requis, à ces actions de formation.

Un travail doit être fait sur l'image des emplois proposés dans les secteurs de l'industrie et de l'agroalimentaire ; on constate depuis quelques années, un manque d'appétence important des Picards vers les formations préparant à ces métiers. Il s'agit de mettre en œuvre des initiatives visant à changer l'image des professions des secteurs qui recrutent. C'est à cette condition qu'ils pourront ainsi s'engager dans les formations préalables qui sont nécessaires.

Cet objectif spécifique vise à permettre à la Picardie d'avoir une main d'œuvre mieux formée et adaptée au marché de l'emploi.

En cohérence avec le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), des actions de formations qualifiantes des demandeurs d'emploi sont programmées. Il y a une réelle corrélation entre qualification et emploi pour l'ensemble de la population : plus qu'ailleurs, la qualification protège du chômage.

Conformément aux termes du CPRDFOP, un travail de coordination a été mis en place pour permettre une identification des besoins avec les acteurs des réseaux d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement (AIOA), en lien avec les branches professionnelles. La déclinaison opérationnelle des accords cadre sectoriels avec les branches professionnelles permettra d'affiner d'avantage cette identification des besoins de formation.

Cette priorité est mobilisée afin de :

	• accroître les possibilités offertes aux bénéficiaires d'élargir les choix professionnels grâce à une meilleure connaissance des métiers porteurs au niveau régional et à un accompagnement par des professionnels compétents, • maîtriser les savoirs fondamentaux et les compétences techniques de base pour poursuivre sa formation professionnelle par des actions qualifiantes, y compris dans le domaine de l'apprentissage, • accroître les compétences et l'employabilité des salariés tout au long de leur vie professionnelle, • sécuriser les parcours des bénéficiaires en leur permettant d'acquérir une qualification de niveau V dans des secteurs professionnels en tension de main-d'œuvre, • permettre aux personnes d'accéder à la qualification afin de favoriser leur insertion professionnelle durable.
--	--

Table 4: Common result indicators for which a target value has been set and programme-specific result indicators corresponding to the specific objective (by investment priority and category of region) (for the ESF)

Investment priority : 10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences														
ID	Indicator	Category of region	Measure ment unit for indicator	Common output indicator used as basis for target setting	Baseline value			Measure ment unit for baseline and target	Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T			M	W	T		
CR02	participants in education/training upon leaving school	Transition	Number	unemployed, including long-term unemployed	1 535,00	1 795,00	3 330,00	Number	2012	18 410,00	21 530,00	39 940,00	Synergie	Tous les ans à partir de 2016

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
Type d'action 16.a : Actions de portée générale : organisation et financement d'actions dans le domaine de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue. Exemples d'actions : • formations pré qualifiantes permettant d'accéder à un premier niveau de qualification,	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
• formations aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, • actions de lutte contre l'illettrisme (actions de prévention et d'acquisition d'un socle connaissances et de compétences), • accès des personnes handicapées à la formation, • formation professionnelle des personnes sous-main de justice, • actions d'insertion et de formation professionnelle à destination des jeunes et des adultes rencontrant des difficultés d'apprentissage ou d'insertion, afin de leur permettre de bénéficier, d'un parcours individualisé comportant un accompagnement à caractère pédagogique, social ou professionnel. Principaux groupes cibles / bénéficiaires finaux : Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes. Types de bénéficiaires / opérateurs : Conseil régional, autres collectivités territoriales, associations, organismes de formation...	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
Deux procédures financières sont à la disposition de la Région pour mettre en œuvre son programme de formation : l'achat de prestation ou la mise en	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
place d'un Service public régional de formation (SPRF). Les actions de formation proposées doivent répondre aux besoins de qualification, notamment pour de nouveaux métiers, des secteurs fortement créateurs d'emplois ou des métiers en tension. Elles doivent s'articuler avec les besoins des entreprises en main-d'œuvre qualifiée. Une prise en compte particulière des personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville sera privilégiée.	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
Non prévu pour cet objectif spécifique	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO01	unemployed, including long-term unemployed	Number	ESF	Transition	18 410,00	21 530,00	39 940,00	Synergie	Tous les ans à partir de 2016
CO09	with primary (ISCED 1) or lower secondary education (ISCED 2)	Number	ESF	Transition	8 705,00	11 265,00	19 970,00	Synergie	Tous les ans à partir de 2016
CO10	with upper secondary (ISCED 3) or post-secondary education (ISCED 4)	Number	ESF	Transition	7 835,00	8 140,00	15 975,00	Synergie	Tous les ans à partir de 2016

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis			6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences										
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
CO01	O	unemployed, including long-term unemployed	Number	ESF	Transition	12610	14810	27420	18 410,00	21 530,00	39 940,00	Synergie	
IF	F	Montant total des dépenses certifiées	euros	ESF	Transition			20000000			100 930 000,00	Synergie	

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	Transition	113. Promoting social entrepreneurship and vocational integration in social enterprises and the social and solidarity economy in order to facilitate access to employment	5 000 000,00

Priority axis		6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	Transition	117. Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non-formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences	55 400 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	Transition	01. Non-repayable grant	60 400 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	Transition	07. Not applicable	60 400 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	Transition	01. Integrated Territorial Investment – Urban	5 000 000,00
ESF	Transition	07. Not applicable	55 400 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	7
Title of the priority axis	Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	9a
Title of the investment priority	Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	19
Title of the specific objective	Améliorer l'accès aux services de proximité des populations vulnérables notamment dans les quartiers paupérisés
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est une amélioration et/ou une augmentation de l'offre d'équipements publics offrant une meilleure inclusion sociale des populations vulnérables. Rappel des enjeux et justification : Cette priorité est mobilisée afin de permettre une meilleure inclusion sociale des populations vivant dans les quartiers les plus paupérisés par une offre de services publics de qualité. La pauvreté en Picardie en 2009, se concentre majoritairement dans les villes. En 2011, selon l'INSEE, près de 300 000 personnes vivaient sous le seuil de pauvreté en Picardie, soit 15,3 % des Picards (taux moyen en France : 14,1 %). Cela situe la Picardie au 6ème rang sur 22 en ce qui concerne les régions françaises où la pauvreté est la plus présente et ce taux est plus élevé dans l'Aisne (18,7 %), dans la Somme (17 %) que dans l'Oise (12,2 %). Il est à noter également que la pauvreté touche tout particulièrement les familles monoparentales (34,4 % d'entre elles en Picardie) et de plus en plus de jeunes (23,1 % des moins de 20 ans). Au regard de ces éléments, la présence d'équipements publics facilement accessibles contribue à l'amélioration d'une inclusion sociale des populations. En effet, les échanges et les activités développés dans le cadre d'équipements offrant des services de qualité à la population permettent de faire progresser le « faire société » et d'améliorer la rencontre de différentes classes sociales au sein d'espace ségrégué en milieu urbain. Cette mesure vise à induire et renouveler le lien social et à réduire l'exclusion, autour de quatre grandes types d'actions: • le développement d'infrastructures d'accueil petite enfance et jeunesse,

	• la création d'équipements structurants multiservices (maison des associations, centres sociaux...), • la création de maisons de santé pluridisciplinaires, • le déploiement d'équipements culturels (bibliothèques, médiathèques, salle de musique....). Lignes de partage FEDER/FEADER : les services de proximité en milieu rural seront pris en charge par le FEADER
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		19 - Améliorer l'accès aux services de proximité des populations vulnérables notamment dans les quartiers paupérisés						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR17	Taux d'équipement par pôles urbains pour 1000 habitants (à définir via un plan d'action)	%	Transition	0,00		0,00	à définir via un plan d'action spécifique (mise en place d'un logiciel de quantification des services de proximité)	à définir via plan d'action

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services
Principaux groupes cibles/bénéficiaires finaux : Personnes en situation de difficultés sociales ou d'isolement, en milieu urbain. Ces actions seront mobilisées dans le cadre d'un ITI. Ligne de partage FEDER/FEADER : le FEADER prendra en charge cette problématique en milieu rural. Type d'action 19.a Développement des structures d'accueil petite enfance et jeunesse - Etudes - Travaux Exemples d'actions : crèche, halte-garderie, Relais Assistantes Maternelles, centre de loisirs sans hébergements...	

Investment priority	9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services
Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales, acteurs publics, associations. Type d'action 19.b Création des équipements structurants multiservices - Etudes - Travaux Exemples d'actions : maison des associations, centres sociaux... Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales, acteurs publics, associations. Type d'action 19.c	

Investment priority	9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services
Création des maisons de santé pluridisciplinaires dans les zones urbaines sous-dotées en offres de soins et/ou présentant des difficultés d'accès à cette offre - Etudes - Travaux Types de bénéficiaires/opérateurs : Collectivités territoriales, autres acteurs publics, groupement de professionnels. Type d'action 19.d Développement et amélioration de l'offre en équipements culturels - Etudes - Travaux Exemples d'actions : bibliothèques, médiathèques, salle de musique....	

Investment priority	9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services
Types de bénéficiaires/opérateurs :	
Collectivités territoriales, acteurs publics, associations.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services
Appel à projets et/ou appel à candidatures dans le cadre d'une démarche intégrée.	
Prise en compte des principes d'égalité hommes-femmes, de non-discrimination et de développement durable :	
- En 2009, un tiers des familles monoparentales picardes sont pauvres (vivent avec moins de 954 € par mois). De plus, pour 80% d'entre elles, le chef de famille est une femme, plus fréquemment en situation d'emploi précaire que les hommes (temps partiel, CDD). L'ouverture et l'accessibilité des équipements de petite enfance et jeunesse à ces familles monoparentales essentiellement féminine, permettra d'améliorer l'égalité hommes-femmes. En effet, le temps libéré par une offre de garde et d'accueil optimisée permettra à ces chefs de famille féminines de dégager du temps afin de favoriser leur réinsertion sociale ou d'améliorer leur insertion professionnelle dans le monde du travail.	
- Un Picard de moins de 30 ans sur cinq est pauvre, car la population est touchée par un taux de chômage plus élevé. L'offre d'équipements multifonctionnels, l'amélioration de l'offre culturelle et le développement de structures d'accueil petite enfance et jeunesse dans ces quartiers paupérisés	

Investment priority	9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services
permettront de lutter contre les discriminations socio-spatiales et éducatives par : • une meilleure prise en charge de l'enfance pour une égalité des chances dès le plus jeune âge, • une offre culturelle ouverte à tous, • des lieux de rencontre ouverts et multifonctionnels à tous types d'associations, permettant le développement de rencontres multi-générationnelles, multiculturelles, multi-genres, ... - La prise en compte du développement durable sera primordial dans le cadre des projets proposés, tant par son aspect social comme préalablement exposé, mais aussi au travers des trois autres dimensions de ce concept. La dimension liée à l'économie pourra être évaluée par la création d'emplois dans le cadre de la construction et du fonctionnement de ces équipements et le recours à des clauses sociales d'insertion dans le cadre des marchés publics passés afin de permettre la réinsertion de population paupérisée de ces quartiers. L'aspect environnemental de ces projets sera évalué et pourra être un critère de sélection des projets (les démarches HQE, réglementation thermique 2012 et labellisation, recensement, prévention et limitation des risques sanitaires environnementaux, ...). Le dernier pilier du développement durable, la gouvernance, pourra se concrétiser au travers du niveau de participation citoyenne à la conception, mise en œuvre et à la vie du bâtiment.	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services
Non prévu pour cet objectif spécifique	

Investment priority	9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 *Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region*

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		9a - Investing in health and social infrastructure which contributes to national, regional and local development, reducing inequalities in terms of health status, promoting social inclusion through improved access to social, cultural and recreational services and the transition from institutional to community-based services							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO39	Urban Development: Public or commercial buildings built or renovated in urban areas	Square metres	ERDF	Transition			15 460,00	Synergie	annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	9b
Title of the investment priority	Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	20
Title of the specific objective	Contribuer à l'inclusion sociale des personnes vulnérables en améliorant leurs conditions d'hébergement et d'accès au logement
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le résultat attendu est de proposer une offre adaptée et de qualité, étape majeure dans l'insertion sociale, par l'adaptation de l'offre d'hébergements et de logements aux nouveaux besoins (dignité, intimité, autonomie) ainsi qu'aux nouvelles formes de pauvreté et de précarité qui touchent des populations vulnérables (notamment les familles monoparentales, les personnes isolées, les travailleurs migrants...). Rappel des enjeux et justification : Les difficultés d'accès au logement constituent l'un des principaux facteurs d'exclusion sociale et les phénomènes de paupérisation accentués par la conjoncture économique actuelle tendent à les renforcer structurellement. Bon nombre de personnes se retrouvent donc sans toit. Et bien qu'il existe un certain nombre de structures d'hébergement, elles sont encore pour partie obsolètes voire inadaptées, et ce malgré la mise en œuvre d'un plan d'humanisation de ces structures. Par ailleurs, l'hébergement n'est qu'une réponse transitoire à l'accès au logement et nécessite une offre de logement accompagnée (résidence sociale, pensions de famille) pour avoir un effet levier sur le parcours résidentiel attendu. Il conviendrait pour étoffer ce contexte de s'appuyer d'une part sur la typologie de grille européenne ETHOS (typologie européenne de l'exclusion liée au logement) et d'autre part sur l'offre et les réponses apportées à ces difficultés pour définir les

	sites prioritaires, le cas échéant. Cette priorité est mobilisée afin de : • conforter l'hébergement comme premier filet de sécurité et d'accompagnement des personnes vers l'insertion et le logement, • améliorer la transition entre hébergement et logement • développer une offre de logements dont les caractéristiques physiques et financières (loyers) contribuent à l'inclusion sociale des personnes vulnérables • faciliter l'accompagnement de la personne dans son parcours résidentiel et d'insertion
--	---

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		20 - Contribuer à l'inclusion sociale des personnes vulnérables en améliorant leurs conditions d'hébergement et d'accès au logement						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
IR18	Nombre de places aménagées au titre des populations les plus désocialisées	place	Transition	6 743,00	2013	7 420,00	annuaire Action sociale, Départements, DRJSCS	à mi-parcours

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
Principaux groupes cibles/bénéficiaires finaux : publics vulnérables et personnes cumulant fréquemment plusieurs types de difficultés constituant des risque de désociabilisation, de perte d'autonomie ou de dégradation de leurs santé tels que familles monoparentales, personnes isolées, travailleurs pauvres, handicapés, jeunes isolés sans qualification ou sans revenus, les sans abris, les travailleurs migrants et demandeurs d'asile Ces actions pourront être mobilisées dans le cadre d'un ITI. Type d'action 20.a Réhabilitation des centres d'hébergement en lien avec les Plans Départementaux d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (PDAHI) ou tout dispositif de planification territorialisés en vigueur. Cela vise à garantir aux usagers la sécurité, l'intimité et la dignité. Il s'agit de réaliser les transformations nécessaires afin d'éviter les solutions d'hébergement collectives fréquentes avant travaux en privilégiant autant que possible les chambres individuelles et en améliorant également l'état global	

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
et le confort des structures d'hébergement les plus dégradées, voire insalubres. Types de bénéficiaires/opérateurs : Bailleurs sociaux, associations agréées par l'Etat, CCAS Type d'action 20.b Accompagnement de la transformation des foyers (jeunes travailleurs, travailleurs migrants) en résidences sociales Types de bénéficiaires/opérateurs : Bailleurs sociaux, associations agréées par l'Etat Type d'action 20.c Développement d'une offre d'habitats adaptés -par leurs caractéristiques physiques, modes de gestion, loyers- à l'objectif d'inclusion sociale des publics vulnérables	

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
en lien avec les Plans Départementaux d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (PDAHI) ou tout dispositif de planification territorialisés en vigueur Types de bénéficiaires/opérateurs : Bailleurs sociaux, associations agréées par l'Etat, collectivités territoriales. Type d'action 20.d Soutien des mesures d'accompagnement (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale) pour l'analyse des besoins en logement-hébergement des personnes vulnérables et l'élaboration des réponses à ces besoins. Types de bénéficiaires/opérateurs : Associations agréées par l'Etat, collectivités territoriales, bailleurs sociaux.	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
Appels à projets permettant d'apprécier la pertinence du projet : analyse des besoins du public cible, adaptation des réponses proposées, équilibre de financement du fonctionnement de la structure et les cas échéant du projet d'investissement, partenariat mobilisé...	

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
Bonification possible si adaptabilité et adaptation au vieillissement et au handicap	
Respect de la réglementation thermique existante et bonification possible sur label HPE, THPE	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
Non prévu pour cet objectif spécifique	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
Aucun grand projet identifié au titre de cet objectif spécifique lors de la rédaction du PO.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
IS6	Nombre de logements aménagés au titre des populations les plus désociabilisées	logement	ERDF	Transition			468,00	Synergie	annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis			7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables										
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		

Priority axis		7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables											
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator,
CO39	O	Urban Development: Public or commercial buildings built or renovated in urban areas	Square metres	ERDF	Transition			494			15 460,00	Synergie	
IF	F	Montant total des dépenses certifiées	euros	ERDF	Transition			15000000			62 670 000,00	Synergie	

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables											
Fund	Category of region		Code									€ amount	
ERDF	Transition		052. Infrastructure for early childhood education and care									2 000 000,00	
ERDF	Transition		053. Health infrastructure									1 000 000,00	
ERDF	Transition		054. Housing infrastructure									4 500 000,00	
ERDF	Transition		055. Other social infrastructure contributing to regional and local development									7 500 000,00	

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	15 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	07. Not applicable	15 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Integrated Territorial Investment – Urban	12 500 000,00
ERDF	Transition	07. Not applicable	2 500 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables

2.B DESCRIPTION OF THE PRIORITY AXES FOR TECHNICAL ASSISTANCE

2.B.1 Priority axis

ID of the priority axis	8
Title of the priority axis	Assistance technique FEDER

2.B.2 Justification for establishing a priority axis covering more than one category of region (where applicable)

2.B.3 Fund and category of region

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)
ERDF	Transition	Total

2.B.4 Specific objectives and expected results

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
21	Accompagner les autorités impliquées dans la mise en œuvre du programme opérationnel picard	Résultat attendu : Un pilotage et un appui efficace à la mise en œuvre du programme opérationnel. Rappel des enjeux et justification : Le financement d'opérations de soutien à l'utilisation des fonds européens est une possibilité offerte par

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
		les règlements européens pour accompagner les autorités impliquées dans leur mise en œuvre (art. 119 du règlement général). Alors que la responsabilité de la gestion du programme régional est transférée à la Région Picardie jusqu'alors organisme intermédiaire sur la période 2007-2013, que les exigences réglementaires ont évolué et que de nouvelles fonctions sont notamment conférées aux autorités de certification et d'audit des programmes, il apparaît nécessaire de fournir à l'ensemble des autorités une assistance technique adaptée, de manière continue sur les 10 ans du programme et sur l'intégralité de la piste d'audit. Il s'agit ainsi de sécuriser la gestion du programme et d'améliorer son efficacité générale en : • coordonnant et structurant le pilotage du programme, • accompagnant le bon fonctionnement des autorités de gestion, de certification et d'audit ainsi que des services instructeurs et éventuels organismes intermédiaires, en particulier en renforçant les moyens administratifs indispensables à la mise en œuvre des programmes et en formant les différents acteurs impliqués, • en répondant de manière proactive et intelligente aux obligations réglementaires en matière de contrôle, d'évaluation, de transparence ou encore d'animation du partenariat régional et de communication. Ce dernier point est en effet primordial. L'enjeu est non seulement de fournir aux porteurs de projets picards une information facilitée et harmonisée sur les possibilités de financements européens et les exigences européennes mais également de faire connaître au plus grand nombre de Picards les actions financées par le PO et valoriser leur impact sur le développement de la région. Les actions lancées via l'assistance technique s'articulent avec celles identifiées dans le cadre de la stratégie nationale d'assistance technique inter fonds (SNATI) et mises en œuvre notamment à travers le programme national d'assistance technique inter fonds Europ'act 2014-2020.

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support

2.B.5 Result indicators

Table 12: Programme-specific result indicators (by specific objective) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		21 - Accompagner les autorités impliquées dans la mise en œuvre du programme opérationnel picard									
ID	Indicator	Measurement unit	Baseline value			Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
			M	W	T		M	W	T		

2.B.4 Specific objectives and expected results

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
22	Fournir une aide à l'ingénierie adaptée aux territoires picards	Résultat attendu : Une appropriation accrue du programme opérationnel par les territoires picards, en particulier les candidats à une démarche intégrée (cf. section 4) pour lesquels cette approche est nouvelle. Rappel des enjeux et justification : La volonté de favoriser des démarches territoriales intégrées dans le cadre de ce programme (cf section 4 du PO) doit impérativement être assortie d'un appui aux territoires concernés. Il s'agit par conséquent d'accompagner les candidats à un ITI : à la fois en amont lors de la définition d'une stratégie intégrée et de la mise en place d'une

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
		gouvernance à l'échelle de ce territoire (mise en place d'un chef de filat, définition des modalités de concertation, comités de pilotage, appui à l'élaboration de la stratégie intégrée, accompagnement pour la réponse aux appels à candidatures, etc) et en aval dans le montage et portage des projets s'inscrivant dans cette démarche (ingénierie de projets). Professionnaliser et aider à la structuration des porteurs de projets européens que sont les territoires participe également de la réduction de la charge administrative des bénéficiaires, et de l'implication du partenariat régional.

2.B.5 Result indicators

Table 12: Programme-specific result indicators (by specific objective) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		22 - Fournir une aide à l'ingénierie adaptée aux territoires picards									
ID	Indicator	Measurement unit	Baseline value			Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
			M	W	T		M	W	T		

2.B.6 Actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives (by priority axis)

2.B.6.1 A description of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives

Priority axis	8 - Assistance technique FEDER
---------------	--------------------------------

Priority axis	8 - Assistance technique FEDER
Type d'action 21.a Accompagnement des autorités du programme en vue d'un fonctionnement efficace du programme Exemples d'actions : • frais de personnels et de fonctionnement, • formations, • création d'outils méthodologiques, • évaluations, • études, • ingénierie, • mises en réseau, • ... Principaux groupes cibles / bénéficiaires finaux : • autorités du programme.	

Priority axis	8 - Assistance technique FEDER
Types de bénéficiaires / opérateurs : • autorité de gestion, • autorité de certification, • autorité d’audit, • organismes intermédiaires. Type d’action 21.b Communication sur le programme et animation du partenariat régional Exemples d’actions : • mise en œuvre du plan de communication, • construction et alimentation du nouveau site Europe en Picardie, • réunions d’information, • actions de sensibilisation, • kits publicité, • valorisation des projets financés, • démarches de dématérialisation,	

Priority axis	8 - Assistance technique FEDER
• ... Principaux groupes cibles / bénéficiaires finaux : • porteurs de projets picards, • grand public. Types de bénéficiaires / opérateurs : • autorité de gestion, • organismes intermédiaires, • autres partenaires via appels à candidatures. Type d'action 22.a Accompagnement des démarches territoriales intégrées Exemples d'actions : • frais de personnel et de fonctionnement,	

Priority axis	8 - Assistance technique FEDER
• mise en place d'une gouvernance, • formations, • ingénierie, • études, • ... Principaux groupes cibles / bénéficiaires finaux : • territoires picards, • territoires spécifiques. Ce type d'action est destiné aux territoires souhaitant s'intégrer dans une démarche intégrée (ITI). Types de bénéficiaires / opérateurs : • collectivités territoriales, • EPCI, • autres acteurs publics ou privés porteurs d'une démarche intégrée dans le cadre du PO.	

2.B.6.2 Output indicators expected to contribute to results (by priority axis)

Table 13: Output indicators (by priority axis) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		8 - Assistance technique FEDER				
ID	Indicator (name of indicator)	Measurement unit	Target value (2023) (optional)			Source of data
			M	W	T	

2.B.7 Categories of intervention (by priority axis)

Corresponding categories of intervention based on a nomenclature adopted by the Commission, and an indicative breakdown of the Union support

Tables 14-16: Categories of intervention

Table 14: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		8 - Assistance technique FEDER		
Fund	Category of region	Code		€ Amount
ERDF	Transition	121. Preparation, implementation, monitoring and inspection		3 200 000,00
ERDF	Transition	122. Evaluation and studies		1 000 000,00
ERDF	Transition	123. Information and communication		1 500 000,00

Table 15: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		8 - Assistance technique FEDER		
---------------	--	--------------------------------	--	--

Fund	Category of region	Code	€ Amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	5 700 000,00

Table 16: Dimension 3 – Territory type

Priority axis		8 - Assistance technique FEDER	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ERDF	Transition	07. Not applicable	5 700 000,00

2.B.1 Priority axis

ID of the priority axis	9
Title of the priority axis	Assistance technique FSE

2.B.2 Justification for establishing a priority axis covering more than one category of region (where applicable)

2.B.3 Fund and category of region

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)
ESF	Transition	Total

2.B.4 Specific objectives and expected results

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
----	--------------------	---

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
23	Accompagner les autorités impliquées dans la mise en œuvre du programme opérationnel picard	Résultat attendu : Un pilotage et un appui efficace à la mise en œuvre du programme opérationnel. Rappel des enjeux et justification : Le financement d'opérations de soutien à l'utilisation des fonds européens est une possibilité offerte par les règlements européens pour accompagner les autorités impliquées dans leur mise en œuvre (art. 119 du règlement général). Alors que la responsabilité de la gestion du programme régional est transférée à la Région Picardie jusqu'alors organisme intermédiaire sur la période 2007-2013, que les exigences réglementaires ont évolué et que de nouvelles fonctions sont notamment conférées aux autorités de certification et d'audit des programmes, il apparaît nécessaire de fournir à l'ensemble des autorités une assistance technique adaptée, de manière continue sur les 10 ans du programme et sur l'intégralité de la piste d'audit. Il s'agit ainsi de sécuriser la gestion du programme et d'améliorer son efficacité générale en : • coordonnant et structurant le pilotage du programme, • accompagnant le bon fonctionnement des autorités de gestion, de certification et d'audit ainsi que des services instructeurs et éventuels organismes intermédiaires, en particulier en renforçant les moyens administratifs indispensables à la mise en œuvre des programmes et en formant les différents acteurs impliqués, • en répondant de manière proactive et intelligente aux obligations réglementaires en matière de contrôle, d'évaluation, de transparence ou encore d'animation du partenariat régional et de communication. Ce dernier point est en effet primordial. L'enjeu est non seulement de fournir aux porteurs de projets picards une information facilitée et harmonisée sur les possibilités de financements européens et les

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
		exigences européennes mais également de faire connaître au plus grand nombre de Picards les actions financées par le PO et valoriser leur impact sur le développement de la région. Les actions lancées via l'assistance technique s'articulent avec celles identifiées dans le cadre de la stratégie nationale d'assistance technique inter fonds (SNATI) et mises en œuvre notamment à travers le programme national d'assistance technique inter fonds Europ'act 2014-2020.

2.B.5 Result indicators

Table 12: Programme-specific result indicators (by specific objective) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		23 - Accompagner les autorités impliquées dans la mise en œuvre du programme opérationnel picard									
ID	Indicator	Measurement unit	Baseline value			Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
			M	W	T		M	W	T		

2.B.6 Actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives (by priority axis)

2.B.6.1 A description of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives

Priority axis	9 - Assistance technique FSE
Type d'action 23.a	

Priority axis	9 - Assistance technique FSE
Accompagnement des autorités du programme en vue d'un fonctionnement efficace du programme Exemples d'actions : • frais de personnels et de fonctionnement, • formations, • création d'outils méthodologiques, • évaluations, • études, • ingénierie, • mises en réseau, • ... Principaux groupes cibles / bénéficiaires finaux : • autorités du programme. Types de bénéficiaires / opérateurs : • autorité de gestion,	

Priority axis	9 - Assistance technique FSE
• autorité de certification, • autorité d’audit, • organismes intermédiaires.	
Type d’action 23.b Communication sur le programme et animation du partenariat régional Exemples d’actions : • mise en œuvre du plan de communication, • construction et alimentation du nouveau site Europe en Picardie, • réunions d’information, • actions de sensibilisation, • kits publicité, • valorisation des projets financés, • démarches de dématérialisation, • ...	

Priority axis	9 - Assistance technique FSE
Principaux groupes cibles / bénéficiaires finaux : • porteurs de projets picards, • grand public. Types de bénéficiaires / opérateurs : • autorité de gestion, • organismes intermédiaires, • autres partenaires via appels à candidatures.	

2.B.6.2 Output indicators expected to contribute to results (by priority axis)

Table 13: Output indicators (by priority axis) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		9 - Assistance technique FSE				
ID	Indicator (name of indicator)	Measurement unit	Target value (2023) (optional)			Source of data
			M	W	T	

2.B.7 Categories of intervention (by priority axis)

Corresponding categories of intervention based on a nomenclature adopted by the Commission, and an indicative breakdown of the Union support

Tables 14-16: Categories of intervention

Table 14: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		9 - Assistance technique FSE	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ESF	Transition	121. Preparation, implementation, monitoring and inspection	1 500 000,00
ESF	Transition	122. Evaluation and studies	500 000,00
ESF	Transition	123. Information and communication	500 000,00

Table 15: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		9 - Assistance technique FSE	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ESF	Transition	01. Non-repayable grant	2 500 000,00

Table 16: Dimension 3 – Territory type

Priority axis		9 - Assistance technique FSE	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ESF	Transition	07. Not applicable	2 500 000,00

3. FINANCING PLAN

3.1 Financial appropriation from each fund and amounts for performance reserve

Table 17

Fund	Category of region	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		Total	
		Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve
ERDF	Transition	26 850 000,00	1 720 000,00	27 710 000,00	1 770 000,00	28 570 000,00	1 820 000,00	30 430 000,00	1 940 000,00	30 850 000,00	1 970 000,00	31 710 000,00	2 020 000,00	32 280 000,00	2 060 000,00	208 400 000,00	13 300 000,00
Total ERDF		26 850 000,00	1 720 000,00	27 710 000,00	1 770 000,00	28 570 000,00	1 820 000,00	30 430 000,00	1 940 000,00	30 850 000,00	1 970 000,00	31 710 000,00	2 020 000,00	32 280 000,00	2 060 000,00	208 400 000,00	13 300 000,00
ESF	Transition	8 490 000,00	540 000,00	8 760 000,00	560 000,00	9 030 000,00	580 000,00	9 620 000,00	610 000,00	9 760 000,00	620 000,00	10 030 000,00	640 000,00	10 210 000,00	650 000,00	65 900 000,00	4 200 000,00
Total ESF		8 490 000,00	540 000,00	8 760 000,00	560 000,00	9 030 000,00	580 000,00	9 620 000,00	610 000,00	9 760 000,00	620 000,00	10 030 000,00	640 000,00	10 210 000,00	650 000,00	65 900 000,00	4 200 000,00
YEI		4 000 000,00	0,00	3 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200 000,00	0,00
Total		39 340 000,00	2 260 000,00	39 670 000,00	2 330 000,00	37 600 000,00	2 400 000,00	40 050 000,00	2 550 000,00	40 610 000,00	2 590 000,00	41 740 000,00	2 660 000,00	42 490 000,00	2 710 000,00	281 500 000,00	17 500 000,00

3.2 Total financial appropriation by fund and national co-financing (€)

Table 18a: Financing plan

Priority axis	Fund	Category of region	Basis for calculation of Union support (Total eligible cost or public eligible cost)	Union support (a)	National counterpart (b) = (c) + (d)	Indicative breakdown of national counterpart		Total funding (e) = (a) + (b)	Co-financing rate (f) = (a) / (e) (2)	EIB contributions (g)	Main allocation		Performance reserve		Performance reserve amount as proportion of total Union support
						National public funding (c)	National private funding (d) (1)				Union support (h) = (a) - (j)	National Counterpart (i) = (b) - (k)	Union support (j)	National Counterpart (k) = (b) * ((j) / (a))	
1	ERDF	Transition	Total	93 000 000,00	122 500 000,00	63 300 000,00	59 200 000,00	215 500 000,00	43,16%	0,00	87 273 611,11	114 957 175,92	5 726 388,89	7 542 824,08	6,16%
2	ERDF	Transition	Total	33 000 000,00	96 000 000,00	88 110 000,00	7 890 000,00	129 000 000,00	25,58%	0,00	30 968 055,56	90 088 888,90	2 031 944,44	5 911 111,10	6,16%
3	ERDF	Transition	Total	53 000 000,00	185 100 000,00	76 700 000,00	108 400 000,00	238 100 000,00	22,26%	0,00	49 736 574,07	173 702 638,87	3 263 425,93	11 397 361,13	6,16%
4	ERDF	Transition	Total	22 000 000,00	52 160 000,00	51 460 000,00	700 000,00	74 160 000,00	29,67%	0,00	20 645 370,37	48 948 296,30	1 354 629,63	3 211 703,70	6,16%
5	YEI		Total	14 400 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00	0,00	19 200 000,00	75,00%	0,00	14 400 000,00	4 800 000,00			
6	ESF	Transition	Total	60 400 000,00	40 530 000,00	40 530 000,00	0,00	100 930 000,00	59,84%	0,00	56 200 000,00	37 711 688,74	4 200 000,00	2 818 311,26	6,95%
7	ERDF	Transition	Total	15 000 000,00	47 670 000,00	47 420 000,00	250 000,00	62 670 000,00	23,93%	0,00	14 076 388,89	44 734 763,89	923 611,11	2 935 236,11	6,16%
8	ERDF	Transition	Total	5 700 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00	0,00	9 500 000,00	60,00%	0,00	5 700 000,00	3 800 000,00			
9	ESF	Transition	Total	2 500 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00	0,00	4 170 000,00	59,95%	0,00	2 500 000,00	1 670 000,00			
Total	ERDF	Transition		221 700 000,00	507 230 000,00	330 790 000,00	176 440 000,00	728 930 000,00	30,41%		208 400 000,00	476 231 763,88	13 300 000,00	30 998 236,12	6,16%
Total	YEI			14 400 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00	0,00	19 200 000,00	75,00%		14 400 000,00	4 800 000,00	0,00		0,00%
Total	ESF	Transition		62 900 000,00	42 200 000,00	42 200 000,00	0,00	105 100 000,00	59,85%		58 700 000,00	39 381 688,74	4 200 000,00	2 818 311,26	6,95%
Grand total				299 000 000,00	554 230 000,00	377 790 000,00	176 440 000,00	853 230 000,00	35,04%	0,00	281 500 000,00	520 413 452,62	17 500 000,00	33 816 547,38	6,33%

(1) To be completed only when priority axes are expressed in total costs.

(2) This rate may be rounded to the nearest whole number in the table. The precise rate used to reimburse payments is the ratio (f).

Table 18b: Youth Employment Initiative - ESF and YEI specific allocations (where appropriate)

Priority axis	Fund	Category of region	Basis for calculation of Union support (Total eligible cost or public eligible cost)	Union support (a)	National counterpart (b) = (c) + (d)	Indicative breakdown of national counterpart		Total funding (e) = (a) + (b)	Co-financing rate (f) = (a)/(e) (2)
						National public funding (c)	National private funding (d) (1)		
5	ESF	Less developed	Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
5	ESF	Transition	Total	7 200 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00	0,00	12 000 000,00	60,00%
5	ESF	More developed	Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
5	YEI		Total	7 200 000,00				7 200 000,00	100,00%
5	Total			14 400 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00	0,00	19 200 000,00	75,00%
Total				14 400 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00	0,00	19 200 000,00	75,00%

Ratio	%
Ratio of ESF for less developed regions	0,00%
Ratio of ESF for transition regions	100,00%
Ratio of ESF for more developed regions	0,00%

(1) To be completed only when priority axes are expressed in total costs.

(2) This rate may be rounded to the nearest whole number in the table. The precise rate used to reimburse payments is the ratio (f).

Table 18c: Breakdown of the financial plan by priority axis, fund, category of region and thematic objective

Priority axis	Fund	Category of region	Thematic objective	Union support	National counterpart	Total funding
1	ERDF	Transition	Strengthening research, technological development and innovation	63 000 000,00	83 000 000,00	146 000 000,00
1	ERDF	Transition	Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF)	30 000 000,00	39 500 000,00	69 500 000,00
2	ERDF	Transition	Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies	33 000 000,00	96 000 000,00	129 000 000,00
3	ERDF	Transition	Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	53 000 000,00	185 100 000,00	238 100 000,00
4	ERDF	Transition	Promoting climate change adaptation, risk prevention and management	9 000 000,00	25 750 000,00	34 750 000,00
4	ERDF	Transition	Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency	13 000 000,00	26 410 000,00	39 410 000,00
5	YEI		Promoting sustainable and quality employment and supporting labour mobility	14 400 000,00	4 800 000,00	19 200 000,00
6	ESF	Transition	Promoting social inclusion, combating poverty and any discrimination	5 000 000,00	3 600 000,00	8 600 000,00
6	ESF	Transition	Investing in education, training and vocational training for skills and lifelong learning	55 400 000,00	36 930 000,00	92 330 000,00
7	ERDF	Transition	Promoting social inclusion, combating poverty and any discrimination	15 000 000,00	47 670 000,00	62 670 000,00
Total				290 800 000,00	548 760 000,00	839 560 000,00

Table 19: Indicative amount of support to be used for climate change objectives

Priority axis	Indicative amount of support to be used for climate change objectives (€)	Proportion of the total allocation to the operational programme (%)
1	2 100 000,00	0,75%
3	48 200 000,00	17,12%
4	13 400 000,00	4,76%
Total	63 700 000,00	22,63%

4. INTEGRATED APPROACH TO TERRITORIAL DEVELOPMENT

Description of the integrated approach to territorial development taking into account the content and objectives of the operational programme having regard to the Partnership Agreement and showing how it the operational programme contributes to the accomplishment of the objectives of the operational programme and expected results

La région souhaite mettre en place **un investissement territorial intégré (ITI)** destiné aux **agglomérations picardes** permettant de « **contribuer au développement d'une approche urbaine intégrée, durable et solidaire** ». Ce dispositif permettra **la mise en place d'actions permettant le renforcement du lien agglomérations et quartiers prioritaires, et du lien agglomérations et centralité.**

L'objectif est de :

- renforcer l'accessibilité aux services et aux fonctions urbaines pour l'ensemble des Picards,
- mais aussi d'améliorer la cohésion sociale entre les territoires, en particulier dans leur dimension urbaine.

Pour ce faire, la région s'appuiera sur les agglomérations de Picardie, et notamment le réseau des 10 villes piliers identifiées dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires (SRADDT).

Il s'agit de construire avec ces partenaires, **des stratégies intégrées permettant de relever les défis économiques, environnementaux, climatiques et sociaux. La Région incite à l'élaboration de stratégies d'agglomération visant à réduire les disparités socio-spatiales pour une meilleure cohésion.**

Pour cela, il conviendra **de faciliter la mise en réseau des atouts et fonctionnalités des agglomérations picardes, au travers** du soutien à l'émergence de modes de gouvernance et le partages d'expériences, voire des mutualisations. Ces actions devront s'inscrire dans des dynamiques métropolitaines, en favorisant l'attractivité des grandes agglomérations picardes, au travers de deux espaces prioritaires : les quartiers de gare et les liens entre ville et vallée.

4.1 Community-led local development (where appropriate)

The approach to the use of community-led local development instruments and the principles for identifying the areas in where they will be implemented

Sans objet

4.2 Integrated actions for sustainable urban development (where appropriate)

Where appropriate the indicative amount of ERDF support for integrated actions for sustainable urban development to be implemented in accordance with the provisions under Article 7(2) of Regulation (EU) No 1301/2013 and the indicative allocation of ESF support for integrated action.

Il est demandé aux porteurs de projets de construire leur stratégie intégrée autour des quatre grandes problématiques suivantes :

- **Accompagner la ville renouvelée et solidaire** (PI 2c, 3a, 4c, 9a, 9b, 8iii, 9iv, 9v, 10iii)

Cet objectif doit « *favoriser l'inclusion sociale en réduisant la pauvreté* » par :

- une requalification urbaine des quartiers prioritaires et /ou des quartiers en voie de paupérisation et par la réalisation d'équipements structurants « facteurs de lien social »,
- un renforcement de la cohésion sociale à travers l'« inclusion sociale et économique ». Il s'agit de se mobiliser tout particulièrement sur les enjeux d'innovation en matière d'économie sociale et solidaire, appui à l'entrepreneuriat, sur la qualification, l'orientation et l'emploi des jeunes, sur la réussite éducative, sans oublier le déploiement des usages et des services numériques dans l'éducation et la formation ou à destination des usagers. L'amélioration des conditions d'hébergement et d'accès au logement des personnes vulnérables doit contribuer également à l'enjeu d'inclusion sociale.

Il est à noter que l'axe 6 « Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences » du présent PO permet de développer des actions en lien avec cette problématique, en mobilisant exclusivement du FSE. Les territoires sélectionnés pourront également mobiliser de l'IEJ (axe 5 du PO régional et PO national IEJ) ainsi que du FSE relevant du PO national.

- **Favoriser de nouvelles formes urbaines plus denses et plus durables** (PI 6d, 6e et 4a, 4c et 4e)

Cette approche environnementale de la ville a vocation à répondre aux enjeux d'un développement soutenable. Elle s'inscrit dans les objectifs de réduction « *de gaz à effet de serre de 20% par rapport au niveau de 1990, et d'augmentation de 20% de l'efficacité énergétique* ». Elle contribuera à l'adaptation des agglomérations au changement climatique et à l'impératif de protection des ressources.

- **Renforcer la place des quartiers de gare par une approche intégrée entre ces espaces et la ville, et développer l'efficacité des pôles de mobilité qui y sont liés (PI 4e)**

Cet objectif doit permettre de renforcer l'attractivité des quartiers de gare par la réalisation d'études stratégiques sur ces espaces spécifiques visant à réfléchir et à définir un projet stratégique d'aménagement en relation avec la ville. Cela est complété par une réflexion sur l'accès aux gares grâce à la coordination des réseaux et des aménagements d'intermodalité. Il doit également concourir au désenclavement des quartiers paupérisés.

- **Appuyer l'intégration entre les espaces de vallées et le tissu urbain (PI 3a, 4e, 5b, 6d, 6e)**

Cet objectif doit permettre de renforcer l'attractivité et la qualité de vie des espaces urbains picards. Favoriser la redécouverte de l'espace fluvial est une occasion pour réinvestir des sites délaissés à proximité des centres-villes, afin d'y insuffler une nouvelle dynamique.

La sélection des actions de développement urbain durable s'effectuera sur la base de stratégies urbaines intégrées en réponse à un appel à manifestation d'intérêt puis à un appel à projets (cahier des charges établi par l'autorité de gestion). Un appui à l'ingénierie sera mobilisable (assistance technique dédiée, cf. OS 22).

Les autorités urbaines seront impliquées dans l'ensemble de la démarche (élaboration de la stratégie intégrée, définition des opérations, participation au comité de sélection, ...).

Table 20: Integrated actions for sustainable urban development – indicative amounts of ERDF and ESF support

Fund	ERDF and ESF support (indicative) (€)	Proportion of fund's total allocation to programme
Total ERDF	30 000 000,00	14,40%
TOTAL ERDF+ESF	30 000 000,00	10,66%

4.3 Integrated Territorial Investment (ITI) (where appropriate)

The approach to the use of Integrated Territorial Investments (ITIs) (as defined in Article 36 of Regulation (EU) No 1303/2013) other than in cases covered by 4.2, and their indicative financial allocation from each priority axis.

Sans objet (mobilisation uniquement d'ITI urbains)

Table 21: Indicative financial allocation to ITI other than those mentioned under point 4.2 (aggregate amount)

Priority axis	Fund	Indicative financial allocation (Union support) (€)
Total		0,00

4.4 The arrangements for interregional and transnational actions, within the operational programme, with beneficiaries located in at least one other Member State (where appropriate)

Comme l'autorise l'article 96.3d du règlement (UE) n°1303/2013, le programme ouvre la possibilité de l'éligibilité à des opérations de nature inter-régionales, transnationales et transfrontalières.

Les projets soutenus devront correspondre aux objectifs spécifiques des axes prioritaires du présent programme régional et concerneront plus spécifiquement les thèmes recherche et développement, compétitivité des entreprises, mobilité et aménagement urbain (OS 1, 2, 3, 4, 6, 7, 11 et 14).

Les opérations retenues devront participer à l'atteinte des résultats attendus.

4.5 Contribution of the planned actions under the programme to macro-regional and sea basin strategies, subject to the needs of the programme area as identified by the Member State (where appropriate)

(Where the Member State and regions participate in macro-regional strategies and sea basin strategies).

Sans objet

5. SPECIFIC NEEDS OF GEOGRAPHICAL AREAS MOST AFFECTED BY POVERTY OR TARGET GROUPS AT HIGHEST RISK OF DISCRIMINATION OR SOCIAL EXCLUSION (WHERE APPROPRIATE)

5.1 Geographical areas most affected by poverty/target groups at highest risk of discrimination or social exclusion

Sans objet

5.2 Strategy to address the specific needs of geographical areas most affected by poverty/target groups at highest risk of discrimination or social exclusion, and where relevant, the contribution to the integrated approach set out in the Partnership Agreement

Table 22: Actions to address specific needs of geographical areas most affected by poverty/target groups at highest risk of discrimination or social exclusion

Target group/geographical area	Main types of planned action as part of integrated approach	Priority axis	Fund	Category of region	Investment priority
--------------------------------	---	---------------	------	--------------------	---------------------

6. SPECIFIC NEEDS OF GEOGRAPHICAL AREAS WHICH SUFFER FROM SEVERE AND PERMANENT NATURAL OR DEMOGRAPHIC HANDICAPS (WHERE APPROPRIATE)

Sans objet

7. AUTHORITIES AND BODIES RESPONSIBLE FOR MANAGEMENT, CONTROL AND AUDIT AND THE ROLE OF RELEVANT PARTNERS

7.1 Relevant authorities and bodies

Table 23: Relevant authorities and bodies

Authority/body	Name of authority/body and department or unit	Head of authority/body (position or post)
Managing authority	Conseil régional de Picardie	Claude GEWERC, Président
Certifying authority	Direction régionale des finances publiques (DRFIP)	Isabelle MARTEL, Directrice régionale
Audit authority	Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles (CICC)	Jean-Louis ROUQUETTE, Président
Body to which Commission will make payments	Conseil régional de Picardie	Claude GEWERC, Président

7.2 Involvement of relevant partners

7.2.1 Actions taken to involve the relevant partners in the preparation of the operational programme, and the role of those partners in the implementation, monitoring and evaluation of the programme

1) Implication du partenariat au cours du processus d'élaboration du programme opérationnel

Comme le prévoit le Règlement portant dispositions communes en son article 5, l'autorité de gestion a veillé tout au long de l'élaboration du programme opérationnel à associer le partenariat. Pour ce faire, les acteurs régionaux ont été sollicités aux étapes clés de la construction du programme, sur la base de documents élaborés par les services de l'autorité de gestion (conseil régional de Picardie) et des services de l'Etat.

Le partenariat mis en place s'entend à deux niveaux :

- **Un partenariat resserré** entre l'Etat et la Région dans le but de définir la stratégie du PO et de le rédiger. L'organisation retenue pour ce partenariat est la suivante :
 - des groupes de travail thématiques copilotés par un binôme Région-Etat et portant sur les thématiques principales de la stratégie (compétitivité/innovation, environnement, territoire, emploi/formation, transport/accessibilité), ainsi que sur des questions transversales (mutation

vers une économie décarbonée, économie numérique, innovation sociale, pilotage/gouvernance). Ces groupes se sont réunis régulièrement et ont défini les grandes orientations de la stratégie du PO et ont fortement collaboré à la rédaction des axes prioritaires du PO et à la définition des indicateurs ainsi qu'aux sections transversales du PO (notamment coordination entre fonds, priorités horizontales, conditionnalités ex ante).

- un comité de rédaction composé des départements Europe de la Région et du SGAR coordonne le travail des groupes de travail thématiques, consolide les différentes contributions, mobilise le partenariat élargi.

- **Un partenariat élargi**

La liste complète des partenaires sollicités est *jointe en annexe* de ce document :

- autorités régionales, locales, urbaines : services de l'Etat, conseils généraux, établissements publics de coopération intercommunale (communautés de communes, communautés d'agglomération), pays, parcs naturels régionaux, ...
- autres autorités publiques compétentes : universités, centres de transferts de technologies, ...
- partenaires économiques et sociaux : chambres consulaires, syndicats, membres du CESER, branches professionnelles, ...
- organismes représentant la société civile : associations (et notamment associations environnementales)...

Le partenariat a été sollicité aux étapes clés de l'élaboration du programme :

- présentation du contexte des programmes 2014/2020 afin que le partenariat puisse être pleinement informé du cadre et de la concentration demandée pour la programmation 2014/2020 ;
- présentation du diagnostic stratégique régional (réunion du 23 octobre 2012) afin que le partenariat puisse prendre position sur les enjeux et les orientations du diagnostic proposé ;
- séminaire de lancement de la concertation (9 avril 2013) ;
- conférence des exécutifs du 9 avril 2013 (temps spécifique dédié aux autorités régionales, locales et urbaines) ;
- présentation de la V0, identifiant les grandes priorités d'intervention (20 juin 2013), sur la base d'un document de format volontairement large et pédagogique ;
- consultation électronique sur la V1 du PO (du 1er au 30 octobre 2013), 50 contributions ont été reçues par l'autorité de gestion.
- présentation de la V1 (11 octobre 2013/300 participants), précisant les orientations thématiques et les priorités d'investissement, avec ateliers dédiés notamment à l'approche territoriale intégrée ;

- réunions avec les porteurs de projets ;
- conférence des exécutifs du 20 février 2014 (temps spécifique dédié aux autorités régionales, locales et urbaines) pour présenter la V2 du PO ainsi que la démarche ITI urbain ;
- présentation de la V2 (20 février 2014/250 participants), précisant notamment les enveloppes allouées aux différentes priorités d'investissement ;
- consultation du public dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique (9 avril - 9 mai 2014).

Le mode de consultation mis en place a tenu compte des règles du code de bonne conduite du partenariat élaboré par la Commission européenne, à savoir mise en place de délais adaptés aux temps de consultation, mise en place de canaux pour faciliter l'expression de partenaires, transparence dans la prise en compte des propositions.

Avant chaque réunion, les documents ont été mis en ligne sur le site www.picardie-europe.eu et les partenaires ont pu adresser leurs contributions via une boîte fonctionnelle (europe@cr-picardie.fr). L'ensemble des contributions reçues (une cinquantaine) a été synthétisée sous forme de tableau thématique analysant le degré de prise en compte envisageable des propositions.

Les contributions des partenaires ont permis de valider le choix des orientations proposées par l'autorité de gestion et l'Etat. La mobilisation des partenaires le 11 octobre 2013 a particulièrement contribué à orienter la stratégie du PO en matière de cohésion territoriale et de recueillir leurs attentes en termes de mode de gouvernance à mettre en place.

Par ailleurs, l'autorité de gestion a systématiquement rencontré les acteurs en faisant la demande pour leur présenter les programmes 2014/2020 et prendre en compte, dans la mesure du possible, leurs besoins/observations.

Dans le cadre de l'élaboration de la S3, l'autorité de gestion a également organisé des ateliers dédiés associant entreprises, universités et centres de recherches.

2) Implication du partenariat dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme opérationnel

Les partenaires seront associés dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme. Leur degré d'implication sera variable en fonction de leur rôle dans le

développement de la région et selon les missions que requièrent la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PO.

A un niveau politique, une information annuelle sera présentée à l'ensemble des élus du Conseil régional sur l'avancement et la mise en œuvre des programmes européens.

- La comitologie

A l'échelle du partenariat régional, des instances de concertation, de suivi et de décision sont, par ailleurs, mises en place pour impliquer le partenariat :

- **Le Comité de suivi**

Son rôle

Instance de pilotage global du programme, ce comité est co-présidé par le Président du Conseil régional de Picardie et le Préfet de région. Il a pour mission de s'assurer de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre du programme.

Dès sa mise en place, le Comité de suivi adopte son règlement intérieur.

Le Comité de suivi se réunit au moins une fois par an et en tant que de besoin. L'autorité de gestion peut également consulter les membres du Comité de suivi par l'intermédiaire d'une procédure écrite.

Le comité de suivi est commun au programme opérationnel FEDER/FSE, au volet régional du PO FSE National et au Programme de développement rural.

Le comité de suivi :

1. examine annuellement le programme sous l'angle de son exécution et des progrès réalisés pour atteindre ses objectifs. Il tient compte des données financières, des indicateurs communs et des indicateurs spécifiques du programme, y compris l'évolution de la valeur des indicateurs de résultats et les progrès vers les valeurs cibles quantifiées, ainsi que des étapes définies dans le cadre de performance, des

résultats des analyses qualitatives. Il approuve les rapports de mise en œuvre annuels et le rapport final avant qu'il ne soit soumis à la Commission.

2. examine toutes questions ayant une incidence sur la réalisation du programme, dont les conclusions des examens des performances.
3. est consulté et donne un avis sur toute modification du programme proposée par l'autorité de gestion,
4. est consulté sur le plan d'évaluation et examine les progrès sur la mise en œuvre du plan d'évaluation,
5. peut faire des observations à l'autorité de gestion en ce qui concerne la mise en œuvre et l'évaluation du programme, notamment au sujet d'actions liées à la réduction de la charge administrative pesant sur les bénéficiaires. Il assure le suivi des actions menées à la suite de ses observations.
6. est informé annuellement de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la RIS3.

Sa composition

Le comité de suivi est composé de représentants de l'autorité de gestion, des organismes intermédiaires[A2] et des partenaires impliqués dans l'élaboration du programme. La Commission ainsi que des représentants ministériels sont associés aux travaux du Comité de suivi.

Le Comité de suivi peut désigner en son sein des groupes de travail thématiques justifiant notamment une concertation spécifique. Il peut par ailleurs associer à titre consultatif et à qualité d'expert aux travaux du Comité, toute personne ou organisme qualifié.

• Le Comité de programmation

Son rôle

Le Comité de programmation émet un avis sur les projets présentés et assure le suivi du programme dans un souci de transparence, de partenariat et de coordination entre les fonds.

Le comité de programmation :

1. donne un avis sur chacun des dossiers inscrits à l'ordre du jour par l'autorité de gestion sur proposition des services instructeurs (programmation, ajournement, ...) et en fonction des orientations du comité de suivi,
2. prend acte des communications,
3. prend connaissance de l'utilisation de l'assistance technique,

4. est associé à la préparation des rapports annuels de mise en œuvre des programmes et dans la préparation du rapport final,
5. participe à la définition des appels à propositions et à l'évaluation des propositions.

Sa composition

Le Président du Conseil régional ou son représentant co-préside le comité de programmation avec le Préfet de région ou son représentant[A3] .

Le comité de programmation est commun au programme opérationnel FEDER/FSE, au volet régional du PO FSE National et au Programme de développement rural.[A4]

Le Comité de programmation peut désigner en son sein des groupes de travail thématiques justifiant une concertation spécifique, notamment en ce qui concerne la communication, la conception des appels à propositions...

Un lien étroit sera institué entre le Comité de programmation et le comité de pilotage de la RIS3 afin que le Comité de programmation puisse prendre en compte les avis de ce comité dans son positionnement sur les dossiers relatifs aux domaines de spécialisation intelligente.

• Le Comité de pilotage des évaluations

Son rôle

Le Comité de pilotage des évaluations aura pour mission d'élaborer le plan d'évaluation présenté au comité de suivi, d'orienter les travaux d'évaluation et de suivre les progrès sur la mise en œuvre du plan d'évaluation.

Il se réunira au moins une fois par an et en tant que de besoin.

Sa composition

Le Président du Conseil régional ou son représentant co-préside le comité de pilotage des évaluations avec le Préfet de région ou son représentant.

Ce comité associera les partenaires fortement impliqués dans les démarches évaluatives à l'échelle régionale. Le plan d'évaluation viendra préciser les modalités de gouvernance des évaluations.

- L'implication du partenariat dans l'animation

En dehors de la comitologie, le partenariat régional sera associé à l'animation du programme.

- Une animation qui s'appuie sur le réseau partenarial de la RIS3
- Une animation spécifique autour des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) : l'expérience acquise lors de la programmation 2007-2013 sur les Programmes Urbains Intégrés a montré la nécessité de venir en appui des chefs de file et de leurs partenaires dans la mise en place des démarches intégrées urbaines.

- Les principes de fonctionnement du partenariat

La mise en place du partenariat nécessitera de mobiliser des crédits d'assistance technique FEDER et FSE. Ces moyens seront orientés notamment en matière de :

- Accessibilité :
 - L'ensemble des documents étudiés en comité seront mis à disposition des membres des comités afférents, dans des délais raisonnables ;
 - L'organisation des réunions dans des locaux accessibles aux personnes handicapées sera privilégiée.
- Formation : des moyens d'assistance technique seront mobilisés pour que les différents partenaires puissent assurer leur rôle, soient conscients de leurs fonctions et de leurs obligations de confidentialité.
- Transparence :
 - La liste des membres des différents comités sera rendue publique sur le site internet dédié au PO FEDER-FSE 2014-2020 ;
 - Des espaces extranet seront ouverts pour chaque comité afin que les membres puissent avoir accès à l'information facilement ;
 - Un aperçu des opinions données par les partenaires au cours des différentes consultations et sur la façon dont elles ont été prises en compte sera retranscrit dans le compte-rendu de la consultation ou le cas échéant, dans les rapports de mise en œuvre, conformément aux recommandations du code de bonne conduite de la Commission.

7.2.2 Global grants (for the ESF, where appropriate)

Aucune subvention globale FSE n'est envisagée dans le cadre du PO FEDER-FSE.

7.2.3 Allocation of an amount for capacity building (for the ESF, where appropriate)

Non concerné

8. COORDINATION BETWEEN THE FUNDS, THE EAFRD, THE EMFF AND OTHER UNION AND NATIONAL FUNDING INSTRUMENTS, AND WITH THE EIB

The mechanisms to ensure coordination between the Funds, the European Agricultural Fund for Rural Development (EAFRD), the European Maritime and Fisheries Fund (EMFF) and other Union and national funding instruments, and with the European Investment Bank (EIB), taking into account the relevant provisions laid down in the Common Strategic Framework.

Autorité de gestion pour le FEDER, le FEADER, le volet régional du FSE et autorité partenaire de plusieurs programmes de coopération, la Région veillera à maximiser les synergies entre les différents programmes et à éviter les chevauchements. Cela sera facilité par le fait qu'un seul service assurera la coordination de l'ensemble des FESI (gestion, programmation, animation, communication, ...). La mise en place d'instances inter fonds partenariales pour les programmes régionaux garantira également une bonne synergie entre les outils.

I – Coordination avec les autres fonds ESI

- **Le Programme de Développement Rural FEADER**

- Domaines du PO complémentaires et synergies / complémentarités :

Axe 1 : PI 1a, 1b et 3d (FEDER) / Mesure 4 Investissements physiques (art.17) (FEADER)

- Investissements productifs dans les IAA : le FEDER intervient sur les investissements productifs consécutifs à un programme de recherche (PI 1b) et sur l'internationalisation des entreprises agro-alimentaires (PI 3d)

Axe 2 : les TIC relèvent exclusivement du PO FEDER/FSE.

Axe 3 : PI 4a et 4b (FEDER) / Mesure 4 Investissements physiques (art.17) (FEADER) :

- Production d'énergie renouvelable : les investissements (dont méthanisation) relèvent uniquement du FEDER.

Axe 4 : PI 6d (FEDER) / Mesure 7 Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (art 20) (FEADER) :

- Préserver les zones Natura 2000 et les autres zones à haute valeur naturelle : FEDER et FEADER peuvent être mobilisés en zones Natura 2000, mais seul le FEADER sera mobilisable pour la mise en oeuvre des contrats Natura 2000, l'élaboration et la révision des DOCOB et des plans de gestion ainsi que l'animation des DOCOB liés aux sites Natura 2000 ;

- Études et actions de sensibilisation liées aux espèces et/ou habitats d'intérêt communautaire : mobilisation du FEADER.

Axe 5 : PI 8ii (FSE/IEJ) : l'IEJ est ciblé sur les NEET.

Axe 6 : PI 10iii (FSE) / Mesure 1 Transfert de connaissance et actions d'information (art 14) (FEADER) : le PO FEDER-FSE intervient auprès des demandeurs d'emploi et le PDR intervient auprès des actifs.

Axe 7 : PI 9a (FEDER) / Mesure 7 Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (art 20) (FEADER), i.e. à l'exception des pôles urbains appartenant aux établissements publics de coopération intercommunale des 10 villes piliers du SRADDT qui relèvent du FEDER (ITI).

Description des mécanismes de coordination : mise en place de comités interfonds et coordination de l'ensemble des FESI par un service unique.

- **Le PON FSE**

Domaines du PO complémentaires : le PO régional FEDER-FSE couvre prioritairement les actions menées au titre de l'OT 10, tandis que le volet déconcentré en Picardie du PO national FSE 2014-2020 « Emploi / Inclusion » couvre prioritairement les actions menées au titre des OT 8 et 9 (*cf. accord Etat/Région annexé au PO*).

Exploitation des synergies et des complémentarités :

Prévention et la lutte contre le décrochage scolaire :

- le volet déconcentré du PO national FSE couvre les aspects amont et aval du décrochage scolaire (repérage, plates formes d'appui et de suivi des décrocheurs et mise en réseau, notamment les actions du ministère chargé de l'éducation nationale),
- le PO régional couvre les primo demandeurs d'emploi relevant du Service public régional de formation (SPRF) pour les formations pré qualifiantes et qualifiantes, y compris les dispositifs de remise à niveau et d'aide aux choix.

Création / reprise d'activité :

- le volet déconcentré du PO national FSE 2014-2020 couvre les mesures spécifiques d'appui aux têtes de réseau régionales,

- le PO régional intervient en articulation avec la priorité d'investissement 3.a. dans le champ de l'établissement de bilans de compétences et de la formation des porteurs de projets de création / reprise et la priorité d'investissement 9.v.

Formation des salariés :

- le volet déconcentré du PO national couvre les actions en faveur des salariés relevant de l'OT 8, PI 5 ainsi que la formation professionnelle des salariés à la recherche d'une nouvelle orientation s'inscrivant dans la priorité 10.3. en faveur de la formation tout au long de la vie,
- le PO régional n'intervient pas dans le domaine de la formation des salariés (le PO régional FEDER-FSE se concentre sur la formation professionnelle des demandeurs d'emploi).

- **Le PON IEJ**

Domaines du PO complémentaires : l'IEJ est ciblé sur les NEET (Neither in Education, Employment or Training), sur la PI 8ii.

Exploitation des synergies et des complémentarités : (cf. accord Etat/Région annexé au PO)

- PO national IEJ : actions de repérage, remédiation, accompagnement.
- PO régional FEDER-FSE : formation, pré-qualification,

Description des mécanismes de coordination pour les PON FSE et IEJ :

La coordination s'appuiera sur la mise en œuvre d'une gouvernance adéquate, permettant à l'État et à la Région Picardie de coordonner la déclinaison stratégique et opérationnelle des thématiques concernées.

- **Le PON EUROP'ACT**

Domaines du PO complémentaires : axe 7 OS 21 et axe 8 OS 23.

Exploitation des synergies et des complémentarités : les actions d'assistance technique mises en œuvre via le PO régional s'articulent avec celles identifiées dans le cadre de la stratégie nationale d'assistance technique inter fonds (*actions mutualisables au niveau national relevant d'EUROPACT*).

- **L'axe interrégional « Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique interrégional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve » du PO Ile-de-France**

Domaines du PO complémentaires : Axe 4 - PI 5b et 6d

Exploitation des synergies et des complémentarités : les opérations relevant de l'axe interrégional devront présenter un caractère interrégional, soit par la nature des projets, soit par l'étendue de leurs effets

Description des mécanismes de coordination : la Région Picardie est associée aux instances de gouvernance dédiées à cet axe interrégional.

- **Les programmes de Coopération Territoriale Européenne**

La Picardie est concernée par 5 programmes de CTE, actuellement en cours de rédaction :

- programmes de coopération transfrontalière (INTERREG VA) : France Wallonie Vlaanderen (FWVL), France Manche Angleterre (FMA), Deux Mers (DM),
- INTERREG VB : Europe du Nord Ouest,
- Interreg Europe.

Domaines du PO complémentaires :

- FWVL : axe 1/PI 1B, 3A et 3D, axe 4 PI 5b et 6D, axe 8, PI A et 9B ;
- FMA : axe 1, PI 1B, axe 4, PI 6D, axe 8, PI 9B ;
- DM : axe 1, PI 1B ;
- VB ENO : axes 1, 3 et 4 ;
- Interreg Europe : axes 1, 3 et 4.

Exploitation des synergies et des complémentarités :

FWVL : l'existence de PI identiques permettra de développer des projets tant à un niveau régional que transfrontalier. Enfin, l'axe 8 est complété en transfrontalier par une PI spécifique à l'emploi et à la mobilité transfrontalière.

FMA : complémentarité avec l'axe 1 concernant les travaux collaboratifs et complémentarité avec l'Axe 4 qui est complété en transfrontalier par la PI 6C permettant aux acteurs picards de développer des projets relatifs au patrimoine naturel et culturel en franco-britannique.

DM : peu de complémentarités, hormis sur l'axe 1 et la recherche collaborative.

VB ENO : nombreuses complémentarités, avec la dimension partenariale en plus, permettant une « montée en gamme » de certains projets portés par des acteurs picards.

Interreg Europe : tout projet Interreg Europe permettra de connaître et d'échanger avec des experts ayant déjà obtenu des résultats dans les domaines retenus par le PO régional (mise en œuvre de certaines mesures nouvelles pour le territoire en tirant profit des difficultés potentielles rencontrées et des moyens mis en œuvre chez les partenaires pour les contourner).

Description des mécanismes de coordination : participation de la Région Picardie aux instances de gouvernance des programmes concernés et coordination PO FEDER/FSE - CTE assurée au sein du même service. Les programmes CTE sont par ailleurs mis en œuvre par appels à projets, ce qui facilitera également la cohérence avec le PO régional.

II – Coordination avec les autres instruments de l'Union européenne

Quelques exemples dans l'attente des appels à projets :

- **Horizon 2020**

Domaines du PO complémentaires : Axe 1 - PI 1a et 1b

Exploitation des synergies et des complémentarités : l'ensemble des domaines de spécialisation s'intègrent dans les champs d'action du programme Horizon 2020. La RIS3 prévoit l'appui du programme Horizon 2020 afin de permettre le positionnement au niveau européen de ses domaines de spécialisation. La complémentarité entre le FEDER et Horizon 2020 sera en particulier recherchée pour :

- permettre des collaborations européennes dans les travaux de recherche issus des domaines de spécialisation
- permettre la mobilité des chercheurs (et notamment l'accueil de chercheurs européens)
- positionner les entreprises et en particulier les PME-PMI dans les technologies génériques et industrielles à l'échelle européenne.

- **COSME**

Domaines du PO complémentaires : Axe 1 - PI 1b, 3d

Exploitation des synergies et des complémentarités : l'ingénierie financière et l'accompagnement du développement des entreprises à l'international sont des objectifs de la RIS3. La gouvernance mise en place permettra d'assurer la complémentarité des fonds FEDER et COSME sur ces sujets.

Concernant les différents instruments financiers, l'évaluation ex ante des instruments financiers (article 37 du règlement n°1303/2013) prévoira une recherche de l'adéquation des besoins de la région Picardie en instruments financiers avec les différents modes de financement européen (FEDER, COSME, BEI, FEI...).

Description des mécanismes de coordination pour Horizon 2020 et COSME : la gouvernance mise en place dans le cadre de la RIS3 permettra une articulation du FEDER avec les programmes Horizon 2020 et COSME. La mise en réseau des acteurs régionaux de la recherche et de l'innovation, la mise en place de services appropriés aux entreprises à travers la démarche « Picardie Technopole » (qui est de nature à orienter les entreprises vers les dispositifs financiers européens les plus appropriés) et d'échanges réguliers avec les Points de contacts nationaux (PCN) pour Horizon 2020 permettront également une veille plus efficace sur Horizon 2020...

- **Erasmus Plus**

Domaines du PO complémentaires : Axe 6 - PI 10.3

Exploitation des synergies et des complémentarités : programme soutenant la mobilité individuelle à des fins d'apprentissage, ainsi que la coopération et le partenariat pour l'innovation et le partage d'expériences. Articulation avec la PI 10.3 du FSE en ce qui concerne la mobilité européenne, notamment en s'appuyant sur une différenciation des publics (PO : demandeurs d'emploi / Erasmus : personnes en cursus scolaire, apprentissage...).

Description des mécanismes de coordination : concertation au sein des services instructeurs.

- **BEI**

Toute intervention potentielle de la BEI sera analysée en cohérence avec les objectifs poursuivis par le PO régional.

III – Coordination avec les instruments nationaux

- **CPER**

Domaines du PO complémentaires : les 5 thématiques identifiées pour la génération 2014/2020 du contrat de plan Etat Région sont, pour l'essentiel, en adéquation avec les priorités d'Europe 2020 :

- enseignement supérieur, recherche et innovation (axe 1),
- filières d'avenir et usine du futur (axe 1),
- mobilité multimodale (PI 4e),

- couverture du territoire en très haut débit et développement des usages du numérique (axe 2),
- transition écologique et énergétique (axes 3 et 4).

Un volet territorial ciblé sur les territoires les plus vulnérables est également prévu (ITI).

Exploitation des synergies et des complémentarités : les thématiques du CPER étant complémentaires aux interventions du PO, le CPER sera élaboré en cohérence avec le PO. Les services de l'Etat et de la Région veilleront à coordonner étroitement les deux outils.

Description des mécanismes de coordination : dans la mise en œuvre, les cofinancements CPER seront maximisés (instruction de la part Région « CPER » et de la part FESI par le même service instructeur).

- **Programmes d'Investissements d'avenir**

Domaines du PO complémentaires : axe 1 du PO, PI 1a et 1b.

Exploitation des synergies et des complémentarités : les priorités PIA sont en totale complémentarité avec les objectifs d'Europe 2020 (projets scientifiques et technologiques innovants qui seront, à terme, source de croissance et de progrès pour l'ensemble de l'économie).

Description des mécanismes de coordination : même service assurant le suivi des projets PIA régionaux et l'instruction FEDER.

9. EX-ANTE CONDITIONALITIES

9.1 Ex-ante conditionalities

Information on the assessment of the applicability and the fulfilment of ex-ante conditionalities (optional).

Table 24: Applicable ex-ante conditionalities and assessment of their fulfilment

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
G.1 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union anti-discrimination law and policy in the field of ESI Funds.	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes 2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion 3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée 4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie 5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences 6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences 7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	Yes
G.2 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union gender equality law and policy in the field of ESI Funds.	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes 2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion 3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée 4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie 5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
	6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences 7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations Convention on the rights of persons with disabilities (UNCRPD) in the field of ESI Funds in accordance with Council Decision 2010/48/EC.	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes 2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion 3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée 4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie 5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences 6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences 7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	Yes
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes 2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion 3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée 4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie 5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences 6 - Favoriser une croissance inclusive par	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
	le développement des compétences 7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes 2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion 3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée 4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie 5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences 6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences 7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	Yes
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to EIA and SEA.	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes 2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion 3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée 4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie 5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences 6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
	7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes 2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion 3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée 4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie 5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences 6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences 7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	Partially
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	Yes
T.01.2 - Research and Innovation infrastructure. The existence of a multi annual plan for budgeting and prioritisation of investments.	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	Yes
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and	2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
public administrations including cross border initiatives.		
T.02.2 - Next Generation Network (NGN) Infrastructure: The existence of national or regional NGN Plans which take account of regional actions in order to reach the Union high speed Internet access targets, focusing on areas where the market fails to provide an open infrastructure at an affordable cost and of a quality in line with the Union competition and State aid rules, and to provide accessible services to vulnerable groups.	2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion	Yes
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	Yes
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée	Yes
T.04.3 - Actions have been carried out to promote the production and distribution of renewable energy sources.	3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée	Yes
T.05.1 - Risk prevention and risk management: the existence of national or regional risk assessments for disaster management taking into account climate change adaptation	4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie	Yes
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences	Yes
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the Employment guidelines.	7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables	Yes
T.09.3 - Health: The existence of a national or regional strategic policy framework for health within the limits of Article 168 TFEU ensuring economic sustainability.	7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables	Yes
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences	Yes

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.1 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union anti-discrimination law and policy in the field of ESI Funds.	2 - Arrangements for training for staff of the authorities involved in the management and control of the ESI Funds in the fields of Union anti discrimination law and policy.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://travail-emploi.gouv.fr/formation/pratiques,89/fiches/pratiques,91/egaliteprofessionnelle,117/la-protection-contre-le-harcèlement,789.html	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme.
G.1 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union anti-discrimination law and policy in the field of ESI Funds.	1 - Arrangements in accordance with the institutional and legal framework of Member States for the involvement of bodies responsible for the promotion of equal treatment of all persons throughout the preparation and implementation of programmes, including the provision of advice on equality in ESI fund related activities.	Yes	cf section 11 du PO	La section 11 du PO précise les modalités envisagées pour diffuser l'information en matière de lutte contre les discriminations et inciter les porteurs de projets à agir pour éviter les discriminations, dans le pur respect de la loi.
G.2 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union gender equality law and policy in the field of ESI Funds.	2 - Arrangements for training for staff of the authorities involved in the management and control of the ESI Funds in the fields of Union gender equality law and policy as well as on gender mainstreaming.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				cadre de ce programme.
G.2 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union gender equality law and policy in the field of ESI Funds.	1 - Arrangements in accordance with the institutional and legal framework of Member States for the involvement of bodies responsible for gender equality throughout the preparation and implementation of programmes, including the provision of advice on gender equality in ESI Fund-related activities.	Yes	cf section 11 du PO	La section 11 du PO propose une méthode d'animation basée sur l'incitativité du porteur de projet à prendre en compte le principe d'égalité entre les hommes et les femmes : • sessions de sensibilisation des instructeurs et animateurs du PO • sensibilisation et accompagnement des porteurs de projets le plus en amont possible, incitation à mener une auto-évaluation et réflexion sur la prise d'un engagement • boîte à outils • identification et valorisation des bonnes pratiques
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations Convention on the rights of persons with disabilities (UNCRPD) in the field of ESI Funds in accordance with Council Decision 2010/48/EC.	2 - Arrangements for training for staff of the authorities involved in the management and control of the ESI Funds in the fields of applicable Union and national disability law and policy, including accessibility and the practical application of the UNCRPD as reflected in Union and national legislation, as appropriate.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations Convention on the rights of persons with disabilities (UNCRPD) in the field of ESI Funds in accordance with Council Decision 2010/48/EC.	3 - Arrangements to ensure monitoring of the implementation of Article 9 of the UNCRPD in relation to the ESI Funds throughout the preparation and the implementation of the programmes.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id La loi du 11 février 2005 a fait du principe de l'accessibilité au sens le plus large « l'accès à tout, pour tous » un objectif essentiel et ambitieux de la nouvelle politique du handicap. Ainsi est visée l'accessibilité à tous les aspects de la vie quotidienne pour tous les types de handicap.	Dans la mesure où la politique du handicap est par nature transversale, les autorités françaises ont désigné comme points de contact non pas une administration unique, mais chacun des services ministériels directement impliqués dans la mise en oeuvre de la politique du handicap. Un dispositif de coordination des points de contact a été mis en place. Cette mission est dévolue au Comité interministériel du handicap (CIH). Un lien étroit entre ce dispositif de coordination et les représentants des personnes handicapées a été établi. La secrétaire générale du CIH est chargée d'exercer les fonctions de secrétaire du conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH). La désignation d'une autorité indépendante et constitutionnelle, le Défenseur des droits, comme mécanisme de protection, de promotion et de suivi de la Convention est de nature à en garantir sa mise en oeuvre dans le respect de ses différents articles. (...)
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations Convention on the rights of persons with disabilities (UNCRPD) in the	1 - Arrangements in accordance with the institutional and legal framework of Member States for the consultation and involvement of bodies in charge of protection of rights of persons with	Yes	cf section 11 du PO + association du Partenariat (section 7)	La section 11 du PO précise les modalités envisagées pour diffuser l'information en matière d'égalité des chances et inciter les porteurs de projets à agir pour respecter la loi dans

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
field of ESI Funds in accordance with Council Decision 2010/48/EC.	disabilities or representative organisations of persons with disabilities and other relevant stakeholders throughout the preparation and implementation of programmes.			ce domaine. Les organismes chargés de protéger les droits des personnes handicapées et/ou les organisations représentatives des personnes handicapées seront associés aux instances de gouvernance du programme (comité de suivi). Par ailleurs, l'organisation des réunions dans des locaux accessibles aux personnes handicapées sera privilégiée.
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	2 - Arrangements which ensure transparent contract award procedures.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://www.economie.gouv.fr/daj/marchespublics	
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	3 - Arrangements for training and dissemination of information for staff involved in the implementation of the ESI funds.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTE	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques dont les marchés publics. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			XT000025364925 http://www.economie.gouv.fr/daj/marchespublics	cadre de ce programme.
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	4 - Arrangements to ensure administrative capacity for implementation and application of Union public procurement rules.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://www.economie.gouv.fr/daj/marchespublics	Le ministère de l'économie assure également une mission de conseil auprès des acheteurs publics. Les acheteurs publics de l'Etat s'adressent au bureau du conseil aux acheteurs de la direction des affaires juridiques. Les acheteurs publics des collectivités locales s'adressent à la cellule juridique d'information de l'achat public (CIJAP). Le ministère de l'économie et des finances a diffusé un guide de bonnes pratiques en matière de marchés publics (circulaire du 14 février 2012) explicitant les règles applicables et leur interprétation par la jurisprudence. Par ailleurs, le ministère de l'économie diffuse sur son site internet une série de fiches et de guides, mis à jour de façon régulière, destinés à accompagner les acheteurs dans leur démarche d'achat.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	1 - Arrangements for the effective application of Union public procurement rules through appropriate mechanisms.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEX000000629820 http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEX000000264576&dateTexte=&categorieLien=id	
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	3 - Arrangements to ensure administrative capacity for implementation and application of Union State aid rules.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	1. Le SGAE est l'interface privilégiée entre la Commission et les ministères en matière d'aides d'Etat. A ce titre, il coordonne les différentes positions des ministères sur les régimes d'aides. Le SGAE assure par ailleurs la coordination d'un « groupe à haut niveau », composé des différents référents « aides d'Etat » de chaque ministère, qui a notamment pour responsabilité le pilotage et le suivi des encadrements européens sur les aides d'Etat.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				2. La DATAR assure la coordination des différentes administrations compétentes, notamment dans les différents secteurs couverts par le champ des FESI. Pour mener à bien cette mission, la DATAR s'appuie sur les travaux du GHN et du SGAE. Cette coordination permet de fournir une expertise sur les aides d'Etat aux autorités de gestion des 4 fonds. La DATAR, avec l'appui du programme national d'assistance technique, assure l'animation et la coordination interfonds du réseau des autorités de gestion des programmes. (...)
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	2 - Arrangements for training and dissemination of information for staff involved in the implementation of the ESI funds.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques dont les aides d'Etat, notamment dès que les règles sur les aides d'Etat auront été modifiées. La plateforme Europe en France diffuse l'ensemble des textes et régimes d'aide. Ce mécanisme sera reconduit pour la période 2014-2020.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	1 - Arrangements for the effective application of Union State aid rules.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://www.legifrance.gouv.fr/afichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000454790&dateTexte=&categorieLien=id http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/01/cir_34455.pdf	1/ circulaire du Premier Ministre du 26 janvier 2006 qui rappelle les règles générales applicables en matière d'aides d'Etat notamment: 2/ circulaire du Premier Ministre du 5 janvier 2012 sur les dispositifs d'ingénierie financière qui récapitule les règles relatives aux aides d'Etat et aux fonds structurels. 3/ Les régimes que la France notifie ou informe à la Commission européenne ont pour objectif de pouvoir être utilisés librement par les collectivités sans qu'elles aient à notifier ou informer à la Commission à chaque fois qu'elles octroient une aide à une entreprise. Les circulaires et décrets permettent aux collectivités et autorités de gestion qui octroient les aides de connaître l'ensemble des règles nationales et communautaires (régimes d'aides) applicables en matière d'aide d'Etat. Ces textes administratifs s'imposent à l'ensemble des organismes publics qui octroient des aides aux entreprises

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to EIA and SEA.	3 - Arrangements to ensure sufficient administrative capacity.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	Le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est l'autorité compétente pour donner des conseils en matière d'application des directives EIA/SEA. Il fournit notamment des éléments de guidances et d'appui à cet effet.
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to EIA and SEA.	2 - Arrangements for training and dissemination of information for staff involved in the implementation of the EIA and SEA Directives.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) Sur l'accès aux informations environnementales : Articles L124-1 à L124-8 du code de l'environnement	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques dont les évaluations stratégiques environnementales.
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to EIA and SEA.	1 - Arrangements for the effective application of Directive 2011/92/EU of the European Parliament and of the Council (EIA) and of Directive 2001/42/EC of the European Parliament and of the Council (SEA).	Yes	Conditionnalité remplie au niveau régional (cf Accord de partenariat) http://www.legifrance.gouv.fr/af/fichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000022496602&cidTexte=LEGITEXT000006074220	La directive 2011/92/UE (étude d'impact des projets) est transposée dans le code de l'environnement aux articles L. 122-1 à L. 122-3 pour la partie législative et aux articles R.122-1 à R.122-15 pour la partie réglementaire. La directive 2001/42/CE (évaluation environnementale stratégique des

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			http://www.legifrance.gouv.fr/afichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074220&idArticle=LEGIARTI000020569162&dateTexte=&categorieLien=cid http://www.legifrance.gouv.fr/afichCode.do?jsessionid=74C9889590E1171C53E88719BE476C73.tpdjo07v_1?idSectionTA=LEGISCTA000006176442&cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=2013093	plans) est transposée dans le code de l'environnement aux articles L. 122□4 à L. 122□12 pour la partie législative et aux articles R. 122□17 à R. 122□24 pour la partie réglementaire. Des dispositions particulières de transposition de cette directive sont prévues dans le code de l'urbanisme (pour les seuls documents mentionnés à l'article L. 121□10 du code de l'urbanisme et aux articles L. 4424□9 et L. 4433□7 du CGCT) aux articles L. 121□10 à L. 121□15 pour la partie législative et aux articles R. 121□14 à R. 121□18 pour la partie réglementaire.
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	6 - Procedures in place to ensure that all operations financed by the programme adopt an effective system of indicators.	Yes	cf tableaux indicateurs	Il est prévu de mettre en place un guide des indicateurs ainsi qu'un guide des procédures

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	3 - An effective system of result indicators including: the selection of result indicators for each programme providing information on what motivates the selection of policy actions financed by the programme.	Yes	cf tableaux indicateurs	La section 2 du PO comporte les indicateurs de résultat retenus pour chaque priorité d'investissement. Mise en place d'un guide des indicateurs 3 indicateurs n'ont pu être ciblé lors du dépôt du dossier. Cf. tableau 25 – section 9.2 Respect de ces conditions vérifiées dans le rapport final d'évaluation ex ante

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				Mise en place d'un guide des indicateurs et d'un guide de procédures
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	1 - Arrangements for timely collection and aggregation of statistical data with the following elements are in place: the identification of sources and mechanisms to ensure statistical validation.	Yes	cf tableaux indicateurs	La section 2 du PO comprend les informations liées à la collecte des données faisant l'objet d'indicateurs de réalisation ou de résultat (source, mode de collecte, fréquence des relevés...). Ces éléments seront précisés dans un guide des indicateurs. Etablissement d'une convention de partenariat entre la Région Picardie et l'INSEE pour renseigner certains des indicateurs de résultat. Identification des sources et des mécanismes de garantie de la validation en concertation avec les partenaires détenteurs de données statistiques (Etat , INSEE)

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	2 - Arrangements for timely collection and aggregation of statistical data with the following elements are in place: arrangements for publication and public availability of aggregated data.	Yes	cf tableaux indicateurs	Les données agrégées seront compilées dans le rapport annuel d'exécution (RAE), document qui sera rendu public après sa validation par le Comité de suivi. Système d'information géographique (SIG) en interne et publication sur site internet dévolu aux programmes européens régionaux
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	4 - An effective system of result indicators including: the establishment of targets for these indicators.	No	cf tableaux indicateurs	Les indicateurs de résultat mentionnés dans la section 2 se sont tous vus attribuer une valeur cible ; à l'exception de 3 indicateurs pour lesquels un plan d'action spécifique est prévu (au stade du dépôt du PO ; cf tableau 25)
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress	5 - An effective system of result indicators including: the consistency of each indicator with the following requisites: robustness and statistical validation, clarity of normative interpretation, responsiveness to policy, timely collection of data.	Yes	cf tableaux indicateurs	Respect de ces conditions vérifié dans le rapport final d'évaluation ex ante

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
towards results and to undertake impact evaluation.				
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	5 - A framework outlining available budgetary resources for research and innovation has been adopted.	Yes	SRI - S3	Côté Etat en région, les travaux en cours du Contrat de plan Etat-Région 2014-2020 permettront d'identifier les ressources disponibles pour la recherche et l'innovation. Le budget intégré à la S3 identifie les crédits Région et FEDER- FSE pouvant être mobilisés. Ce budget sera abondé très prochainement par les crédits CPER de l'Etat et par un complément éventuel de la Région, ainsi que par les crédits des appels à projets nationaux ou européens.
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	2 - is based on a SWOT or similar analysis to concentrate resources on a limited set of research and innovation priorities;	Yes	SRI - S3	La première étape a consisté à établir un diagnostic régional en deux phases : Phase 1. Repérage des domaines (verticalité) et problématiques (horizontalité) qui s'est appuyé sur une large concertation des acteurs et la mise en place d'ateliers de travail Phase 2 : Identification de projets différenciants De juin 2013 à septembre 2013, avec l'appui de consultants, il a été procédé à l'analyse des enjeux du territoire, des potentialités existantes et des besoins

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				transversaux.
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	4 - contains a monitoring mechanism.	Yes	SRI - S3	L'objectif 1 de la stratégie - axe 2 de la S3 qui est en cours de finalisation prévoit la mise en place d'un système de suivi basé sur des indicateurs et sur une démarche d'évaluation s'appuyant sur des études et un observatoire
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	3 - outlines measures to stimulate private RTD investment;	Yes	SRI - S3	L'objectif 3 présente la stratégie régionale de la Picardie en termes d'actions pour soutenir l'innovation sur son territoire et se décline en 3 axes. Le premier présente la démarche Picardie Technopole. Véritable outil d'animation et de marketing territorial, Picardie technopole a pour objectifs de rendre plus visible et lisible l'action publique et les ressources disponibles sur le territoire. Le deuxième axe identifie les structures à renforcer ou à développer en cohérence avec la S3. Enfin, le troisième axe présente les outils financiers à disposition ou à développer pour accompagner le processus global de l'idée à la mise sur le marché des innovations.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	1 - A national or regional smart specialisation strategy is in place that:	Yes	SRI - S3	Mise en place d'une SRI dans le cadre d'un partenariat Etat - Région en janvier 2008. Elaboration d'une Stratégie de Spécialisation Intelligente (démarrage en avril 2013 – finalisation en cours (adoption prévue en mai/juin 2014)). Cette stratégie comprend trois objectifs déclinés en 8 axes d'action : - Objectif 1 : Développer les instruments de gouvernance et pilotage - Objectif 2 : Accentuer les actions vers des thèmes de spécialisation compétitive - Objectif 3. Structurer un environnement différenciant et innovant Identification de 5 thèmes (de spécialisation et en émergence) et de trois actions transversales. Les étapes précisées par la Commission européenne dans le « Guide to Research and Innovation Strategies for Smart Specialisation» (mars 2012) ont été réalisées (étape 6 sur le suivi et l'évaluation en cours de

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				finalisation).
T.01.2 - Research and Innovation infrastructure. The existence of a multi annual plan for budgeting and prioritisation of investments.	1 - An indicative multi-annual plan for budgeting and prioritisation of investments linked to Union priorities, and, where appropriate, the European Strategy Forum on Research Infrastructures (ESFRI) has been adopted.	Yes	SRI - S3 CPER 2014-2020	Un plan d'investissement immobilier pour les infrastructures de recherche et un plan d'équipements scientifiques structurants ont été élaborés en janvier 2014, dans le cadre des réflexions sur le Contrat de Plan Etat – Région 2014-2020, en concertation avec les différents acteurs de la recherche et de l'innovation. Les éléments budgétaires seront complétés et arrêtés après arbitrage budgétaire de l'Etat. Ces plans sont élaborés dans une logique de renforcement de la recherche et de sa reconnaissance à l'international.
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	2 - budgeting and prioritisation of actions through a SWOT or similar analysis consistent with the Scoreboard of the Digital Agenda for Europe;	Yes	SRI - S3	Le Plan d'actions de la S3 précise le budget à affecter à cette partie de la stratégie de la S3. Le volet numérique du contrat de Plan Etat – Région en cours d'élaboration viendra abonder le budget présenté dans le plan d'actions. Un diagnostic a été établi au cours des deux premières phases d'élaboration de la S3 et le Diagnostic Territorial Stratégique présente une analyse AFOM spécifique au numérique portant sur les aspects Economie et filière numérique, e-santé, accès aux TIC, e-formation et éducation,

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				formation aux TIC
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	1 - A strategic policy framework for digital growth, for instance, within the national or regional smart specialisation strategy is in place that contains:	Yes	SRI - S3	L'Axe 5. Accompagner l'innovation et la spécialisation par des approches transversales de la S3 comprend un domaine de transversalité intitulé « Développer de nouveaux outils numériques et la généralisation de leurs utilisations. Maîtriser les systèmes de systèmes ».
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	4 - indicators to measure progress of interventions in areas such as digital literacy, e-inclusion, e-accessibility, and progress of e-health within the limits of Article 168 TFEU which are aligned, where appropriate, with existing relevant sectoral Union, national or regional strategies;	Yes	SRI - S3	L'Objectif 1 de la stratégie - axe 2 de la S3 qui est en cours de finalisation prévoit la mise en place d'un système de suivi basé sur des indicateurs et sur une démarche d'évaluation s'appuyant sur des études et un observatoire
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	3 - an analysis of balancing support for demand and supply of ICT should have been conducted;	Yes	SRI - S3	L'Université Numérique Régionale de Picardie (UNRP) fédère les acteurs institutionnels, ceux de l'éducation et de l'entreprise au travers de projets structurants, concourant au développement régional. La stratégie décrite dans l'axe 5 de la S3 s'appuie notamment sur le schéma directeur numérique de l'Université Numérique dont les axes clés sont notamment : développement de la pédagogie

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				numérique, promotion de la diffusion de ressources numériques, extension du SI aux domaines de la recherche et de l'innovation dans un dispositif intégré et sécurisé. Parallèlement, la Région, l'Etat et les 3 Conseils généraux ont développé une stratégie permettant le déploiement d'Espaces Numériques de Travail (ENT) dans les établissements scolaires et de plus de 150 Etablissements Publics Numériques (EPN) sur le territoire Picard. En matière de santé, un schéma régional de télémédecine est en cours d'élaboration. Il permet d'ores et déjà d'identifier les pistes à développer en matière d'e-santé.
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	5 - assessment of needs to reinforce ICT capacity-building.	Yes	SRI - S3	Un diagnostic a été établi au cours des deux premières phases d'élaboration de la S3 et le Diagnostic Territorial Stratégique présente une analyse AFOM spécifique au numérique portant sur les aspects Economie et filière numérique, e-santé, accès aux TIC, e-formation et éducation, formation aux TIC
T.02.2 - Next Generation Network (NGN) Infrastructure: The existence of national or regional NGN Plans which take account of regional actions in order to reach the Union high speed	4 - measures to stimulate private investment.	Yes	Plan France très haut débit Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement numérique	Dans les zones hors AMII, les collectivités territoriales sont incitées à passer des délégations de service public, des contrats de partenariat ou des marchés de travaux avec ces

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
Internet access targets, focusing on areas where the market fails to provide an open infrastructure at an affordable cost and of a quality in line with the Union competition and State aid rules, and to provide accessible services to vulnerable groups.			(SDTAN) des 3 Départements : Aisne, Oise, Somme	opérateurs privés.
T.02.2 - Next Generation Network (NGN) Infrastructure: The existence of national or regional NGN Plans which take account of regional actions in order to reach the Union high speed Internet access targets, focusing on areas where the market fails to provide an open infrastructure at an affordable cost and of a quality in line with the Union competition and State aid rules, and to provide accessible services to vulnerable groups.	1 - A national or regional NGN Plan is in place that contains:	Yes	Plan France très haut débit Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement numérique (SDTAN) des 3 Départements : Aisne, Oise, Somme.	Les infrastructures très haut débit déployées en picardie s'appuie sur le Plan France Très Haut Débit qui appréhende l'intégralité du territoire national, quelles que soient les zones considérées et la nature des initiatives de déploiement, publiques comme privées. Les 3 Départements de la région ont rédigé des schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN) dont l'objet est d'établir une projection opérationnelle des actions d'infrastructures permettant le très haut débit (fibre optique) ou la montée en débit pour que les ménages, entreprises, administrations de Picardie bénéficient tous d'un débit de 10Mb/s. En cumulant les engagements des opérateurs privés et les projets des conseils généraux, plus de 70 % des foyers picards sera couverts par la fibre optique dans les 10 ans qui viennent.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				2 départements (Somme et Oise) ont été retenus à l'appel à projets « France très Haut débit – Réseaux d'Initiative Publique ». La réponse de l'Aisne est en cours d'élaboration.
T.02.2 - Next Generation Network (NGN) Infrastructure: The existence of national or regional NGN Plans which take account of regional actions in order to reach the Union high speed Internet access targets, focusing on areas where the market fails to provide an open infrastructure at an affordable cost and of a quality in line with the Union competition and State aid rules, and to provide accessible services to vulnerable groups.	2 - a plan of infrastructure investments based on an economic analysis taking account of existing private and public infrastructures and planned investments;	Yes	Plan France très haut débit Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement numérique (SDTAN) des 3 Départements : Aisne, Oise, Somme	Dans le cadre des SDTAN, les départements établissent un plan de financement prévisionnel qui tient compte de l'analyse économique des infrastructures privées et publiques. L'appel à projets apporte la garantie de l'obtention des crédits d'Etat sur une première période de 5 ans.
T.02.2 - Next Generation Network (NGN) Infrastructure: The existence of national or regional NGN Plans which take account of regional actions in order to reach the Union high speed Internet access targets, focusing on areas where the market fails to provide an open infrastructure at an affordable cost and of a quality in line with the Union competition and State aid rules, and to provide accessible services to vulnerable groups.	3 - sustainable investment models that enhance competition and provide access to open, affordable, quality and future-proof infrastructure and services;	Yes	Plan France très haut débit Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement numérique (SDTAN) des 3 Départements : Aisne, Oise, Somme	L'appel à projets exige l'apport par les collectivités d'assurances sur la commercialisation. Celles-ci doivent ainsi démontrer l'attractivité de leurs RIP, tout particulièrement FttH et réseaux de collecte, auprès des opérateurs-usagers, au regard des attentes de ces derniers. Les Conseils généraux ont donc été amenés à établir un plan de déploiement en fonction de simulation de commercialisation

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	2 - The specific actions are: measures have been put in place with the objective of reducing the time needed to get licenses and permits to take up and perform the specific activity of an enterprise taking account of the targets of the SBA;	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de Partenariat)	Les délais d'obtention sont inférieurs à trois mois. Seules les autorisations pour construire ou exploiter des installations classées pour la protection de l'environnement qui sont les plus nuisantes dépassent ce délai.
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	3 - The specific actions are: mechanism is in place to monitor the implementation of the measures of the SBA which have been put in place and assess the impact on SMEs.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de Partenariat) http://www.dgcis.gouv.fr/files/files/directions_services/dgcis/consultation%20publique/guidepratiqueconsultation%20entreprises.pdf	Un tableau de suivi de mise en oeuvre du SBA au niveau national est actualisé 3 à 4 fois par an en vue des réunions des points de contact nationaux du SBA, organisées par la Commission européenne. Les organisations représentatives des PME sont consultées régulièrement par la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des PME, lors de réunions préparatoires des réunions des ambassadeurs des PME. Le test PME, outil de consultation des entreprises et d'évaluation des projets de textes normatifs, sera mobilisé par les services lorsque la complexité et l'impact d'un projet de texte le justifie. Il visera à mesurer spécifiquement les impacts de nouvelles réglementations auprès d'un échantillon de petites et moyennes entreprises et permettra, si besoin, d'apporter des amendements pour élaborer des textes plus simples à appliquer. Les bases méthodologiques du test PME ont été élaborées et sont

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				aujourd'hui en cours d'expérimentation. (...)
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	1 - The specific actions are: measures have been put in place with the objective of reducing the time and cost involved in setting-up a business taking account of the targets of the SBA;	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de Partenariat)	La création d'une entreprise est immédiate. Le créateur doit déposer son dossier dans un Centre de formalités des entreprises (CFE), qui joue le rôle de guichet unique et est chargé de centraliser les pièces du dossier d'immatriculation et de les transmettre aux différents organismes concernés par la création de l'entreprise (URSSAF, Greffe du tribunal de commerce, INSEE, RSI, services fiscaux, ...). Dans le cas des auto-entrepreneurs, la démarche se fait sur internet en quelques clics. Coûts d'immatriculation des entreprises en création pratiqués par un greffe en France: 83,69€ pour une société et de 62,19€ pour une personne physique. Le coût d'immatriculation d'une société semble correspondre au montant reporté dans le projet de fiche Small Business Act France 2013 (83€) transmis par la DG entreprise. Pour mémoire, l'édition 2012 de cette fiche SBA France faisait état d'un coût de 84€, montant figurant dans le

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				tableau disponible sur le site de la DG Entreprise
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	4 - The actions are: measures consistent with Article 13 of Directive 2006/32/EC of the European Parliament and of the Council on energy end-use efficiency and energy services to ensure the provision to final customers of individual meters in so far as it is technically possible, financially reasonable and proportionate in relation to the potential energy savings.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	3 types de mesures □ pour le gaz: http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?jsessionid=A073918E735F5C92A787B2173128B6FB.tpdjo05v_1?idArticle=LEGIARTI000027319579&cidTexte=LEGITEXT000023983208&categorieLien=id&dateTexte=20130502 http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000023987144&cidTexte=LEGITEXT000023983208&dateTexte=20130502&oldAction=rechCodeArticle □ pour l'électricité : L. 322□8: exercice des missions des comptage □ L.341□4: mise en place des compteurs communicants □ décret 2010□1022 application de l'article L. 341□4 □ généralisation des compteurs communicants □ arrêté du 4 janvier 2012 (application du décret 2010□1022 spécifications techniques des compteurs) □ pour la chaleur :

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000023986292&cidTexte=LEGITEXT000023983208&dateTexte=20110915&oldAction=rechCodeArticle (...)
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	1 - The actions are: measures to ensure minimum requirements are in place related to the energy performance of buildings consistent with Article 3, Article 4 and Article 5 of Directive 2010/31/EU of the European Parliament and of the Council;	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	Règlementation Thermique 2012 pour le neuf : Décret no 2010-1269 du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions Arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20101027&numTexte=2&pageDebut=19250&pageFin=1925 http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20101027&numTexte=7&pageDebut=19260&pageFin=19285
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective	3 - The actions are: measures to ensure strategic planning on energy efficiency, consistent with Article 3 of Directive 2012/27/EU of the European Parliament	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de	http://www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/0458_EE.pdf

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	and of the Council;		partenariat)	
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	2 - The actions are: measures necessary to establish a system of certification of the energy performance of buildings consistent with Article 11 of Directive 2010/31/EU;	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cdTexte=JORFTEXT000000788395 modifié par http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025509925&dateTexte=&categorieLien=id
T.04.3 - Actions have been carried out to promote the production and distribution of renewable energy sources.	2 - A Member State has adopted a national renewable energy action plan consistent with Article 4 of Directive 2009/28/EC.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/0825_plan_d_action_national_ENRversion_finale.pdf	Le plan national a été remis à la Commission européenne en août 2010.
T.04.3 - Actions have been carried out to promote the production and distribution of renewable energy sources.	1 - Transparent support schemes, priority in grid access or guaranteed access and priority in dispatching, as well as standard rules relating to the bearing and sharing of costs of technical adaptations which have been made	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/0825_plan_d_action_national_ENRversion_finale.pdf	1. La priorité d'accès ou l'accès garanti passe, en France, par l'obligation d'achat de l'électricité produite par les installations ENR. Ce sont les articles L.314 et suivants du code de l'énergie qui décrivent le

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
	public are in place consistent with Article 14(1), Article 16(2) and 16(3) of Directive 2009/28/EC of the European Parliament and of the Council.		le.gouv.fr/IMG/pdf/0825_plan_d_action_national_ENRversion_finale.pdf les références sont : les articles L. 321-7, L. 342-1 et L. 343-1 du code de l'énergie (http://www.legifrance.gouv.fr/rechTexte.do) le décret 2012-533 (http://www.legifrance.gouv.fr/initRechTexte.do) La priorité de dispatching assurée par le gestionnaire => voir 3C	fonctionnement de l'OA. Les textes réglementaires pertinents qui en découlent sont le décret n°2001-410 le décret n°2000-1196 et l'ensemble des arrêtés tarifaires. Le caractère transparent est assuré par la publication d'un avis de la CRE en même temps que la publication des arrêtés tarifaires. Concernant le raccordement, la France a mis en œuvre des schémas régionaux de raccordement des EnR qui (i) mutualisent entre les producteurs les coûts de raccordement et (ii) donne la priorité d'accès aux capacités créées par ces schémas pendant 10 ans aux productions EnR
T.05.1 - Risk prevention and risk management: the existence of national or regional risk assessments for disaster management taking into account climate change adaptation	2 - a description of the process, methodology, methods, and non-sensitive data used for risk assessment as well as of the risk-based criteria for the prioritisation of investment;	Yes	Stratégie nationale de gestion du trait de côte 2012-2015 (http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12004_Strategie-gestion-trait-de-cote-2012_DEF_18-06-12_light.pdf) qui a été déclinée sur le territoire régional en 2 Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) en cours	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			d'élaboration (PAPI Somme ; PAPI Oise Aisne) + Evaluations préliminaires des risques d'inondation (EPRI) : bassin Seine Normandie et bassin Artois Picardie.	
T.05.1 - Risk prevention and risk management: the existence of national or regional risk assessments for disaster management taking into account climate change adaptation	3 - a description of single-risk and multi-risk scenarios;	Yes	Stratégie nationale de gestion du trait de côte 2012-2015 (http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12004_Strategie-gestion-trait-de-cote-2012_DEF_18-06-12_light.pdf) qui a été déclinée sur le territoire régional en 2 Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) en cours d'élaboration (PAPI Somme ; PAPI Oise Aisne) + Evaluations préliminaires des risques d'inondation (EPRI) : bassin Seine Normandie et bassin Artois Picardie.	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.05.1 - Risk prevention and risk management: the existence of national or regional risk assessments for disaster management taking into account climate change adaptation	1 - A national or regional risk assessment with the following elements shall be in place:	Yes	Stratégie nationale de gestion du trait de côte 2012-2015 (http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12004_Strategie-gestion-trait-de-cote-2012_DEF_18-06-12_light.pdf) qui a été déclinée sur le territoire régional en 2 Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) en cours d'élaboration (PAPI Somme ; PAPI Oise Aisne) + Evaluations préliminaires des risques d'inondation (EPRI) : bassin Seine Normandie et bassin Artois Picardie.	http://www.baiedesomme.org/milieuxnaturels/docs/47138PAPIBSA-brochure-Decembre2013.pdf http://entente-oise-aisne.fr/index.php/component/content/article/32-le-risque-dinondation/147-le-projet-papi-verse http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/EPRI_Seine_Normandie_Vdef-couv_cle764cb7.pdf http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/epri_artois_picardie.pdf
T.05.1 - Risk prevention and risk management: the existence of national or regional risk assessments for disaster management taking into account climate change adaptation	4 - taking into account, where appropriate, national climate change adaptation strategies.	Yes	Volet adaptation du SRCAE (http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-2.pdf)	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	5 - allows early intervention and activation;	Yes	ANI 7 avril 2011 sur l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi dans leur accès à l'emploi	Des actions spécifiques à destination des « jeunes décrocheurs » ont été mises en place ; une expérimentation de la Garantie Jeunes est conduite dans 10 territoires pilotes, pour les jeunes en grande précarité : objectif de remobilisation immédiate des jeunes ; le réseau FOQUALE et les plateformes d'appui aux jeunes décrocheurs contribuent au repérage des jeunes décrocheurs.
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	3 - identifies the relevant public authority in charge of managing youth employment measures and coordinating partnerships across all levels and sectors;	Yes	Courrier en date du 08/07/2013 de la RPUE à la DG EPSCO.	La DGEFP est autorité publique en charge de l'établissement et de la gestion de la Garantie pour la Jeunesse.
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	1 - A strategic policy framework for promoting youth employment is in place that:	Yes	Le Plan français de mise en œuvre de la Garantie pour la Jeunesse a été transmis à la Commission européenne le 20/12/2013.	
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	2 - is based on evidence that measures the results for young people not in employment, education or training and that represents a base to develop targeted policies and monitor	Yes	Le Plan français de mise en œuvre de la Garantie pour la Jeunesse a été transmis à la Commission européenne le	Services statistiques ministériels (INSEE, DARES, DRESS....) conduisent des recensements et enquêtes ; Système d'information de l'Education

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
	developments;		20/12/2013.	Nationale ; Systèmes d'information spécifiques au suivi des jeunes du Service Public de l'Emploi (Parcours 3, ICARE).
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	4 - involves stakeholders that are relevant for addressing youth unemployment;	Yes	Le dispositif d'aides spécifiques en faveur des jeunes de moins de 26 ans/ ANI « jeunes » du 13 décembre 2013	Les acteurs du service public de l'Emploi au sens large (services de l'Etat, Pôle Emploi, missions locales...), le monde associatif, les partenaires sociaux.
T.08.6 - YEI: The existence of a strategic policy framework for promoting youth employment including through the implementation of the Youth Guarantee.	6 - comprises supportive measures for access to employment, enhancing skills, labour mobility and sustainable integration of young people not in employment, education or training into the labour market.	Yes	Loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir ; Articles L6222 à L6225 du code du travail relatifs à l'apprentissage ; Décret n° 2013-880 du 1er octobre 2013 relatif à l'expérimentation de la « garantie jeunes »	Accompagnement des jeunes NEET dans le cadre de la Garantie Jeunes ; Emplois d'avenir ; Apprentissage, outil privilégié dans le cadre du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi ; Aide à la création d'entreprises par des jeunes.
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the Employment guidelines.	6 - Upon request and where justified, relevant stakeholders will be provided with support for submitting project applications and for implementing and managing the selected projects.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	La stratégie nationale d'assistance technique prévoit la coordination des différentes actions menées dans les programmes/axes d'assistance technique et le programme national d'assistance technique interfonds (Europ'Act

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				2014-2020) porte les actions interfonds. Dans ce cadre des actions sont prévues pour aider les candidats et les bénéficiaires à utiliser les fonds : □ Les sites d'information Europe en France et par fonds seront maintenus et renouvelés ; □ Le système d'information 2014-2020 SYNERGIE permettra de remplir les obligations réglementaires nouvelles notamment en matière de dématérialisation. □ Des travaux sont d'ores et déjà engagés dans le cadre du groupe interfonds « réglementation, gestion contrôle » pour élaborer les textes d'application nationaux dans une perspective interfonds, pour élaborer des trames communes de documents (dossiers type, etc...) (...)
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the Employment guidelines.	3 - contains measures supporting the achievement of the national poverty and social exclusion target (as defined in the National Reform Programme), which includes the promotion of sustainable and quality employment opportunities for people at the highest risk of social	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	Les autorités françaises ont adopté en janvier 2013 un plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Ce plan gouvernemental s'articule autour de trois grands axes de réformes : réduire les inégalités et prévenir les ruptures ; venir en aide et accompagner

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
	exclusion, including people from marginalised communities;			vers l'insertion sur le marché du travail ; coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs. (...)
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the Employment guidelines.	4 - involves relevant stakeholders in combating poverty;	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://www.socialsante.gouv.fr/espaces,770/handicapexclusion,775/dossiers,806/lutte%20contre%20la%20pauvrete%20et%20pour%20l%20emploi,2380/la%20conf%C3%A9rence%20des%2010%20et%2011,2389/	La conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des 10 et 11 décembre derniers a permis d'associer toutes les parties prenantes à l'élaboration de ce plan (personnes en situation de pauvreté, associations, collectivités territoriales, partenaires sociaux.) Le CNLE et le CNIAE permettent également une concertation régulière des acteurs de la lutte contre la pauvreté et de ceux du secteur de l'IAE.
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the Employment guidelines.	5 - depending on the identified needs, includes measures for the shift from institutional to community based care;	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://www.socialsante.gouv.fr/IMG/pdf/DPPAUVRETE.pdf (page 39 du plan)	Un pan entier du plan pluriannuel est consacré à la coordination de l'action sociale et à la valorisation de ses acteurs. Il s'agit par exemple de mieux articuler les différents niveaux de compétence et de construire de nouvelles approches partenariales de proximité, notamment dans le domaine des soins de santé.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the Employment guidelines.	2 - provides a sufficient evidence base to develop policies for poverty reduction and monitor developments;	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://www.social@sante.gov.fr/IMG/pdf/DPPAUVRETE.pdf	Les travaux de définition des outils de suivi du plan pluriannuel et d'élaboration de la méthode de déploiement opérationnel dans les territoires ont été engagés début février 2013 (mission confiée à M. Chérèque). Un premier point d'étape de cette mission a été présenté au Premier ministre le 19 avril. Un premier rapport annuel d'évaluation sera remis à la fin de l'année, en vue du Comité interministériel de lutte contre les exclusions.
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the Employment guidelines.	1 - A national strategic policy framework for poverty reduction, aiming at active inclusion, is in place that:	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) Pour une présentation du plan pluriannuel lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale et de la méthode de travail adoptée, consulter le site du ministère des affaires sociales et de la santé : http://www.socialsante.gouv.fr/espaces,770/handicapexclusion,775/dossiers,806/lutte%20contre	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			pauvreteetpourl,2380/	
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	6 - Upon request and where justified, relevant stakeholders will be provided with support for submitting project applications and for implementing and managing the selected projects.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	La DIHAL a dans ses missions la mise en place d'un appui méthodologique aux acteurs des territoires. Il se traduit notamment par la réalisation d'un guide pratique adressé aux services de l'Etat et une boîte à outils à destination des collectivités territoriales. Les correspondants départementaux de la DIHAL peuvent guider les associations et les collectivités territoriales dans leurs projets.
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	3 - identifies where relevant those disadvantaged micro-regions or segregated neighbourhoods, where communities are most deprived, using already available socio-economic and territorial indicators (i.e. very low educational level, long-term unemployment, etc);	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	La stratégie française d'inclusion des Roms reposant sur une approche territoriale, les situations locales les plus difficiles sont par nature identifiées et traitées en conséquence.
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	2 - sets achievable national goals for Roma integration to bridge the gap with the general population. These targets should address the four EU Roma integration goals relating to access to education, employment, healthcare and	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	L'obligation de scolarisation concerne tous les enfants de 6 à 16 ans. Les jeunes bénéficient en outre du dispositif national de lutte contre le décrochage scolaire qui existe dans chaque académie, fondé notamment sur

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
	housing;			l'accueil et l'orientation des élèvesL'Etat soutient l'accès au micro crédit, via la Caisse des Dépôts, qui met à disposition des fonds publics dédié à la création d'entreprises (prêts à 0% etc...). Certaines collectivités encouragent également le recours au micro crédit. Cela reste cependant une pratique marginale pour l'ensemble de la population.En France, l'accès à la fonction publique se fait selon des règles garantissant l'égalité. Cependant, Depuis le 31 janvier 2013, les ressortissants roumains et bulgares peuvent bénéficier d'emplois publics dans les collectivités locales et les associationsAu 1er janvier 2014, les ressortissants roumains et bulgares auront un plein accès aux dispositifs généraux d'accès à l'emploi. (...)
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	4 - includes strong monitoring methods to evaluate the impact of Roma integration actions and a review mechanism for the adaptation of the strategy;	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	Un tableau de bord national couvrant l'ensemble du territoire est renseigné trimestriellement. Il comporte des indicateurs quantitatifs et qualitatifs portant sur l'évolution de la situation des habitants des campements illicites. Cet outil est en cours d'amélioration afin de prendre en compte les besoins des habitants les campements illicites. Toutefois un système plus robuste devra être mis en place pour évaluer l'impact sur la stratégie nationale en

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				cours de ré écriture.
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	5 - is designed, implemented and monitored in close cooperation and continuous dialogue with Roma civil society, regional and local authorities.	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat)	Une instance de dialogue continu a été mise en place avec les associations de défense des populations concernées ou intervenant auprès d'elles.. Une autre au sein d'un réseau de représentants de collectivités territoriales. La DIHAL dispose de correspondants départementaux auprès de chaque préfecture. Les collectivités territoriales sont incitées à réaliser de telles actions par le biais de financements nationaux et européens (fonds structurels) et de groupes de travail. La traçabilité des financements est assurée par un contrôle administratif et financier des collectivités territoriales et de l'Etat.
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	1 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place that:	Yes	Conditionnalité remplie au niveau national (cf Accord de partenariat) http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/roma_france_strategy_fr.pdf	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.09.3 - Health: The existence of a national or regional strategic policy framework for health within the limits of Article 168 TFEU ensuring economic sustainability.	1 - A national or regional strategic policy framework for health is in place that contains:	Yes	Plan stratégique régional de santé 2012-2017 http://www.ars.picardie.sante.fr/Projet-regional-de-sante-PRS.164774.0.html	
T.09.3 - Health: The existence of a national or regional strategic policy framework for health within the limits of Article 168 TFEU ensuring economic sustainability.	5 - A Member State or region has adopted a framework outlining available budgetary resources on an indicative basis and a cost-effective concentration of resources on prioritised needs for health care.	Yes	Plan stratégique régional de santé 2012-2017 http://www.ars.picardie.sante.fr/Projet-regional-de-sante-PRS.164774.0.html	
T.09.3 - Health: The existence of a national or regional strategic policy framework for health within the limits of Article 168 TFEU ensuring economic sustainability.	4 - a monitoring and review system.	Yes	Plan stratégique régional de santé 2012-2017 http://www.ars.picardie.sante.fr/Projet-regional-de-sante-PRS.164774.0.html	Ce plan comporte un dispositif de suivi et un volet évaluation (cf avenant 1 : http://www.ars.picardie.sante.fr/fileadmin/PICARDIE/documentations/docs_internet/PRS/3_janvier_2013/Avenant_numero_1.pdf)
T.09.3 - Health: The existence of a national or regional strategic policy framework for health within the limits	2 - coordinated measures to improve access to health services;	Yes	Plan stratégique régional de	Ce plan est décliné en un Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
of Article 168 TFEU ensuring economic sustainability.			santé 2012-2017 http://www.ars.picardie.sante.fr/Projet-regional-de-sante-PRS.164774.0.html	(PRAPS) http://www.ars.picardie.sante.fr/fileadmin/PICARDIE/documentations/docs_internet/PRS/3_janvier_2013/PRAPS.pdf
T.09.3 - Health: The existence of a national or regional strategic policy framework for health within the limits of Article 168 TFEU ensuring economic sustainability.	3 - measures to stimulate efficiency in the health sector, through deployment of service delivery models and infrastructure;	Yes	Plan stratégique régional de santé 2012-2017 http://www.ars.picardie.sante.fr/Projet-regional-de-sante-PRS.164774.0.html	Ce plan se décline en : - un Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS): http://www.ars.picardie.sante.fr/fileadmin/PICARDIE/documentations/docs_internet/PRS/3_janvier_2013/SROS_V9.pdf - un Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale (SROMS) : http://www.ars.picardie.sante.fr/fileadmin/PICARDIE/documentations/docs_internet/PRS/3_janvier_2013/SROMS_site.pdf
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	5 - to improve the labour market relevance of education and training and to adapt it to the needs of identified target groups (for example young people in vocational training, adults, parents returning to the labour market, low-skilled and older workers, migrants and other disadvantaged groups, in particular people with disabilities).	Yes	Contrat de plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) 2011-2014 : http://formation.picardie.fr/fileadmin/documents/Espace_Pro/Resources/CPRDF2/CPRDF2.pdf	Au moins pour les niveaux V et IV, le marché du travail fonctionne selon une logique locale et non régionale. L'échelon territorial - la zone d'emploi notamment - est le plus pertinent pour réfléchir à l'élaboration d'une offre d'éducation et de formation cohérente avec les perspectives d'emplois locales. La mise en cohérence de

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				l'offre de formation des territoires nécessite une concertation à l'échelle de la région afin de l'adapter aux besoins des groupes cibles identifiés : jeunes, adultes, travailleurs peu qualifiés et âgés, migrants et autres groupes défavorisés.
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	4 - to widen access to LL including through efforts to effectively implement transparency tools (for example the European Qualifications Framework, National Qualifications Framework, European Credit system for Vocational Education and Training, European Quality Assurance in Vocational Education and Training);	Yes	Contrat de plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) 2011-2014 : http://formation.picardie.fr/fileadmin/documents/Espace_Pro/Resources/CPRDF2/CPRDF2.pdf	Le CPRDFP engage la Picardie à se doter d'une offre de formation professionnelle qui permette à chaque actif Picard (salarié ou demandeur d'emploi) de réaliser son projet de formation avec l'assurance d'une qualité de service homogène, quelque soit son statut.
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	3 - for the provision of skills development for various target groups where these are identified as priorities in national or regional strategic policy frameworks (for example young people in vocational training, adults, parents returning to the labour market, low skilled and older workers, migrants and other disadvantaged groups, in particular people with disabilities);	Yes	Contrat de plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) 2011-2014 : http://formation.picardie.fr/fileadmin/documents/Espace_Pro/Resources/CPRDF2/CPRDF2.pdf	L'appréciation des besoins en emplois et en formations par famille professionnelle s'accompagne d'un éclairage précis de la nature des emplois concernés. Sur la base de la structure et des caractéristiques de la main d'oeuvre, des mouvements de personnels et du fonctionnement du marché du travail, les familles professionnelles sont réparties en cinq classes principales, qui permettent de qualifier les enjeux repérés :

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				- métiers stables employant des personnes diplômées, avec un bon niveau de salaire, avec des CDI et ce, dès le recrutement, - métiers stables avec niveau de diplôme peu élevé, sans tension négative sur le marché de l'emploi mais avec du recours à l'interim, - métiers pouvant être exercés en tant qu'indépendants, avec des pratiques favorables aux jeunes, - emplois "premiers pas dans la vie active", faciles d'accès mais précaires, - emplois précaires et peu qualifiés des seniors.
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	2 - to support the developing and linking services for LL, including their implementation and skills upgrading (i.e. validation, guidance, education and training) and providing for the involvement of, and partnership with relevant stakeholders ;	Yes	Contrat de plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) 2011-2014 : http://formation.picardie.fr/fileadmin/documents/Espace_Pro/Resources/CPRDF2/CPRDF2.pdf	Le CPRDFP est destiné à améliorer l'accès de tous les Picards à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de leur vie et dans tout le territoire, quel que soit leur âge, leur genre, leur niveau de revenu et leur lieu d'habitation. La Validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à toute personne d'obtenir un titre

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				professionnel ou un diplôme grâce à son expérience professionnelle, qu'elle ait été acquise au travers d'activités salariées, non salariées, ou bénévoles.
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	1 - A national or regional strategic policy framework for lifelong learning is in place that contains measures:	Yes	Contrat de plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) 2011-2014 : http://formation.picardie.fr/fileadmin/documents/Espace_Pro/Resources/CPRDF2/CPRDF2.pdf (futur CPRDFP en cours d'élaboration)	Le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles permet de développer : • un cadre de coordination du financement des politiques de formation professionnelle, publiques et privées, • une cohérence et une coordination de l'offre de formation par une approche territoriale et transversale avec les partenaires pour éviter une juxtaposition des projets et des interventions, • une planification : engager une nouvelle méthode de concertation pluriannuelle avec les partenaires de la formation et de l'éducation, • une extension des domaines de contractualisation • une implication des partenaires sociaux à travers le Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				(CCREFP).

9.2 Description of actions to fulfil ex-ante conditionalities, responsible bodies and timetable

Table 25: Actions to fulfil applicable general ex-ante conditionalities

General ex-ante conditionality	Criteria not fulfilled	Actions to be taken	Deadline (date)	Bodies responsible
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	4 - An effective system of result indicators including: the establishment of targets for these indicators.	Plans d'actions en vue de définir les quelques valeurs cibles manquantes (cf section 2) : - sur les usages numériques : IR8/PI 2b, IR9/PI 2c, - sur les surfaces naturelles préservées ou restaurées à ce jour : IR15/PI 6d, - sur le taux d'équipement par pôle urbain : IR18/PI9a.	31 déc. 2016	Conseil régional de Picardie

Table 26: Actions to fulfil applicable thematic ex-ante conditionalities

Thematic ex-ante conditionality	Criteria not fulfilled	Actions to be taken	Deadline (date)	Bodies responsible
---------------------------------	------------------------	---------------------	-----------------	--------------------

10. REDUCTION OF ADMINISTRATIVE BURDEN FOR BENEFICIARIES

Summary of the assessment of the administrative burden for beneficiaries and, where necessary, the actions planned accompanied by an indicative timeframe to reduce administrative burden.

Analyse de la charge administrative pesant sur les bénéficiaires au cours de la période 2007-2013

L'évaluation à mi-parcours du PO Compétitivité régionale et Emploi 2007-2013 de la Picardie pointait certaines difficultés rencontrées par les bénéficiaires des fonds, dues principalement à la complexité des règles en phase de montage d'un dossier de demande de subvention et de bilan, malgré un appui technique et administratif de la part des instructeurs et chargés de mission référents, jugé solide par les bénéficiaires.

Avaient notamment été pointés :

- la difficulté de montage d'un dossier pour les petites structures associatives,
- des montages de projets ralentis en raison de l'attente des cofinancements qui bloquaient l'attribution des fonds européens,
- des modalités de justification parfois floues et très lourdes et des modes de calcul du solde complexes aux yeux des bénéficiaires,
- des délais de paiement souvent très longs.

Principales actions prévues sur la période 2014-2020

Au regard de l'expérience acquise durant la période 2007-2013 et en conformité avec l'accord de partenariat, la Picardie réduira la charge administrative pesant sur les bénéficiaires, en mettant en place les mesures suivantes :

- Simplification des procédures :
 - recours à des coûts simplifiés permettant de ne pas exiger des bénéficiaires la production de pièces justificatives de dépenses,
 - recours à des taux forfaitaires pour les opérations générant des recettes nettes,
 - recours à l'ingénierie financière, ce qui tend à faciliter l'utilisation des fonds européens pour les bénéficiaires par rapport aux subventions,
 - recours au dépôt de dossiers en ligne.
- Harmonisation des procédures :
 - mise en place d'un guichet unique régional pour le dépôt des dossiers de demande de subvention,

- création d'un dossier de demande de subvention commun aux fonds européens et aux contreparties nationales, afin que le bénéficiaire n'ait qu'un seul dossier à remplir,
 - procédure d'instruction parallèle entre fonds européens et contreparties régionales et, dans la mesure du possible, attribution simultanée des fonds et des contreparties,
 - mise en place d'un descriptif du système de gestion et de contrôle commun au FEDER et FSE et de procédures harmonisées entre le FEDER et le FSE, afin que les procédures soient semblables dès que cela sera envisageable.
- Information, accompagnement des bénéficiaires : l'autorité de gestion confortera son rôle d'information et de sensibilisation des porteurs de projets et des bénéficiaires des fonds européens par :
 - la poursuite de l'accompagnement des bénéficiaires dans les phases de montage et de suivi de leurs projets,
 - la mise en place de sessions d'information régulières pour les bénéficiaires sur les obligations à respecter dans le montage et le suivi des dossiers de demande de fonds européens,
 - la mise en place de documents descriptifs régulièrement actualisés sur les engagements à respecter lors du montage et de la clôture d'un dossier à destination des bénéficiaires,
 - la mise en place d'un dispositif d'appui et d'accompagnement des démarches territoriales intégrées, à l'échelle des territoires et de mise en réseau à l'échelle régionale.

11. HORIZONTAL PRINCIPLES

11.1 Sustainable development

Description of specific actions to take into account environmental protection requirements, resource efficiency, climate change mitigation and adaptation, disaster resilience and risk prevention and management, in the selection of operations.

Les éléments de diagnostic sur le développement durable sont présentés dans la section 1 du PO.

Au-delà des actions spécifiques du PO en la matière (cf section 2), et afin de garantir la bonne prise en compte du développement durable tout au long de la vie du PO, il est proposé le dispositif suivant pouvant être adapté en fonction de chaque type de projet :

- **Au niveau du porteur de projet**

Le porteur sera incité -si ce n'est déjà le cas- à s'engager dans une démarche de gestion environnementale au sein de ses activités (charte éco-responsable, démarches de développement durable, norme ISO 14001, Agenda 21 local, maîtrise des consommations et des flux, recyclage des déchets et matériaux...). Le dossier de demande de subvention y fera clairement référence.

Il s'agit de favoriser ainsi les structures intégrant des préoccupations environnementales en engageant de réelles démarches. Par ailleurs, ce critère est applicable aux actions et opérations à caractère immatériel, pour lesquelles il apparaît souvent difficile d'évaluer les effets directs sur l'environnement. Il permet enfin d'assurer une cohérence entre les activités de la structure porteuse en général et l'opération subventionnée.

Toutefois, l'engagement des structures à l'intégration environnementale nécessite la mise en œuvre de moyens (financiers, humains, techniques...) qui peuvent être inégaux en fonction des structures. Il apparaît par conséquent nécessaire que ce critère ne soit qu'incitatif.

Le critère pourrait toutefois devenir une conditionnalité stricte pour les plus grosses structures.

- **Au niveau de la conception du projet**

Il s'agit de proposer le plus en amont possible une grille d'analyse environnementale à laquelle chaque porteur pourra confronter son projet (à joindre au dossier de demande de subvention ?).

Cette grille, qui pourrait être adaptée en fonction de la nature des projets, est à construire avec les experts concernés (ADEME/DREAL, etc) en s'appuyant sur l'existant. Elle permettra, pour les services instructeurs, d'ouvrir la discussion avec le porteur et participera, de manière globale, à une certaine sensibilisation environnementale de l'ensemble des acteurs picards.

- **Au niveau de la sélection du projet**

Les principes horizontaux (dont le développement durable) seront pris en compte dans chaque appel à projets. La prise en compte du développement durable devra notamment constituer un élément essentiel des stratégies intégrées retenues dans le cadre des ITI.

Il est proposé par ailleurs une « éco-conditionnalité » plus stricte dans la sélection des opérations ayant un impact potentiellement négatif sur l'environnement à court terme mais aussi à plus long terme (notamment pour les opérations de renouvellement urbain, de construction d'équipements, d'infrastructures, de locaux et bâtiments etc ; ou encore pour l'organisation d'événements). Il s'agira de :

- définir en amont quels objectifs spécifiques du PO sont visés (notamment en s'appuyant sur le rapport d'évaluation environnementale du PO).
- définir ce qui est demandé au-delà du respect de la réglementation : choix possible entre plusieurs options ? (efforts supplémentaires en matière de maîtrise de l'énergie, consommation d'eau, gestion des déchets, qualité de l'air, limitations des nuisances sonores, santé environnementale, etc)

- **Au niveau du suivi du projet**

Il sera demandé au porteur de projet un bilan de cette prise en compte du développement durable (à la fois de manière générale et dans le cadre du projet en tant que tel) à développer par exemple dans le rapport d'exécution final du projet que doit rendre le

porteur au moment du solde. Un système de suivi spécifique sera à construire pour les ITI.

Ce suivi sera étayé par le renseignement des indicateurs mis en place sur le sujet pour l'ensemble du PO. Une évaluation spécifique sur les principes horizontaux pourra par ailleurs être intégrée au plan d'évaluation du PO.

11.2 Equal opportunities and non-discrimination

Description of specific actions to promote equal opportunities and prevent discrimination based on sex, racial or ethnic origin, religion or belief, disability, age or sexual orientation during the preparation, design and implementation of the operational programme and in particular in relation to access to funding, taking account of the needs of the various target groups at risk of such discrimination and in particular the requirements for ensuring accessibility for persons with disabilities.

L'article 225.1 du code pénal français spécifie 19 critères de discrimination fondés sur l'âge, le sexe, l'origine, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les mœurs, les caractéristiques génétiques, l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion, l'apparence physique, le handicap, l'état de santé, l'état de grossesse, le patronyme, les opinions politiques, les activités syndicales, l'identité sexuelle.

La loi précise aussi les domaines où se rencontrent les discriminations :

- l'emploi,
- le logement,
- les services publics (éducation, santé, police, etc.),
- la fourniture de biens et services (notamment les loisirs, etc.).

Dans le cadre du PO, l'autorité de gestion mettra en place les moyens pour sensibiliser les porteurs de projets sur la lutte contre les discriminations et les incitera à agir pour éviter les discriminations, dans le pur respect de la loi.

A ce titre, elle engagera une action de communication sur la lutte contre les discriminations en direction des porteurs de projets déposant un dossier de demande de subvention et agissant dans un des domaines précisés par la loi. Cette action pourra s'appuyer sur :

- une brochure explicative sur la non-discrimination diffusée auprès de ces porteurs de projets,

- une incitation, lors du renseignement du dossier de demande de subvention, à réfléchir sur les actions existantes ou à mettre en place en matière d'égalité des chances et de non-discrimination au sein de leur structure (en particulier dans le cadre des Investissements Territoriaux Intégrés).

11.3 Equality between men and women

Description of contribution of the operational programme to the promotion of equality between men and women and, where appropriate, the arrangements to ensure the integration of the gender perspective at operational programme and operation level.

En Picardie, les filles sont plus diplômées que les garçons. Plus souvent bachelières, elles représentent 52% de la cohorte des jeunes Picards inscrits dans l'enseignement supérieur. Les choix d'orientation scolaire des filles et des garçons se trouvent toutefois influencés par les représentations sociales des rôles masculins et féminins.

Paradoxalement, cet avantage ne se prolonge pas dans le monde du travail.

À tout âge, les femmes sont plus souvent au chômage. Quel que soit leur niveau de formation, les Picardes ne sont que 37% parmi les cadres mais 76% parmi les employés. Elles sont majoritaires dans les métiers présentant les conditions de travail les plus précaires. En 2010, le salaire horaire net moyen d'une Picarde est inférieur de 16% à celui d'un Picard.

Enfin, le partage des tâches familiales et ménagères ayant peu évolué entre 1999 et 2010, il reste plus difficile pour une femme de concilier vie personnelle et vie professionnelle.

Dans le contexte de crise, on observe par ailleurs un appauvrissement des familles monoparentales (33% d'entre elles vivent en 2009 sous le seuil de pauvreté). Pour 80 % d'entre elles, le chef de famille est une femme.

Au regard de ce diagnostic, la Picardie affiche des priorités en matière d'égalité entre les hommes et les femmes :

- faciliter l'accès des femmes à des parcours diversifiés de formation et de qualification pour élargir les choix professionnels et décroïsonner l'emploi féminin,
- accompagner l'adaptation des formes d'organisation du travail pour favoriser un emploi de qualité pour les femmes ;

- diffuser la culture de l'égalité professionnelle auprès de tous les acteurs pour favoriser la résorption des inégalités professionnelles qui handicapent, dans la durée, les parcours professionnels des femmes,
- favoriser des réponses individuelles ou collectives facilitatrices de la conciliation des temps de vie pour les femmes et qui sont par ailleurs, favorables aux hommes aussi,
- favoriser l'indépendance économique des femmes et tout particulièrement des femmes chefs de familles monoparentales.

Le PO tient compte de ces priorités de manière spécifique dans les priorités d'investissement.

Au-delà de ces priorités, la Picardie affichera dans son PO des modalités permettant la prise en compte transversale de l'égalité entre les hommes et les femmes.

- **Critères de sélection des projets** : au-delà de certains critères de sélection spécifiques à certaines priorités d'investissement, le respect des obligations légales en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constituera un critère d'éligibilité des structures à l'ensemble des dispositifs du PO.
- **Animation, communication** : l'action menée durant la période 2007-2013 avec la mise en place de grilles d'analyse ne s'est pas révélée porteuse de résultats. La Picardie envisage de mettre en place une méthode d'animation basée sur l'incitativité du porteur de projet à prendre en compte le principe d'égalité entre les hommes et les femmes et non plus sur le caractère obligatoire du respect de ce principe.
 - L'autorité de gestion, en liens avec les organismes référents dans ce domaine organisera des sessions de sensibilisation des instructeurs et animateurs du PO sur les principes d'égalité entre les hommes et les femmes et leur application à l'échelle du PO.
 - Les porteurs de projets seront sensibilisés et mobilisés le plus en amont possible sur la prise en compte de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il sera incité à mener une auto-évaluation sur ce sujet et une réflexion sur la prise d'un engagement (dès lors que le projet s'y prêtera) pour respecter ce principe, selon les priorités régionales précisées plus haut, dans son projet ou de manière plus globale à l'échelle de sa structure. Pour cela, il bénéficiera d'un accompagnement par les autorités du programme.
 - Une boîte à outils sera conçue à destination des porteurs de projets pour pouvoir mener cette réflexion.
 - Une identification des bonnes pratiques sera réalisée en vue d'une valorisation.

- **Suivi, évaluation** : concernant l'égalité entre les hommes et les femmes, les indicateurs du FSE sont ventilés par sexe, de même que les indicateurs du FEDER, dès lors que cela sera pertinent. Les porteurs de projet seront tenus d'établir un bilan sur la tenue de leur engagement dans ce domaine. Une fois par an, lors du comité de suivi, un bilan de la prise en compte de cette priorité sera établi. Une évaluation spécifique pourra par ailleurs porter sur ce sujet.

12. SEPARATE ELEMENTS

12.1 Major projects to be implemented during programming period

Table 27: List of major projects

Project	Planned notification/submission date (year, quarter)	Planned start of implementation (year, quarter)	Planned completion date (year, quarter)	Priority Axes / Investment Priorities
---------	--	---	---	---------------------------------------

12.2 Performance framework of operational programme

Table 28: Performance framework by fund and category of region (summary table)

Priority axis	Fund	Category of region	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Milestone for 2018			Final target (2023)		
					M	W	T	M	W	T
1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	ERDF	Transition	Research, Innovation: Number of new researchers in supported entities	3233172			32			149,00
1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	ERDF	Transition	Nombre d'opérations réalisées dans les structures de RDI	opération3463844			15			52,00
1 - Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes	ERDF	Transition	Montant total des dépenses certifiées	euros3463844			60000000			215 500 000,00
2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion	ERDF	Transition	Montant total des dépenses certifiées	euros3463844			32000000			129 000 000,00
2 - Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion	ERDF	Transition	Nombre de prises créées dans les entreprises et établissements (hors	prise3463844			22921			89 254,00

Priority axis	Fund	Category of region	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Milestone for 2018			Final target (2023)		
					M	W	T	M	W	T
			zones AMII)							
3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée	ERDF	Transition	GHG reduction: Estimated annual decrease of GHG	3233176			7110			32 100,00
3 - Favoriser la mutation vers une économie décarbonée	ERDF	Transition	Montant total des dépenses certifiées	euros3463844			60000000			238 100 000,00
4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie	ERDF	Transition	Risk prevention and management: Population benefiting from flood protection measures	3233182			668			10 962,00
4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie	ERDF	Transition	Nature and biodiversity: Surface area of habitats supported to attain a better conservation status	3233170			70			200,00
4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie	ERDF	Transition	Montant total des dépenses certifiées	euros3463844			20000000			74 160 000,00
4 - Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie	ERDF	Transition	Nombre de données dans les bases de données faunistiques et floristiques	donnée3463844			540			1 000 000,00
5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences	ESF	Transition	Montant total des dépenses certifiées	euros3463844			12000000			12 000 000,00
5 - Améliorer l'insertion professionnelles des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences	YEI		Participants in continued education, training programmes leading to a qualification, an apprenticeship or a traineeship 6 months after leaving	3233194	8400	13920	22320	8 400,00	13 920,00	22 320,00
6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences	ESF	Transition	unemployed, including long-term unemployed	3233194	12610	14810	27420	18 410,00	21 530,00	39 940,00
6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences	ESF	Transition	Montant total des dépenses certifiées	euros3463844			20000000			100 930 000,00

Priority axis	Fund	Category of region	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Milestone for 2018			Final target (2023)		
					M	W	T	M	W	T
7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables	ERDF	Transition	Urban Development: Public or commercial buildings built or renovated in urban areas	3233160			494			15 460,00
7 - Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables	ERDF	Transition	Montant total des dépenses certifiées	euros3463844			15000000			62 670 000,00

12.3 Relevant partners involved in preparation of programme

Documents

Document title	Document type	Document date	Local reference	Commission reference	Files	Sent date	Sent By
Projet d'accord relatifs aux lignes de partage FSE / IEJ (V.4.)	Programme annexes	29 avr. 2014		Ares(2014)1410937	Accord lignes de partage FSE (Projet)	2 mai 2014	nedreica
Projet de rapport final - évaluation ex ante PO FEDER-FSE Picardie 2014-2020	Draft report of the ex-ante evaluation	25 avr. 2014		Ares(2014)1410937	rapport EEA PO FEDER-FSE Picardie	2 mai 2014	nedreica
Projet de rapport final - évaluation environnementale stratégique PO FEDER-FSE Picardie 2014-2020	Programme annexes	23 avr. 2014		Ares(2014)1410937	rapport ESE PO FEDER-FSE	2 mai 2014	nedreica
Liste des partenaires associés à la concertation	Programme annexes	28 avr. 2014		Ares(2014)1410937	Liste des partenaires associés à la concertation	2 mai 2014	nedreica
Snapshot 2014FR16M0OP008-1_0.pdf	Snapshot of data before send	2 mai 2014		Ares(2014)1410937	Snapshot_2014FR16M0OP008-1_0-fr.pdf	2 mai 2014	nedreica
Stratégie de spécialisation intelligente (S3) Picardie	Programme annexes	28 avr. 2014		Ares(2014)1410937	Projet de S3 Picardie	2 mai 2014	nedreica